BIBLIOGRAPHIE
CATHOLIQUE,

REVUE CRITIQUE

des Ouvrages de Religion, de Philosophie, d'Histoire, de Littérature, d'Éducation, etc.

destinée

AUX ECCLÉSIASTIQUES, AUX PÈRES ET AUX MÈRES DE FAMILLE,
AUX CHEFS D'INSTITUTION ET DE PENSION DES DEUX SEXES,
AUX BIBLIOTHÈQUES PAROISSIALES, AUX CABINETS DE LECTURE CHRÉTIENS,
ET A TOUTES LES PERSONNES QUI VEULENT CONNAITRE LES BONS LIVRES
ET S'OCCUPER DE LEUR PROPAGATION.

TOME IV.
QUATRIÈME ANNÉE. 1844—1845.

PARIS,
AU BUREAU DE LA BIBLIOGRAPHIE CATHOLIQUE,
RUE DU BAC, PASSAGE SAINTE-MARIE, 3.
1844.



Bibliothèque Saint Libère

http://www.liberius.net

© Bibliothèque Saint Libère 2008.
Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.

IMPRIMÉ CHEZ PAUL RENOUARD,
Rue Garancière, n. 5.

35. **KETTY LEINSTER**, ou *l'Oubli de soi-même*, par Madame DE SAINTE-MARIE, auteur d'*Olympe et Adèle, etc.* — 2 vol. in-18, de 212 et 266 pages (1838)) chez Lagny frères ; — prix : 2 fr. 50 c.

Il y a dans ce petit ouvrage de l'intérêt, quelques situations bien peintes, des caractères bien dessinés et soutenus : nous y avons reconnu le talent de madame de Sainte-Marie ; mais nous n'y avons pas trouvé sa réserve habituelle. Elle y a multiplié les pensées d'amour de jeunes gens pour de jeunes personnes ; on les retrouve dans tout le cours des deux volumes, et quoique tout se termine par des mariages honnêtes, c'est en occuper beaucoup trop l'esprit des jeunes lecteurs. Le personnage principal, Ketty Leinster, qui inspire l'intérêt, et que l'on a peint d'abord comme une fille sage, vertueuse et dévouée, apparaît tout à coup dans une situation fausse et romanesque qu'on a peine à s'expliquer. On croit qu'elle a fait choix du célibat ; au contraire, elle est veuve et mère, sans que personne ait pu s'en douter, par suite d'un mariage secret qu'elle a contracté par la volonté d'une tante, mais à l'insu de son oncle, dans la maison duquel, devenue orpheline, elle a été recueillie. On ne comprend pas cette conduite de la part d'une personne dont on a fait d'ailleurs un modèle de vertu et un objet d'affection pour tous ceux qui la connaissent, et pour cela même, son exemple, et toutes les autres petites intrigues amoureuses qui viennent s'y joindre, quoique présentées avec décence, ne nous semblent pas avoir moins d'inconvénients pour de jeunes lectrices.

36. **LÉGENDE DORÉE** (LA), par Jacques DE VORAGINE, *traduite du latin*, et précédée d'une Notice historique et bibliographique, par M. G. B. — 2 vol. grand in-18, format anglais, de 790 pages (1843), chez Charles Gosselin ; — prix : 7 fr.

La *Légende dorée*, l'une des productions les plus originales et les plus répandues du moyen âge, est l'expression la plus sincère de la foi naïve, parfois un peu crédule, mais bien regrettable, de nos pères. L'Eglise est loin de garantir l'authenticité des écrits merveilleux que ce livre contient ; on irait même contre son vœu en invoquant auprès des incrédules tous les miracles qui y sont racontés ; elle ne prétend pour cela diminuer ni la souveraineté de Dieu, ni la puissance des saints par les mérites de Jésus-Christ, mais elle n'oblige à croire que les faits jugés par elle véritablement miraculeux, faits sur lesquels repose

la canonisation des saints qu'elle honore. Néanmoins, les ouvrages comme la *Légende dorée* peuvent être lus avec fruit par beaucoup de fidèles éclairés, servir à entretenir la foi et la piété dans un grand nombre d'âmes, inspirer de bons sentiments, de généreuses pensées; et à ne considérer ce livre que comme une œuvre de littérature pieuse, on peut en encourager la lecture, et remercier l'éditeur de l'avoir tirée de l'oubli et reproduite en langue vulgaire; mais nous croyons aussi qu'on ne doit pas le recommander indistinctement à tous les fidèles; quelques esprits chancelants ou légers en pourraient tirer de fâcheuses conséquences contre la foi aux miracles, et d'autres, portés à la crédulité ou au mysticisme, se monter l'imagination, se faire les défenseurs et les garants de toutes les merveilles racontées dans la *Légende dorée*, tomber dans l'exagération de la foi et des pratiques religieuses, s'il nous est permis de nous servir de cette expression, se nuire à eux-mêmes et à la cause qu'ils voudraient défendre. Du reste, l'auteur de la Légende n'a pas adopté sans examen et sans critique tout ce qu'il raconte; en plus d'un endroit il élève des doutes très-légitimes sur certains faits qui lui paraissent controuvés ou ridicules.

Jacques de Voragine, ou de Voragène, naquit à Varragio, sur le golfe de Gênes, vers 1230 ou 1244; il prit l'habit de dominicain, et se distingua toujours par son zèle pour l'étude et par sa conduite édifiante. En 1292 il fut élu archevêque de Gênes, et mourut en 1298, laissant un grand nombre d'écrits théologiques ou historiques; sa *Chronique de Gênes* et la *Légende dorée* sont ses deux plus beaux titres de gloire. — Il existe un grand nombre de manuscrits et d'éditions anciennes (1) de ce dernier ouvrage, écrit primitivement en latin, manuscrits et éditions indiquées dans la *notice* mise en tête de l'édition que nous annonçons; mais depuis plus de trois siècles la *Légende* n'avait point été traduite en langue vulgaire. L'éditeur ne dit que quelques mots sur la traduction nouvelle qu'il offre au public. Nous n'avons fait aucune recherche à cet égard; nous pouvons dire seulement, quelle que soit son origine, qu'elle est simple, facile, et qu'elle a une couleur antique qui nous porte à croire qu'elle n'est que rajeunie. Du reste, un assez grand nombre de légendes sont reproduites avec beaucoup de charme, et l'auteur original s'élève souvent à un vrai talent littéraire.

(1) On publie en ce moment en Allemagne un nouveau texte critique de la *Légende dorée*. — Cette édition se trouve à Paris, chez le libraire Klincksieck, rue de Lille, 11.

On remarquera surtout, sous ce point de vue, la légende de sainte Élisabeth. —La *Légende dorée*, telle que nous l'a donnée le nouvel éditeur, se compose de près de deux cents légendes ou vies de saints. L'auteur n'a suivi aucun ordre, indiqué aucune date; tantôt il raconte toute la vie du saint, tantôt il ne cite que les faits et gestes les plus merveilleux : il y a des légendes très-longues et il y en a de très-courtes; toutes sont remarquables par quelques traits particuliers, par la candeur du narrateur, par la naïveté et la grâce du récit : c'est un livre qu'on lit avec délices. La *Légende dorée* est un des ouvrages qui nous fait le mieux connaître la foi du moyen âge et la littérature chrétienne à cette grande époque de l'enfantement des sociétés modernes; en un mot, elle est tout ensemble un livre d'études et un ouvrage de piété, sauf, sur ce dernier point, les réserves que nous avons indiquées.

37. **LETTRE DE MGR. L'ÉVÊQUE DE DIGNE** *à Mgr. l'Archevêque de Paris, contre l'interprétation qu'on a voulu donner à l'article* 4 *de la loi du* 18 *germinal an* X. — In-8 de 68 pages (1844), chez Mad. Ve A. Guichard, à Digne, et chez Sagnier et Bray, à Paris; — prix : 1 fr.

On se rappelle qu'après la publication du Mémoire de monseigneur l'archevêque de Paris et de ses suffragants, sur la question de la liberté d'enseignement, M. le ministre des cultes crut devoir, le 8 mars dernier, écrire au prélat, non-seulement pour blâmer cette publication, mais pour improuver l'œuvre elle-même, comme blessant gravement *les convenances*, et étant contraire *au véritable esprit de la loi du* 18 *germinal an* X. — On se souvient également qu'à cette lettre, publiée par le *Moniteur*, monseigneur l'archevêque fit une réponse pleine de force et de dignité, qu'il communiqua à tous ses vénérables collègues, en leur demandant leur opinion sur la démarche importante qu'il venait de faire. Monseigneur l'évêque de Digne se rend au désir du prélat, et expose son opinion sur la question soulevée par M. le garde des sceaux lui-même, question très-grave, qui, par la manière dont l'ont envisagée les adversaires du clergé, et par la manière dont le clergé doit l'envisager, touche à la fois aux principes du droit public, de notre droit constitutionnel et de la liberté religieuse. — Après avoir établi qu'il n'y a pas d'Église sans unité, pas d'unité sans concert, que *tout doit s'y faire par conseil*, suivant M. Portalis lui-même, monseigneur l'évêque de Digne proteste contre l'extension donnée à l'article 4 de la *loi organique* de germinal, qui ne parle

que des conciles, des synodes et des assemblées délibérantes, et ne défend nullement qu'on se concerte par écrit, et contre cette pensée contraire à la vérité, que cet article ainsi interprété résume notre droit public ancien. Entrant à ce sujet dans de précieux développements, le prélat recherche quel était le droit public ancien relativement aux conciles, aux assemblées, au concert même sans assemblée, et prouve d'une manière péremptoire que jamais l'autorisation expresse du gouvernement n'a été nécessaire pour qu'ils eussent lieu. — Après avoir ainsi discuté la question du point de vue qui admet la valeur légale des articles organiques, monseigneur l'évêque de Digne examine ces articles organiques, et montre, par une suite de preuves et de raisonnements qu'il serait difficile de détruire, que ces articles n'ont jamais été, à proprement parler, une véritable loi, et que, quand même ils auraient eu ce caractère, ce ne serait pas une raison pour qu'ils l'eussent encore. — Toute cette discussion, vive, pressante, remarquable par un ton soutenu de modération et de réserve, nous semble appelée à produire une heureuse sensation. Cette Lettre restera comme un monument du zèle de l'épiscopat dans une circonstance difficile, et sera méditée souvent, nous l'espérons, par tous ceux qui auront à s'occuper des questions si graves et si importantes qu'elle soulève et qu'elle résout.

38. MÉMOIRES, ou *Souvenirs et anecdotes*, par M. le comte DE SÉGUR ; 5e édition. — 2 vol. grand in-18, format anglais, de 500-520 pages (1843), chez Didier ; — prix : 7 fr.

L'auteur de ces *Mémoires* dit quelque part, dans l'ouvrage même que nous examinons: « Ce qui fait ce charme des mémoires écrits même avec le plus de négligence, c'est que ceux qui les ont composés s'y montrent en acteurs plus qu'en auteurs. Cependant, s'ils ont le mérite du naturel, l'art leur manque trop souvent, ainsi que l'impartialité, tandis que, de tous les genres d'éloquence, l'histoire et la politique sont ceux où il est le plus nécessaire d'offrir le mélange indispensable d'élégance, de simplicité, de variété, de profondeur, de pratique des hommes et d'habitude des affaires » (tome 1er, p. 107).

Dans ces quelques lignes, M. le comte de Ségur a tracé lui-même le jugement que nous aurions formulé sur ses *Mémoires*. Écrits avec une grande facilité, ils intéressent, ils attachent le lecteur : c'est une conversation spirituelle, un récit habilement présenté, et c'est de là que

naît le charme; mais, d'un autre côté, *l'art lui manque ainsi que l'impartialité*; on y voit percer les préjugés des philosophes, les écarts de l'imagination de l'homme du monde, et on ne saurait saisir le véritable esprit de l'auteur, qui se trompe lui-même, et qui se flatte beaucoup trop. Ces *Mémoires* roulent sur un voyage qu'il fit en Amérique, et sur une mission qu'il eut à remplir en Russie. Ils sont précédés de quelques souvenirs de sa jeunesse, ainsi que du tableau des mœurs et des opinions de la cour et de Paris, telles qu'il les a vues au moment où il est entré dans le monde.

Il est à regretter que M. de Ségur, en retraçant ces souvenirs de sa jeunesse, n'ait pas su se défendre contre certaines impressions fâcheuses, et que l'âge ne l'aït pas élevé au-dessus du prestige et des séductions. S'il avait écrit presque au sortir de cette jeunesse passée au milieu d'événements si étranges, nous pourrions comprendre, jusqu'à un certain point, cette admiration et ces louanges pour les philosophes et pour leur chef surtout, pour toute cette école de prétendus bienfaiteurs de l'humanité, qui lui ont fait, au contraire, tant de mal, pour cette cour si corrompue et si scandaleusement célèbre; mais parler de toutes ces choses, et de beaucoup d'autres semblables, longtemps après, et à l'âge qui mûrit ordinairement les hommes et qui leur fait juger bien autrement que dans leur jeunesse, en parler avec le même enthousiasme que si l'on venait d'y prendre part, les juger avec la même *partialité* qu'on l'eût fait alors, à cause de la fascination de l'esprit, c'est ce que nous blâmons.

Quant à l'autre partie de ces *Mémoires*, c'est-à-dire celle qui concerne les souvenirs, les *impressions de voyages*, comme l'on dit aujourd'hui, nous pouvons avancer que M. de Ségur s'est montré aussi juste appréciateur des choses qu'il a vues, des événements auxquels il a assisté, qu'habile à les décrire et à en faire partager l'intérêt à ses lecteurs. Les descriptions de sites, les aventures de voyages, les piquantes anecdotes, les aperçus artistiques, les considérations mêmes politiques et commerciales, voilà ce que l'on rencontre dans cette partie de l'ouvrage, et ce que l'auteur y a traité, de manière à exciter la curiosité et l'intérêt. Pour cela même, nous regrettons de ne pouvoir en recommander la lecture à tous indistinctement, à cause des préjugés dont l'auteur n'a pas su se défendre à l'endroit d'une philosophie étroite et haineuse, cause première de tous les maux que nous avons à déplorer chaque jour parmi nous. Ces *Mémoires* ne peuvent donc conve-

nir qu'à ceux qui sauront faire la part de leurs défauts, et y trouver ce qui peut intéresser et instruire sur les hommes et sur les choses, dont M. de Ségur a parlé d'ailleurs avec un tact véritable.

39. **MUSE DU JEUNE AGE** (LA), ou *Choix de poésies à l'usage des maisons d'éducation*, par M. Ph. LAMOTTE. — 1 vol. in-18, de 280 pages (1838), chez Lagny frères; — prix : 1 fr. 50 c.

Ce petit recueil, semblable, pour le fond, à beaucoup d'autres de ce genre, contient un choix varié de courts morceaux de poésie sur divers sujets, et extraits de différents auteurs. Ils ont l'avantage d'avoir été recueillis avec prudence, et de ne rien contenir qu'on ne puisse mettre sous les yeux de l'enfance et de la jeunesse, et confier à sa mémoire.

40. **NATTES** (LES), par Louis VEUILLOT. — 1 vol. grand in-18, format anglais, de 392 pages (1844), chez Waille; — prix : 3 fr. 50 c.

Les *Nattes!* Sous ce titre assez singulier, et dont les lecteurs ne comprendraient pas la portée dans le sens de l'auteur, s'il n'avait soin de l'indiquer par quelques lignes de sa dédicace à M. l'abbé Morisseau, chanoine honoraire de Tours, M. Louis Veuillot a réuni quelques Nouvelles et quelques réflexions morales et religieuses, dans lesquelles on retrouve toute la vivacité de son imagination, quelquefois le laisser-aller habituel de son style, toujours la pureté de ses principes et l'originalité piquante particulière à ses compositions. « Les moines de la Palestine, dit la dédicace (p. 9), priaient, chan« taient les louanges de Dieu, combattaient le diable et vivaient de « peu; cependant il fallait *trouver ce peu*, et, dans l'intervalle des « offices, le moine, devenant ouvrier, fabriquait des nattes, qu'il « allait vendre à la ville prochaine... Les nattes du moine servaient « à quelque chose. Mais de quel usage seront mes présentes écri« tures? J'ai réponse à l'objection. On se repose sur une natte, et l'on y « dort. Telle est justement l'utilité de mon livre. Après tout, je ne « l'ai point tissé d'herbes malsaines, et je ne l'ai point orné d'images « impures. Chacun peut en sécurité le poser sous sa tête: il distraira « les uns, il endormira les autres; il ne fera de mal à personne. » — Nous sommes tout à fait de l'avis que ce volume *distraira*, et *ne fera de mal* à personne; mais nous ne croyons pas qu'il *endorme*. Le piquant des détails, la grâce du plus grand nombre des descrip-

tions, l'heureux choix de la plupart des sujets, quelques boutades inattendues contre les choses et les hommes du temps, en voilà plus qu'il ne faut pour plaire et pour attacher, surtout quand tout cela n'est point raconté comme on raconte ordinairement, mais dit sans prétention, et même parfois avec une sorte de négligence qui n'est pas sans charme.—Et maintenant, examinerons-nous ces Nouvelles, au risque de les déflorer, et de priver ceux qui nous auraient lu de l'intérêt d'un dénouement imprévu? Dirons-nous tout ce qu'il y a de grâce attachante et chaste dans l'*Épouse imaginaire* et dans le *Vol de l'âme*, d'excellents conseils dans les pages intitulées: *A un jeune poëte*, et *Propos de table*, d'édifiants détails dans la *Journée d'un missionnaire*, de bonnes et religieuses pensées dans chaque morceau dont se compose ce volume? Il faudrait pour cela venir à des citations et à une analyse que ne comporte point un pareil livre. — Nous lui désirons beaucoup de lecteurs dans toutes les classes de la société, et surtout parmi la jeunesse, à laquelle surtout, sous une forme légère en apparence, il offre de très-bonnes réflexions, et comme un parfum de foi et de piété qui ne doit pas s'évaporer sans se communiquer et se répandre.

41. **NOTICES ET MÉMOIRES HISTORIQUES**, par M. Mignet, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques, membre de l'Académie française. — 2 vol. in-8, de VIII-396 et 510 pages (1843), chez Paulin; — prix: 14 fr.

Le titre de cet ouvrage indique la division des deux volumes qui le composent: le premier contient les Notices, et le second les Mémoires historiques. Huit de ces notices, lues par l'auteur à l'Académie des sciences morales et politiques, retracent la vie et font l'éloge de MM. Sieyès, Rœderer, Livingston, Talleyrand, Broussais, Merlin, Destutt de Tracy, Daunou. Viennent ensuite trois discours: celui que prononça l'auteur à l'Académie française en y prenant possession du fauteuil de M. Raynouard; ceux qu'il fit en réponse à M. Flourens qui succédait à M. Michaud, et à M. le baron Pasquier qui venait remplacer Mgr. Frayssinous. — On devine, sans doute, qu'appelé par la nature même de son sujet à jeter un coup d'œil sur la fin du siècle dernier et sur les premières années du nôtre, M. Mignet a émis sur les grands événements accomplis pendant cinquante ans ses opinions personnelles, qui, sous aucun rapport, ne sauraient

être les nôtres. On pourrait craindre cependant que ses jugements sur trois hommes infidèles à leur vocation (Sieyès, Talleyrand et Daunou) ne l'eussent entraîné dans quelques considérations religieuses peu convenables ou peu exactes, et qu'en parlant de Mgr. Frayssinous, il ne l'ait pas fait avec toute l'impartialité due au noble caractère et au talent distingué de ce prélat. Nous avons eu ces appréhensions, et il n'a pas fallu, pour les dissiper, moins que la lecture attentive de toutes ces Notices. A part quelques expressions qui auraient besoin d'être modifiées, quelques autres qui laissent entrevoir, comme à travers un voile transparent, des préjugés que le temps dissipera, nous aimons à l'espérer, nous n'avons trouvé de réellement blâmable dans ce volume, sous le rapport religieux, qu'une trop grande indulgence pour des erreurs, ou plutôt pour des fautes qui n'en méritent aucune. Il eût été beau de voir l'historien, secouant d'une manière plus complète le joug imposé au panégyriste, montrer la mémoire des ministres de l'autel infidèles à leurs engagements sacrés marquée de la tache indélébile de leur apostasie. Cet enseignement n'eût-il pas été plus utile, à une époque d'indépendance et d'amour pour une liberté sans frein, que l'éloge de « la « raison émancipée par les doctrines philosophiques du XVIII[e] siècle, « ne suivant plus docilement, comme autrefois, les *directions religieuses ?* »

Le second volume se compose de quatre Mémoires historiques. Dans le premier, l'auteur étudie la Germanie au VIII[e] et au IX[e] siècle, sa conversion au christianisme et son introduction dans la société civilisée de l'Europe occidentale; le second est un essai sur la formation territoriale et politique de la France depuis la fin du XI[e] siècle jusqu'à la fin du XV[e]; le troisième est un examen de l'établissement de la réforme religieuse et de la constitution du calvinisme à Genève; le quatrième enfin est une *introduction à l'histoire de la succession d'Espagne*, et un tableau des négociations relatives à cette succession sous Louis XIV. — Nous serons plus sévères pour ce volume que pour le premier. Les questions religieuses, celle de la réforme surtout, « qui, « dit M. Mignet (t. I, p. 6), a apporté au monde moderne le grand « bienfait de la liberté de conscience », sont loin d'être traitées du point de vue dont un auteur, à notre avis, ne doit jamais s'écarter. Les tendances philosophiques de l'école moderne se montrent ici presque sans ménagement, et privent l'historien de l'inappréciable faculté de juger

OUVRAGES CONDAMNÉS ET DÉFENDUS PAR LA CONGRÉGATION DE L'INDEX.

DÉCRET DU 20 JUIN 1844.

Campagne de Rome, par Charles DIDIER.

La Religion défendue contre les préjugés et la superstition.

Les Vierges martyres, *les Vierges folles*, *les Vierges sages*, par Alphonse ESQUIROS.

Histoire des sciences mathématiques en Italie, depuis la renaissance des lettres jusqu'à la fin du XVIIe *siècle*, par Guillaume LIBRI. — Tome I, II, III, IV.

Instruction pastorale de Henri-Jean Van Buul, évêque de Haarlem, sur le schisme qui divise les catholiques de l'Eglise de Hollande. Quocumque idiomate.

Galerie Helvétique, ou *Almanach Suisse, orné d'un grand nombre de figures*, par M. DISTELI. — An de grâce 1844.

Auctor opusculi *La Cantica delle Cantiche esposata in versi italiani con nuove interpretazioni dell'originale ebraico da Angelo Fava*, prohib. Décr. du 5 aprilis 1842, opusculum laudabiliter reprobavit.

Item auctor opusculi *Sui Legati e i Luoghi Pii laicali avulsi dalla suggezione de' Vescovi, e sulle opere di beneficenza in Sicilia, Memorie di Antonio Bonafede.* — Décr. eod.

---

50. ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE DE CARTHAGE, par Ch. DUROZOIR et Aug. SAVAGNER. — 1 vol. in-12, de 320 pages (1843), chez Parent-Desbarres; — prix : 2 fr.

L'histoire d'une nation a pour tous un grand intérêt. On aime à suivre dans les différentes phases de sa vie politique un peuple dont l'existence fut signalée par tant d'événements plus étonnants les uns que les autres. — A ce titre, Carthage est un des États les plus remarquables de l'ancien monde. Faible dans ses commencements, il est devenu assez puissant, assez fort pour disputer à Rome elle-même l'empire de l'univers : l'étendue de son commerce, la sagesse de son gouvernement, le firent prospérer durant six siècles continus, jusqu'à

une espèce de chaos où mille opinions diverses se combattent et se disputent l'empire de la pensée. La querelle s'agrandit. Du terrain philosophique elle a fait irruption dans le champ de la morale, de la religion et de la politique. L'aigreur et la colère se sont mêlées aux disputes de l'école, et le gouvernement, effrayé à la vue de ces déchirements profonds, a cru, dans l'intérêt de la chose publique, devoir adopter un enseignement officiel, à la tête duquel se trouve Schelling. Si nous voulions donc caractériser d'un seul mot le système de Hégel, nous dirions que c'est la subversion de toute réalité, et, par suite, de toute morale, de toute religion, de tout ordre social.

Le livre de M. Ott est un vrai service rendu à la philosophie; nous en conseillons fortement la lecture à tous les hommes graves. Il est de nature à arrêter dans notre patrie l'invasion des doctrines allemandes, qui s'y présentent appuyées sur un haut patronage. A ce titre seul nous le regardons comme un bienfait immense. On le trouvera, du reste, écrit avec beaucoup de modération et de convenance. Le style ne manque ni d'élégance ni de précision. Si des obscurités se rencontrent dans l'exposé des principes des philosophes allemands, elles sont inhérentes à leurs systèmes, et ne peuvent être attribuées à l'auteur dont le langage est d'une clarté fort rare en pareille matière.

R.

64. **HISTOIRE DE SAINT PIE V**, *Pape, de l'ordre des Frères Prêcheurs*, par le vicomte DE FALLOUX. — 2 vol. in-8, de LVI-378, et 396 pages (1844), chez Sagnier et Bray; — prix : 12 fr.

Trop souvent des écrivains malheureusement accrédités dans le XVIIIe siècle, se sont acharnés à dénaturer l'histoire, surtout en ce qui concerne la religion et ses ministres. Qu'un personnage éminent eût appartenu à l'Eglise, ou lui eût rendu des services importants, c'était assez pour n'obtenir que l'insulte et la calomnie de la part d'une secte qui conspirait ouvertement la ruine de tout ce qui mérite le plus le respect et la reconnaissance des hommes. De nos jours, on a porté dans l'histoire des investigations plus sérieuses et moins passionnées, mais toutes les préventions et les jugements erronés sont loin encore d'être détruits, et on les voit avec peine trop facilement adoptés par des âmes naturellement honnêtes, mais qui subissent sans réflexions de fâcheuses influences, et répètent ce qu'ils ont lu ou entendu sans se donner la peine d'examiner les sources, d'en peser la

valeur. C'est ainsi que l'ignorance et la légèreté viennent encore en aide aux tentatives de l'impiété. Saint Pie V, par les fonctions qu'il eut à remplir avant son élévation à la chaire de Saint-Pierre, par divers actes de son pontificat, par ses vertus mêmes, eut aussi à éprouver sa part de récriminations et d'injustices. Heureusement M. le vicomte de Falloux, écrivain catholique et d'une foi sincère, s'est chargé de venger la mémoire d'un pontife vénéré, que l'Eglise reconnaissante inscrivit dans le catalogue des saints, et il est venu nous raconter avec respect et avec amour une vie qui fut admirable, parce qu'elle fut sainte et humble devant Dieu.

L'ouvrage commence par une introduction bien écrite. L'historien nous raconte la naissance de Pie V (Michel Ghislieri), son éducation, ses vertus naissantes, sa profession dans l'ordre de Saint-Dominique, sa conduite dans les diverses fonctions qu'il eut à remplir jusqu'à son élévation au pontificat. Il nous serait difficile de suivre pas à pas, dans le récit de M. de Falloux, l'homme privé, de dire sa piété, son esprit de mortification, sa fermeté lorsqu'il s'agissait de la foi, sa bienveillance et sa douceur envers ceux qui lui demandaient des conseils ou des secours, sa tendresse et sa charité pour les pauvres, son zèle pour toutes les œuvres utiles à la gloire de Dieu et au bien du prochain. Le détail de ses vertus se trouve encadré dans l'ensemble de l'ouvrage. Nous ne pouvons pas davantage suivre le saint pape dans les particularités de sa vie publique. On sait que les principaux actes de son pontificat furent les travaux entrepris pour la réformation générale de l'Eglise, l'application des décrets promulgués par le concile de Trente, le rétablissement de la discipline dans les couvents et dans le clergé, la réforme du Missel et du Bréviaire, l'ascendant qu'il sut exercer, par son génie et par ses vertus, sur les puissances de l'Europe, la condamnation de Baius, la propagation du christianisme dans l'Amérique, la ligue entre le pape, Philippe II et la république de Venise, pour déclarer une guerre offensive et défensive aux Turcs, et qui eut pour résultat la victoire de Lépante. Ces actes glorieux du pontife sont exposés dans un récit où les faits s'enchaînent et se développent naturellement. Mais ce sont surtout les appréciations saines, les vues élevées et le sentiment catholique, qui distinguent l'œuvre de M. de Falloux. On y respire un parfum de piété qu'on aime à rencontrer dans les ouvrages de ce genre écrits par des laïques. L'auteur abordant franchement toutes les questions, et s'élevant au-dessus des

antipathies contemporaines, a su profiter des circonstances qui se présentaient pour réfuter les calomnies dont nos philosophes ont si souvent tâché de noircir les souverains pontifes, et pour faire retomber sur eux la honte des injures qu'ils ont proférées contre l'Eglise. C'est là un des mérites de la vie de saint Pie V, sur laquelle nous n'aurions que de très-légères observations à formuler : ainsi, il ne nous paraît pas démontré que le centurion Corneille, en se prosternant devant saint Pierre, ait eu l'intention d'honorer le souverain pontife (p. 86); ainsi, on trouve quelques traces de néologisme qui déparent un style d'ailleurs par fois un peu tourmenté. Nous aimons mieux dire, et avec vérité, que le livre de M. de Falloux est bon, et mérite d'être recommandé.

65. **HISTOIRE DU ROYAUME DES PAYS-BAS** *depuis* 1814 *jusqu'en* 1830, précédée d'un *Coup d'œil sur les grandes époques de la civilisation Belge,* et suivie d'un *Essai sur l'histoire de Belgique, depuis la révolution de* 1830 *jusqu'aujourd'hui ;* accompagnée *de Discours parlementaires, de notes et de pièces justificatives ;* par le baron E.-C. DE GERLACHE, ancien président du Congrès belge, et premier président de la Cour de cassation, etc., etc. — 3 vol. in-8, de XL-408, 284, 368 pages ; 2e édition (1843), chez Hoyez, à Bruxelles, et chez Sagnier et Bray, à Paris ; — prix : 21 fr.

L'histoire d'un pays voisin, longtemps et étroitement lié avec le nôtre par tant de rapports, par la position du territoire, par la conformité du langage, par la communauté des intérêts commerciaux, politiques et religieux, ne peut manquer de trouver parmi nous des lecteurs, quand d'ailleurs les éléments en ont été réunis et coordonnés par une plume habile, dirigée par un esprit sage, judicieux, et surtout éminemment catholique. Telle est l'*Histoire du royaume des Pays-Bas*, dont la lecture nous a fortement attachés. Sous le titre d'*Introduction à l'histoire du royaume des Pays-Bas*, qui occupe une grande partie du premier volume, l'auteur donne d'abord l'histoire des provinces belges, depuis les temps reculés jusqu'à la chute de Napoléon, époque de leur réunion à la Hollande en un seul royaume. L'origine des provinces belges, leur civilisation par le christianisme, leurs institutions municipales, les règnes de Philippe-le-Bon et de Charles-le-Téméraire, de Charles-Quint, de Philippe II, de Joseph II, les principaux événements qui se rattachent à la révolution française, esquissés rapidement, mais avec des détails suffisants pour faire connaître ce pays, fournissent à M. de Gerlache l'occasion d'exprimer

« et de la majorité. » Malgré ces concessions, l'auteur se montre constamment contempteur des papes, du clergé et des souverains catholiques ; et quoique son livre soit bien écrit, qu'il y ait du mouvement et de la chaleur dans ses narrations, nous n'hésitons pas à conseiller de l'éloigner des mains des jeunes gens, auxquels il donnerait une foule de fausses idées touchant des faits des plus importants du xviie siècle. Le style de la traduction nous a paru correct, sans avoir rien de remarquable. Deux paragraphes dans une même page commencent par une même phrase. Il n'y a, du reste, ni préface ni table à l'ouvrage.

102. **HISTOIRE DE LA SOCIÉTÉ DOMESTIQUE** chez tous les peuples anciens et modernes, ou Influence du Christianisme sur la famille, par l'abbé J. Gaume, vic. gén. de Nevers. — 2 vol. in-8, de cccx-300-628 pages (1844), chez Gaume frère ; — prix : 14 fr.

Ce que M. Egron a essayé en petit dans sa brochure, que notre dernier numéro faisait connaître, M. l'abbé Gaume l'a exécuté en grand dans les deux volumes dont nous parlons. Ce dessein convient admirablement à notre époque, où tous les liens se relâchent, où la famille n'est presque plus une réalité, où le catholicisme, enfin, semble abandonner peu à peu le foyer domestique. Un tel livre a un but pratique, immédiat, conduit à des applications de tous les jours, et renferme nécessairement des enseignements précieux. Le nom seul de l'auteur est une garantie de savoir, de jugement, et, par-dessus tout, de foi et de solide piété.

M. l'abbé Gaume débute par une introduction où il peint à grands traits la physionomie du monde actuel, tel que l'ont fait la Réforme et plus tard les philosophes ; il voit dans les désordres, dans le dévergondage universel, dans les principes anti-sociaux et anti-religieux qui régissent presque tous les empires, une cause de destruction, et il se croit fondé à penser que le monde touche à sa fin, et que le 6e millénaire verra la consommation de ce siècle. Sans adopter ici toutes les idées, peut-être un peu exagérées, du pieux auteur, nous partageons pleinement ses convictions sur le déplorable sort de notre société actuelle ; mais au lieu de lui prédire sa fin, nous aimons mieux espérer que Dieu la prendra en miséricorde, changera ses voies, et la ramènera, violemment peut-être, dans les sentiers qu'elle a si malheureusement quittés.

M. Gaume a divisé son livre en quatre parties. Dans la première, il montre la famille telle qu'elle était avant le christianisme. Dans la seconde, il nous retrace le tableau touchant des mœurs de la primitive Eglise; cette partie est assurément la plus attachante de tout le livre : si le mal y occupe une plus grande place que le bien, il faut l'attribuer entièrement à la nature même du sujet qui y est traité. La troisième partie est consacrée à l'histoire de la famille en Asie, en Amérique et en Océanie. Enfin, la quatrième partie est remplie par une suite de chapitres sur les causes de la dégradation actuelle de la famille (Réforme et philosophie), sur la protection que l'Eglise accordait à la famille (chapitre plein de renseignements utiles et curieux), sur l'état déplorable de la famille en Angleterre, sur l'état non moins triste de la famille anti-chrétienne en France, sur les misères de la famille, et particulièrement des enfants, dans la classe ouvrière. Le livre est clos par des réflexions fort judicieuses sur les moyens de remédier au mal moral que l'auteur a dévoilé.

En terminant cette courte analyse, et après avoir, pour notre propre compte, remercié M. l'abbé Gaume d'un ouvrage qui manquait, et où l'on trouve des idées qu'on chercherait vainement ailleurs, nous nous permettrons deux observations. La première, c'est que l'auteur nous paraît rester trop souvent dans des généralités quelquefois un peu vagues, qu'il n'a pas assez pénétré dans l'intérieur des familles, qu'il n'a pas assez ramassé et groupé de faits particuliers, en un mot, qu'il parle beaucoup de la famille et pas assez des familles. La seconde observation se rapporte à la forme : quelques lecteurs trouveront peut-être le discours préliminaire trop prolixe, parfois un peu déclamatoire; les idées ne s'y suivent peut-être pas toujours dans un enchaînement parfaitement méthodique : quelques chapitres du livre mériteraient aussi ce même reproche, léger en soi, car il n'ôte rien à l'intérêt et à l'utilité de l'ouvrage. —M. l'abbé Gaume a lui-même déterminé à quelle classe de lecteurs son livre appartient plus spécialement ; nul n'était plus capable que lui de ce discernement, et nous lui empruntons le passage relatif à ce sujet auquel nous nous attachons particulièrement. Après avoir parlé de la nécessité où il était d'entrer dans certains détails de mœurs antiques, l'auteur ajoute : « Toutefois qu'on se rassure ; d'abord nous sommes « restés bien en deçà de nos modèles ; ensuite nous reconnaîtrons si « l'on veut que *l'Histoire de la famille* peut ne pas convenir indis- « tinctement à toutes les classes de lecteurs ; néanmoins, prêtres catho-

« liques (et l'auteur aurait pu ajouter, laïques instruits et éclairés,
« pères de famille chrétiens), nous croyons n'avoir rien dit que des
« oreilles chastes ne puissent entendre. Si nous avons quelquefois nommé
« des iniquités dont le nom ne devrait jamais se trouver dans des
« livres chrétiens, nous ne l'avons fait que pour les flétrir. » En résumé, le livre de M. l'abbé Gaume se recommande à tous les lecteurs sérieux qui se préoccupent de l'état actuel de la société et de son avenir.

103. **HISTOIRE DE LÉON X**, par M. Audin. — 2 vol. in-8, de XXIV-512—582 pages, chez Maison; — prix : 15 fr.

Rappeler les éminents services que M. Audin a rendus à la cause de la foi catholique et à l'Église romaine, dont il est, à notre époque, un des plus infatigables champions; dire quelle puissance de conviction, quelle force de logique, quelle vivacité de coloris, quelle solide érudition brillent dans tous ses ouvrages, et quel ardent amour du catholicisme les a tous inspirés, ce serait ne rien apprendre à nos lecteurs, qui ont déjà lu, sans doute, les histoires de Luther et de Calvin, ces deux grands monuments élevés contre la Réforme en faveur de l'Eglise. L'*Histoire de Léon X*, vient admirablement compléter et corroborer encore, si cela est possible, les vérités si incontestablement établies dans les deux histoires précédentes; les grandes figures, les grands épisodes de l'époque de la Réforme et de la renaissance, y sont largement étudiés. Ainsi apparaissent dans tout leur jour, d'un côté, la funeste influence des idées protestantes sur l'esprit humain; et de l'autre, le rôle magnifique de Rome à cette époque de la rénovation des sciences, des lettres et des arts, époque la plus riche, la plus féconde et peut-être la plus mémorable des temps modernes. « Nous avons,
« dit l'auteur, cherché sérieusement à étudier la papauté sous deux
« sortes d'aspects, telle qu'elle s'est produite à la renaissance : comme
« fille du Christ dans ses attributions toutes spirituelles, comme puis-
« sance mondaine dans ses actes tout humains. Nous la verrons sous
« ces deux représentations, ressusciter les lettres, fonder des gym-
« nases, élever des chaires aux diverses sciences, fouiller les terres
« pour y chercher des statues par la contemplation desquelles l'art
« en retirera une nouvelle forme, appeler les Grecs chassés de Con-
« stantinople, et les loger splendidement à l'Esquilin, favoriser le
« mouvement des imaginations vers Platon, donner pour toits les

« murs de la Sextine aux grands peintres de l'époque, loger dans un « couvent de pauvres ouvriers allemands, apportant en Italie le bel « art de l'imprimerie, que Léon X appelait une lumière nouvelle des- « cendue du ciel ; bâtir un palais pour les livres, un autre pour les « statues, un troisième pour les tableaux ; chercher au-delà des mers « les monuments d'écrivains antiques, réveiller la langue de David, « d'Homère et de Virgile, affranchir la pensée, donner à la parole « une liberté dont elle ne jouissait nulle part, et, quand elle y est « forcée, se servir de son épée pour fonder les libertés nationales, et « arracher les peuples du continent italien au joug de l'étranger. Tels « sont le but et le cadre de l'*Histoire de Léon X*. »

M. Audin, après nous avoir retracé, comme une introduction nécessaire, mais peut-être un peu longue, à la vie du grand pape, l'histoire des Médicis à Florence, après nous avoir fait connaître Savonarole, Alexandre VI et Jules II, arrive enfin à l'installation de son héros, et donne une description pleine d'intérêt des cérémonies usitées en pareille occasion. Dès les premières pages de l'*Histoire de Léon X*, nous voyons déjà ce grand pape favoriser les savants, travailler à la réconciliation des princes chrétiens, et préluder ainsi à l'un des plus grands pontificats que nous offrent les annales de l'Église. Ne pouvant suivre l'auteur dans tous les détails qu'il est obligé de présenter, nous nous contenterons de signaler en quelques lignes les points qui nous ont le plus frappés, qui sont le plus remplis d'enseignements, et qui servent le mieux la cause que soutient M. Audin avec tant de persévérance et de succès : l'histoire du Concile de Latran, de l'établissement des monts de piété, de la presse, de la fondation de la Vaticane, et des soins infinis que prend Léon X pour y faire arriver les plus précieux monuments de l'antiquité, l'institution du gymnase romain, dans lequel afflue tout ce que la renaissance compte de plus savant. — Comme diversion à ce tableau des efforts de Léon X, pour aider au développement de l'esprit humain, nous assistons aux guerres d'Italie, à la signature du concordat, à l'expédition de Maximilien, à la conspiration des cardinaux. Enfin, avec la paix, les sciences, les lettres et les arts reprennent une nouvelle vie ; dans la linguistique, dans l'histoire, dans la poésie, dans la peinture, on voit tour à tour briller les noms d'Ambrogio, de Pagnini, de Paul Jove, de Guichardin, de l'Arioste, de Michel-Ange, de Léonard de Vinci, et de Raphaël. — M. Audin étudie ensuite les causes de la Réforme, retrace rapidement

son histoire, raconte les derniers événements du pontificat de Léon X, et particulièrement les guerres de Charles Quint avec François Ier. Il termine par un portrait intime de la vie de ce pape, aussi grand par sa clémence, sa libéralité, sa charité, par son amour sincère pour la religion, que par les actes les plus brillants de sa vie publique comme pape et comme souverain. Après la lecture de ce livre, les calomnies des protestants, qui ont trouvé tant d'échos parmi les catholiques de nom, ou du moins peu instruits et prévenus, demeurent à jamais sans prétexte et sans fondement, et l'on peut dire que l'*Histoire de Léon X* est une nouvelle conquête en faveur du catholicisme et de l'Eglise romaine.

Terminons cet article par des réflexions empruntées à la préface de M. Audin : « Si dans l'*Histoire de Luther*, nous avons démontré que, « hors de l'unité catholique il n'y a plus que désordre dans les intel- « ligences, anarchie dans les doctrines, doute et négation dans la « pensée ; si, dans l'*Histoire de Calvin*, nous avons prouvé que, hors « de l'unité catholique la Réforme avait été obligée, pour vivre et se « perpétuer, de tomber dans le despotisme, dans l'*Histoire de Léon X* « nous voulons faire voir que, sous cette papauté, répudiée si violem- « ment par la Réforme, il y avait unité, foi, lumière, liberté. Ici, « pas de dispute théologique, le fait est un argument assez concluant. » Si on lit comparativement les histoires de Calvin, de Luther, et celle de Léon X, on constatera un très-grand progrès de cette dernière sur ses deux aînées. M. Audin s'y montre entièrement formé au rude labeur d'écrivain : son plan est plus régulier, son style plus uniforme, quoique visant trop parfois au pittoresque, et son érudition mieux digérée, ses idées mieux enchaînées, sa verve catholique moins ardente; il est surtout bien plus réservé dans le choix de ses anecdotes, de ses citations et traductions, qui choqueraient les oreilles chastes, que dans les premières éditions de Calvin et de Luther. Enfin, nous ne sommes pas surpris que ce nouveau travail de M. Audin lui ait mérité les éloges et un bref de Sa Sainteté Grégoire XVI.

104. HISTOIRE DE LOUIS XIV, par Amédée GABOURD. — 1 vol. in-8, de VIII-416 pages (1844). chez Mame, à Tours ; et chez Waille, à Paris ; — prix : 3 fr. 50 c.

Ecrire avec justesse et impartialité la vie de deux hommes tels que Napoléon et Louis XIV, c'est un mérite réel et d'ailleurs peu

commun, et nous croyons qu'on ne le contestera pas à M. Gabourd. Il nous donne ainsi lui-même, dès les premières lignes, un aperçu exact de cette nouvelle histoire. « Résumer dans un tableau rapide les événements et la pensée d'un grand règne, retracer le mouvement social, les agitations et le repos d'un siècle qui occupe une large place dans l'histoire; dire qu'elle fut alors la pente de l'opinion, quelle marche suivirent les idées, sous quelles inspirations fécondes l'art se manifesta ; faire apparaître au-dessus de ces glorieux éléments, comme on place un casque sur un trophée, la figure froide et majestueuse de Louis XIV, et ne laisser dans l'ombre rien de ce qui pourrait servir à caractériser ce roi et son époque : telle a été la tâche difficile que nous avons entreprise en écrivant ce livre. » C'est à nous d'ajouter que cette tâche, l'auteur l'a bien remplie. Si, à quelques points de vue particuliers, on trouvait qu'il a été, sous certains rapports, un peu sévère pour Louis XIV et pour Richelieu, personne ne contestera qu'il est impossible de juger les hommes et les choses avec plus d'impartialité, et dans un esprit plus religieux. On verra que cette histoire est moins celle de la vie privée de Louis XIV, que celle de son gouvernement et de son siècle, et comme un résumé de ce qui a le plus contribué à son illustration. L'auteur eût peut-être pu s'étendre un peu moins sur les écrivains de l'époque ; il eût suffi de les nommer en les caractérisant. Mais ce chapitre parût-il un peu long, n'est pas moins remarquable que les autres par les aperçus qu'il contient. Du reste, le livre tout entier, plein d'intérêt, bien écrit, sera pour toutes les personnes instruites, non moins que pour la jeunesse, un lecture agréable et attachante. M. Gabourd est certainement un de nos historiens actuels les plus érudits, les plus consciencieux, et surtout les plus religieux. Bien connu et aimé déjà de la jeunesse par ses *Histoires de France*, *de Napoléon*, et *de Louis XIV*, ce qu'il nous a donné nous promet et nous fait désirer beaucoup pour l'avenir.

105. **HISTOIRE GRECQUE**, divisée en six époques, depuis les temps les plus reculés, jusqu'à la réduction de toute la Grèce en province romaine, l'an 86 avant Jésus-Christ, par M. Victor BOREAU ; 2[e] édition, revue et corrigée. — 1 vol. in-12, de 372 pages (1844), chez Hivert ; — prix 2 fr.

Déjà nous avons rendu compte de plusieurs ouvrages de M. Boreau. Celui-ci, qui complète son *Cours d'histoire*, n'est pas moins propre à faciliter l'étude de l'histoire à la jeunesse. Il se divise en

six époques, indépendamment des études préliminaires de l'histoire des peuples de l'ancienne Grèce. La première époque, qui comprend les temps fabuleux, s'étend depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'expédition des Argonautes. La seconde, depuis l'expédition de ces peuples jusqu'aux Olympiades, en 776 avant Jésus-Christ : ce sont les temps héroïques. La troisième, depuis la fondation des Olympiades jusqu'à la guerre entre les Grecs et les Perses, l'an 496 avant notre Seigneur. La quatrième, depuis la révolte des Grecs d'Ionie jusqu'à Philippe, roi de Macédoine. La cinquième, depuis le règne de Philippe, jusqu'à la mort d'Alexandre le Grand. La sixième enfin, de la mort d'Alexandre le Grand à la réduction de la Grèce en province romaine. — Ce cadre est assez bien rempli : aucun des faits principaux n'est omis, et tous sont présentés convenablement pour un abrégé d'histoire, c'est-à-dire simplement et avec concision. L'ouvrage se termine par trois tableaux synoptiques d'une utilité réelle.

106. HONNÊTE FEMME (L'), par Louis Veuillot. — 2 vol. in-12, de xx-344—382 pages (1844), chez Waille; — prix : 5 fr. 50 c.

M. de Valère est un catholique sincère, qui aspire à la députation, afin de pouvoir être utile à la religion et à sa patrie. Mais pour être député il ne suffit pas d'avoir du mérite, il faut intriguer, il faut gagner les électeurs : or, le caractère de M. de Valère ne se plie qu'avec répugnance aux manœuvres électorales. Cependant il pourrait trouver un grand secours dans une certaine Lucile, qu'il aimait autrefois, et dont les dédains n'ont pas peu contribué à le lancer dans la carrière politique. Cette Lucile est mariée à un nommé Cléante, honnête bourgeois sans caractère et sans religion, ce qui n'est pas rare par le temps qui court. Lucile, par d'habiles manœuvres, a su s'attirer une grande réputation de vertu dans toute la ville de Chignac, où elle demeure; mais cette vertu ne l'empêche pas de mépriser son mari, et de vouloir enchaîner Valère à la foule de ses adorateurs. Aussi tout va bien d'abord pour l'aspirant député : sa franchise gagne Cléante et plusieurs autres électeurs; l'un des journalistes du lieu, jeune homme qu'il convertira, est pour lui, et Lucile travaille pour son ancien amant. Malheureusement tout cela ne dure pas. Les grands esprits chinaquois sont un peu scandalisés de voir M. de Valère aller à la messe et aux vêpres, aller même à la messe tous les jours. Les avances de Lucile

sont repoussées par un homme qui ne sait pas être chrétien à demi; ses menées sont découvertes par son mari, et M. de Valère échoue enfin, parce que Lucile irritée lui retire son appui.

Il y a dans ce roman, qui a déjà paru dans le *Correspondant*, et que M. Veuillot a fait précéder d'une préface fort spirituelle, de belles pages remplies des sentiments les plus catholiques; tout est intéressant: l'auteur met à nu toutes les bassesses électorales, et arrache sans pitié le masque de vertu dont se parent tant de femmes *honnêtes* selon le monde, mais dont le cœur renferme bien des iniquités. En un mot, cet ouvrage est une fine et habile critique de tout ce qui se passe dans un certain monde; et l'esprit chrétien qui l'anime d'un bout à l'autre peut en rendre la lecture très-utile pour les personnes qui ont déjà l'expérience des hommes. — M. Veuillot n'a sans doute pas prétendu l'écrire pour les jeunes gens, à qui il pourrait nuire, à notre avis, et qui, d'ailleurs, ne le comprendraient pas dans toutes ses parties. Au reste, l'auteur n'est pas un inconnu; il y a longtemps qu'il s'est acquis la sympathie des familles catholiques: aussi le verrions-nous avec plaisir employer son talent à de nouveaux ouvrages qu'on pût mettre sans crainte entre toutes les mains. Nous lui dirons aussi, parce que nous l'estimons, que des négligences de style déparent de temps en temps ses belles pages, et nous le lui disons, tout en acceptant jusqu'à un certain point son dédain pour la forme; mais les meilleures choses gagnent toujours à être présentées dans un style châtié et irréprochable.

107. **IMPORTANCE DE L'ÉDUCATION AU XIXe SIÈCLE**, par C.-J.-B. LECLERC, élève de l'Université, et ancien professeur. — 1 vol. in-8 de XXVIII-254 pages (1844), chez Sagnier et Bray, à Paris; — prix : 4 fr.

Tout ce qui a un rapport plus ou moins direct avec l'instruction de la jeunesse vient fort à propos à notre époque. Jamais, en effet, on n'avait étudié avec plus de soin la grande question de l'éducation, jamais on ne s'était plus occupé des moyens de la constituer sur d'autres bases. Homme de foi, quoique élève de l'Université, connaissant bien le sujet qu'il traite, puisqu'il a été professeur, M. Leclerc ne vient pas cependant l'examiner sous toutes ses faces : il se borne à une sorte d'étude sagement pensée des maisons d'éducation en général. Après avoir montré l'importance de l'éducation par rapport à la société, établi les droits et les devoirs des pères de famille par rapport à leurs enfants, bien

pensées et du style, on a dû mettre dans la bouche de l'un d'eux un langage un peu au-dessus des habitudes de son âge. M. l'abbé Pendaries, nous n'en doutons pas, obtiendra la satisfaction non-seulement du succès de son livre, mais aussi du bien qu'il pourra produire.

157. **PROTESTANTISME COMPARÉ AU CATHOLICISME** (LE) *dans ses rapports avec la civilisation européenne*, par l'abbé Jacques BALMÈS. — 3 vol. in-8, de VIII-535, 555 et 618 pages (1842-1844), chez Sagnier et Bray; — prix : 18 fr.

L'auteur, qui mérite d'être rangé au nombre des premiers publicistes de notre époque, explique lui-même à la fin de son ouvrage les motifs qui l'ont engagé à mettre la main à la tâche difficile qu'il a entreprise. Catholique et Espagnol, il exprime avec l'énergie qu'inspire ce double caractère les sentiments dont son cœur a été animé : « La « crainte de voir, dit-il, s'introduire dans ma patrie le schisme reli- « gieux, le spectacle des efforts qui se faisaient pour nous inculquer les « erreurs protestantes, la lecture de certains écrits où l'on établissait » que la fausse réforme a été favorable au progrès des nations : telles « furent les causes qui m'inspirèrent l'idée de travailler à cet ouvrage. « Mon but était de démontrer que ni l'individu, ni la société ne doivent « rien au protestantisme, ni sous l'aspect religieux, ni sous l'aspect « social, ni sous l'aspect politique et littéraire... La pensée dominante « de cet ouvrage est celle-ci : Avant le protestantisme, la civilisation eu- « ropéenne avait déjà pris tout le développement qui lui était possible ; « le protestantisme faussa le cours de la civilisation, et apporta des « maux immenses aux sociétés modernes ; les progrès qui se sont réa- « lisés depuis le protestantisme n'ont pas été obtenus par lui, mais « malgré lui (tom. III, p. 495, 498). » Cette pensée grande et féconde est développée dans l'ouvrage avec un talent rare et une clarté parfaite de raisonnement, que relèvent habituellement la pureté et l'énergie du style. L'auteur, après avoir établi la nature et les causes du protestantisme, de manière à faire voir dans ses premiers succès bien moins le résultat du génie de ses fondateurs, que les suites des égarements de l'esprit et du cœur de l'homme, oppose constamment à ses prétentions ou à ses écarts le phénomène sublime de l'Église catholique. Après quelques aperçus généraux sur le principe de dissolution que renferme la doctrine des prétendus réformateurs, sur l'instinct de foi dans les sciences, sur l'indifférence, le fanatisme et

l'incrédulité, fruits malheureux des nouvelles erreurs, etc., il examine le protestantisme et le catholicisme dans leurs rapports avec le progrès social, et montre l'Église abolissant l'esclavage; assurant la liberté de l'individu; portant le bonheur dans la famille par l'ennoblissement de la femme, l'indissolubilité du lien conjugal et la sublime vocation de la virginité; fortifiant les bases de la société par une sage direction imprimée à la confiance publique, par l'adoucissement des mœurs, par le développement de la bienfaisance et par les établissements religieux, soit dans l'Orient, soit dans l'Occident. Ce dernier article, développé dans une suite de réflexions solides, donne lieu à deux chapitres intéressants, l'un sur l'ordre des jésuites, l'autre sur l'avenir des institutions religieuses et sur leur nécessité actuelle. On résout ensuite, en passant, la grande question de la tolérance religieuse, ainsi que l'objection si souvent rebattue des horreurs de l'inquisition espagnole, dont on explique les causes et les rigueurs sans les justifier entièrement, mais en en rejetant les abus sur l'esprit du siècle, et non sur celui de la religion. De là, entrant plus largement dans le domaine de la politique, l'auteur ose aborder les points les plus délicats et les questions les plus brûlantes. La religion et la liberté, l'origine de la société, le droit divin, la transmission des pouvoirs, les facultés de l'autorité civile, la résistance légitime aux *gouvernements de fait* et *de droit*; telles sont les hautes considérations auxquelles il se livre, en évitant avec sagesse les écueils qui doivent naturellement surgir devant le génie assez courageux pour s'embarquer sur une mer si orageuse. Vient ensuite un aperçu de la société politique au seizième siècle, où l'on parcourt les différentes formes de gouvernement, la monarchie, l'aristocratie, et la démocratie dont on distingue deux sortes, une bonne et l'autre mauvaise, une exagérée et l'autre renfermée dans de justes bornes. On apprécie leur valeur réciproque, on représente leur lutte, on examine les causes qui ont amené en Europe le triomphe de la monarchie. Des réflexions sur les doctrines politiques avant l'apparition du protestantisme, sur la doctrine politique en Espagne, sur la liberté politique et l'intolérance religieuse, sur l'unité de la foi conciliée avec la liberté politique, sur le développement intellectuel sous l'influence du catholicisme, et sur la marche de l'esprit humain depuis le onzième siècle jusqu'à nous, terminent l'ouvrage, et présentent surtout deux beaux portraits de saint Bernard et de saint Thomas d'Aquin. Des notes savantes et nombreuses offrent à la fin de

chaque volume un vaste recueil de pièces justificatives, qui confirment victorieusement les assertions contenues dans le texte. Peut-être pourrait-on reprocher à l'auteur de n'avoir pas mis assez d'enchaînement dans ses pensées, et de liaisons dans les différents tableaux dont se compose son ouvrage; il est souvent difficile de se rendre raison du plan qu'il a cru devoir adopter et de la marche qu'il a suivie. Du reste, à l'exception de quelques passages qui paraîtront peut-être se rapprocher un peu de l'esprit libéral du siècle, ce livre ne renferme rien qui ne soit juste, solide, et exprimé en termes choisis, quoique exempts de toute recherche. On est étonné de retrouver un langage si français sous la plume d'un Espagnol. Nous savons que l'auteur, après avoir composé son ouvrage dans sa langue naturelle, l'a lui-même, avec l'aide d'un Français, transporté dans notre langue. Nous le remercions du présent qu'il a fait à notre littérature politique et religieuse. Nous remarquerons seulement que plusieurs expressions espagnoles sont restées dans la traduction, et auraient besoin de corrections. Ainsi les mots *magnat*, pour indiquer un grand seigneur (t. 1, p. 56); *ingenus*, pour signifier des personnes distinguées par la naissance (*ibid.*, 320), *fantaisie*, au lieu d'imagination (*ibid.* 343); *fortune*, pour hasard (t. 3, p. 30), etc., s'éloignent du génie de notre langue; elle ne permet pas de dire que *des états sont remédiés* (t. 1, p. 520), qu'une expression est *vaillante* (t. 2, p. 309), qu'un pas se fait vers la *satisfaction* d'un des premiers besoins de la société (*ibid.*, 350), que l'obéissance est un devoir *indéclinable* (t. 3, p. 116), qu'il ne faut pas commander ce qui *ne serait pas obéi* (*ibid.*, 204), etc... Nous ne connaissons ni le cardinal de Bénavent (*Bénévent*, t. 2, p. 135), ni le désert *du* (de) Sublac (*ibid.*, p. 340). Nous remarquerons aussi que le traité *de Spectaculis*, cité comme de saint Cyprien (t. 2, p. 391) n'est pas de lui, mais appartient à un auteur anonyme. On comprend bien que ces petites taches n'empêcheront pas cet ouvrage de faire époque dans notre littérature, et de demeurer comme un monument de méditations graves et de profonds raisonnements.

158. **RÉPUBLIQUE DE DIEU** (DE LA), *Union religieuse pour la pratique immédiate de l'égalité et de la fraternité universelles*, rédigé à la demande de ses frères, par C. PECQUEUR. — 1 vol. in-18, de XII-320 pages (1844).

Nous espérions en avoir fini avec les prophètes et les fondateurs de

religions nouvelles : assez de folies et d'extravagances nous semblaient avoir été prêchées, depuis la chute éclatante des saint-simoniens jusqu'à celle du Mapah, pour que le découragement se mît au camp des novateurs. Il n'en est rien cependant : la religion *rationnelle* prétend à son tour planter sa bannière sur les ruines des religions positives, qui lui paraissent impies et impossibles, et se fonder sur la fraternité et l'égalité universelles, allant jusqu'à la communauté absolue et à l'égalité des biens. — Nous ne dirons rien des impiétés semées dans ce volume : il est tellement inintelligible, que nous le croyons sans danger ; on dirait le rêve d'un esprit malade, l'effort d'une raison qui ne jouit pas de la plénitude de ses facultés. Il y a donc quelque chose de mieux à faire que de réfuter de tels livres, c'est de les laisser dans l'oubli où ils tombent tout naturellement, et de prier Dieu de rendre à leurs auteurs un peu de ce simple bon sens dont ils sont dépourvus. Moins ridicules, et dans la forme et dans le fond, de pareilles œuvres demanderaient une sévère répression ; descendues à ce degré, ce n'est pas dans une obscure prison que leurs auteurs devraient être enfermés, mais dans des asiles d'un autre genre, destinés à ceux qui troublent l'ordre sans avoir la conscience de ce qu'ils font.

159. RICHELIEU, MAZARIN, ET LA FRONDE, par M. Capefigue, 3e édition. — 2 vol. in-12, de xxv-448, et xxv-452 (1844), Belin-Leprieur; prix : 7 fr.

Nous avons plusieurs fois déjà parlé des travaux de M. Capefigue, écrivain laborieux et fécond, qui, à des époques assez rapprochées, a publié plusieurs ouvrages sur diverses périodes de l'histoire de France. Celui qui fait le sujet de cet article n'est pas un des moins importants : il comprend les années qui se sont écoulées depuis la mort de Henri IV jusqu'à celle du cardinal Mazarin, années fertiles en événements politiques, et dignes de fixer l'attention de l'historien. M. Capefigue paraît en avoir fait l'objet de nombreuses recherches, à en juger par les citations dont son livre est rempli. Il semble, pour le fond comme pour la forme, craindre de se traîner sur les pas de ses devanciers ; car il s'est formé un genre particulier pour lequel nous ne croyons pas qu'il ait eu de modèle, au moins en France. En effet, ses ouvrages ne sont précisément ni des histoires proprement dites, ni des mémoires : ils ne sont pas des histoires, car ils n'ont pas la noblesse du style, et ils renferment des détails trop familiers. Ils ne sont pas non plus de simples

Nous ne nous lasserons pas de le redire : il faut, quand on écrit pour la jeunesse, être sévère dans le choix des sujets, sévère aussi dans la forme, parce qu'on s'adresse à un âge où l'on est peu en garde contre les défauts, et trop porté à les imiter. Que nos écrivains catholiques veuillent donc ne l'oublier jamais.

178. CATÉCHISTE DES PEUPLES DE LA CAMPAGNE ET DES VILLES (LE), par UN PRÊTRE MISSIONNAIRE. — 2 vol. in-12, de 736 et 716 pages ; 3e édition (1844), chez Pélagaud et Cie, à Lyon, et chez Poussielgue-Rusand, à Paris ; — prix : 5 fr.

Les livres nouveaux qui se recommandent par leur but et leur utilité doivent, sans doute, être favorablement accueillis ; mais il ne faut pas pour cela dédaigner et laisser dans l'oubli les anciens qui ont bien aussi leur mérite : aussi applaudissons-nous volontiers au bon esprit des éditeurs, lorsque nous les voyons réimprimer des ouvrages estimés. Le *Catéchiste des peuples de la campagne et des villes* est probablement connu d'un grand nombre d'ecclésiastiques, puisque deux éditions antérieures se trouvaient épuisées. Il était digne du zèle d'un saint prêtre qui avait passé cinquante années à évangéliser les peuples de la campagne, de leur laisser après lui de bonnes et solides instructions. Il avait souvent remarqué que la plupart de ceux qui savent lire, manquant de livres à leur portée pour les occuper utilement les dimanches et fêtes, au lieu de les passer saintement, les profanent par la fréquentation des cabarets, des danses, ou par des travaux défendus ; c'est pour eux principalement qu'il a composé cet ouvrage. On y trouve, sans interruption de demandes et de réponses, toutes les instructions désirables sur le symbole, sur les commandements, sur les sacrements, sur les dévotions envers le très Saint-Sacrement, envers la sainte Vierge et envers les saints, sur les fêtes, sur les principaux temps de l'année ; les Evangiles des dimanches et fêtes, suivis de quelques réflexions ; la préparation à la mort et la méthode pour visiter les malades par l'auteur des *Instructions familières*. Beaucoup de traits historiques sont entre-mêlés aux instructions, en facilitent l'intelligence et les gravent dans la mémoire; on ne saurait reprocher à l'auteur son style familier, puisqu'il a emprunté à dessein le langage le plus à la portée des lecteurs auxquels il s'adresse. Peut-être pourrait-on désirer qu'il eût supprimé quelques expressions relatives au sixième précepte. — Cet ouvrage, imprimé précédemment en quatre volumes, a été réduit à

deux par les nouveaux éditeurs, sans doute pour en faciliter l'acquisition. Les vénérables ecclésiastiques qui exercent le saint ministère dans les campagnes ne sauraient en conseiller de meilleur ; il convient aussi au peuple dans les villes, et il ne sera pas sans utilité pour le pasteur.

179. **CONSIDÉRATIONS SUR LE RÈGNE DES QUINZE PREMIERS PAPES** *qui ont porté le nom de Grégoire*, par M. le chevalier Artaud de Montor, auteur ***des histoires de Pie VII, de Léon XII, et de Pie VIII.*** — 1 vol. in-8, de pages (1844), chez Ad. Le Clere et Cie ; — prix : 5 fr.

L'historien de Pie VII paraît avoir consacré exclusivement sa plume à l'histoire et à la défense de l'Eglise romaine. Il aime sa *chère Italie*, il aime surtout Rome et la papauté. Il se glorifie d'avoir été appelé *filius urbis* ; il se rend le témoignage, que nous nous empressons de confirmer, qu'il a mérité ce titre par les œuvres de sa piété filiale. Après avoir, dans la vie de Pie VII, révélé tant de faits et de pièces curieuses, qui, sans lui, peut-être n'auraient jamais vu le jour, il nous a fait connaître, avec l'autorité d'un témoin intelligent, les pontificats plus pacifiques de Léon XII et de Pie VIII, précédés chacun de notices sur les papes qui ont porté le nom de Léon ou de Pie. Aujourd'hui il publie des considérations sur le règne des quinze premiers papes qui ont porté le nom de Grégoire. C'est sans doute la préface toute faite d'une histoire de Grégoire XVI. Si nous entendons bien le sens de ce mot *Considérations*, l'auteur se propose ici moins de raconter les faits que de les apprécier ; et, si nous comprenons bien son introduction, il s'est encore proposé de venger le Saint-Siége d'attaques injustes et passionnées dans la personne de plusieurs de ses représentants les plus illustres. Il veut démontrer que ceux qu'on accuse d'avoir troublé l'Europe par leur ambition, ont été, au contraire, les conciliateurs les plus généreux et les plus vigilants ; que ceux qu'on accuse d'avoir envahi les droits des princes, ont seulement soutenu les droits que les princes leur avaient reconnus eux-mêmes ; en un mot, que ceux qu'on accuse d'avoir fait le mal, ont au contraire fait le bien. Rien de plus honorable, de plus noble et de mieux appuyé par les faits, que de telles intentions. Mais il nous reste à examiner si l'auteur a véritablement atteint le but qu'il s'est proposé. Sous ce rapport, nous devons dire que les *Considérations* ne nous ont pas entièrement satisfaits. Nous y voudrions une exposition plus complète des faits,

une explication plus claire, plus précise des circonstances dans lesquelles ces faits se sont accomplis, des idées des siècles passés sous l'influence desquelles les souverains pontifes ont agi. Ainsi, quand il est question de saint Grégoire Ier, pourquoi ne rien dire des services rendus par ce pontife à l'ordre de saint Benoît? Montrer cet ordre, qui a rendu lui-même tant de services à la société, protégé efficacement dès son origine par les éloges et les encouragements de l'Eglise romaine, c'eût été relever un des grands bienfaits de la papauté. Ainsi, quand il est question de Grégoire IV, pourquoi dire simplement qu'il fortifia Ostie contre les Sarrasins? Exposer quels étaient alors les dangers de l'Italie, les difficultés et l'incertitude de la défense, et montrer Grégoire IV, veillant constamment sur les ennemis du nom chrétien, travaillant de ses propres mains aux fortifications, dirigeant la résistance des Italiens, c'eût été relever et faire comprendre cette noble conduite des souverains pontifes qui ont été dans tous les temps les défenseurs de l'Italie. Nous ne croyons pas non plus que le pontificat de Grégoire VII soit suffisamment justifié. L'auteur ne nous expose pas assez complétement les abus de la simonie encouragée par des princes qui se disaient chrétiens, la lutte de l'Allemagne contre l'empereur Henri IV, et la modération si étonnante, après toutes les invectives de l'ignorance, que Grégoire VII apporta dans tous ces démêlés. On ne voit pas assez, dans ces considérations, l'Allemagne elle-même appelant le pape à son aide, et lui remettant le soin de faire cesser les abominations de l'empereur. On n'y voit pas assez, avec quelle réserve le pape, choisi pour arbitre, s'efforce de préserver Henri IV de la violence des princes, comme les princes de la violence de Henri IV; et la fameuse scène du château de Canossa n'est pas présentée sous son véritable jour. Le pontificat de Grégoire IX est confus. Pour faire considérer au lecteur le mérite héroïque de ce vieillard, presque centenaire, luttant contre toutes les forces d'un puissant empire, n'était-il pas nécessaire d'expliquer la querelle des Guelfes et des Gibelins, la rivalité de l'Italie et de l'Allemagne, et cette cause de l'indépendance italienne soutenue pendant deux siècles par les papes, et en particulier par Grégoire IX. Nous aurions voulu retrouver ici Grégoire IX assiégé dans Rome, ranimant ses amis, convertissant à sa cause ses ennemis, et mourant, pour ainsi dire, sur la brêche à quatre-vingt-dix-neuf ans.

L'auteur s'est souvent servi, et principalement dans les derniers

chapitres, de l'ouvrage de M. Gosselin sur le pouvoir temporel des papes au moyen âge. Nous l'en félicitons ; *mais nous aurions voulu* qu'il apportât à la défense de la cause qu'il soutient, un plus grand nombre d'arguments nouveaux. Cela ne veut pas dire qu'on ne trouve rien de nouveau dans son livre. Nous y avons lu entre autres choses, avec plaisir, les réclamations de Grégoire IX auprès de saint Louis, en faveur de l'Université de Paris, c'est-à-dire en faveur des sciences et des arts, et une citation peu connue sur la Saint-Barthélemy *à propos du pontificat* de Grégoire XIII (p. 131). Néanmoins, l'impartialité nous oblige à dire que les *Considérations* peuvent bien rappeler les faits à ceux qui les connaissent, mais qu'elles n'apprendront pas l'histoire à ceux qui ne la savent pas. Du reste, on lira cet ouvrage sans danger, et non sans plaisir. M. Artaud est du petit nombre de ces auteurs qu'on peut confier à toutes les mains.

180. **CONTES AUX ENFANTS DU PEUPLE**, ou *Traité pratique d'éducation*, en une série de petits drames qui ont pour scènes les rues, les faubourgs des villes, les campagnes et les salons, par Alph. VIOLLET. — 1 vol. in-18, de 250 pages (1843), chez Lacour; — prix : 1 fr. 25 c.

Ces petits contes peuvent plaire aux enfants et les amuser : ils renferment aussi assurément de très-bonnes leçons de morale; mais on regrette, ici comme ailleurs, que la religion ne soit pas la base de cette morale, l'âme des sentiments et des actions qu'on propose pour modèles, le correctif des vices ou des défauts qu'on veut faire éviter. C'est donc un de ces livres dont on peut permettre la lecture, mais auxquels on ne doit pas se borner, si on veut établir les vertus de l'enfance sur un fondement solide.

181. **DEVOIRS** (LES), *petite philosophie propre aux écoles primaires*, par C. L. BERGERY, professeur à l'école normale de Metz, etc. ; 2e édition, revue et augmentée. — 1 vol. in-18, de VIII-256 pages (1843), chez Hachette; — prix : 1 fr.

Trois chapitres sur Dieu, l'âme et son immortalité, servent, avec un autre chapitre sur le bonheur, comme d'introduction à ce petit volume. L'auteur traite ensuite des devoirs envers Dieu et envers soi-même, puis successivement de ceux de l'enfant, de l'écolier, de l'apprenti, de l'ouvrier, du domestique, du soldat, du maître, du mari, de la femme, du père, de la mère, de l'instituteur et du citoyen. A l'exception de quelques passages qui pourraient être facile-

soin de distinguer ces articles de ceux de Bergier. — Dans l'une et l'autre édition, on a placé en tête de l'ouvrage une Introduction et un plan de la théologie, manuscrit autographe de Bergier. — Dans l'édition de MM. Outhenin-Chalandre et Méquignon junior, on trouve, à la fin de chaque volume, des notes se rapportant à différents articles et les complétant, et extraites des plus célèbres apologistes de la religion, par monseigneur Gousset : c'est dire assez qu'elles sont savantes comme tout ce qui sort de la plume du vénérable auteur. Les articles nouveaux ont été rédigés par monseigneur Doney, alors chanoine théologal de Besançon, et aujourd'hui évêque de Montauban. — Ces articles sont beaucoup plus nombreux dans l'édition de M. Lefort, à Lille. Nous y avons trouvé, entre autres, les suivants qui manquent dans celle de Besançon : Sociétés bibliques, Bouddhisme, Exégètes (allemands), Fétichisme, Kantisme, Panthéisme (nouveau), Phrénologie, Rationalisme, Socialistes, etc. Dans d'autres articles, on a fait de simples additions, quelquefois contradictoires aux opinions de Bergier, notamment en ce qui tient aux opinions gallicanes. Du reste, toutes ces additions et les articles nouveaux ont été empruntés à des auteurs modernes, les plus renommés par leur savoir et par leur doctrine. A la fin de l'ouvrage de Bergier, on a ajouté, dans cette même édition, une nomenclature des principaux théologiens et de leurs ouvrages, et une table analytique pour diriger les lecteurs dans l'étude de la théologie ; cette table nous paraît devoir être très-utile à ceux qui voudraient faire un cours méthodique avec le *Dictionnaire* de Bergier. Les trois volumes in-4° de l'édition de Lille, imprimés à deux colonnes, en caractères très-nets et très-lisibles, peuvent très-aisément se relier en un seul ; on les vend même brochés ensemble, ce qui facilite beaucoup l'étude et les recherches. — Il nous semble que nous n'avons rien de plus à dire pour que nos lecteurs puissent apprécier ces deux éditions.

213. DICTIONNAIRE INFERNAL, ou *Répertoire universel des êtres, des personnages, des livres, des faits et des choses qui tiennent aux apparitions, aux divinations, à la magie, au commerce de l'enfer, aux démons, aux sorciers, aux sciences occultes, aux grimoires, à la cabale, aux esprits élémentaires, aux prodiges, aux erreurs et aux préjugés, aux impostures, aux superstitions diverses, aux contes populaires, aux pronostics, et généralement à toutes les fausses croyances*, par M. J. Collin de Plancy ; troisième

édition entièrement refondue, augmentée de 250 articles. — 1 vol. grand in-8, à deux colonnes, de 587 pages (1844), chez Paul Mellier, à Paris, et chez Guyot père et fils, à Lyon ; — prix : 12 fr.

Avant de parler de l'ouvrage, disons un mot de l'auteur, et rappelons, à sa gloire, son heureux retour à la foi catholique, sa rétractation touchante et *solennelle*, *publiée dans* la plupart des journaux religieux, et que nous avons nous-mêmes reproduite (Voy. t. 1, N° d'octobre). M. Collin de Plancy y condamne et foule aux pieds, avec l'humilité d'un chrétien sincère, tout ce qu'il avait écrit pendant quinze ans contre la foi et les mœurs; il anathématise ses propres ouvrages, les funestes leçons que bien des lecteurs ont pu y puiser, et il s'engage à réparer dans ses nouveaux écrits le mal qu'il a pu causer par les précédents. Admirables sentiments, qui devraient trouver bien des imitateurs! Au nombre des livres maudits par l'auteur lui-même, se trouvait le *Dictionnaire infernal*, plein d'érudition et de recherches curieuses, mais entaché de beaucoup d'erreurs. Fallait-il le proscrire sans retour, et n'était-il pas possible de conserver ce qu'il contient d'utile et d'instructif, en le purgeant de tout ce qu'il pouvait avoir d'offensant pour la religion? C'est ce qu'a fait M. Collin de Plancy dans cette nouvelle édition, où il a refondu entièrement et complété son premier travail, et pour en garantir l'esprit, il l'a soumis au jugement de l'autorité ecclésiastique.

Ce n'est pas une étude inutile pour les hommes graves que celle des superstitions sans nombre, de toutes les vaines croyances qui ont, de tout temps, désolé la terre. On y apprend ce que devient l'humanité abandonnée à son ignorance et à sa propre faiblesse, jusqu'à quel degré d'extravagance elle peut aller, et ce qu'on peut attendre de cette pauvre raison, dont quelques-uns sont si fiers, lorsqu'elle s'éloigne de Dieu. M. Collin de Plancy, l'histoire à la main, en a réuni des preuves nombreuses dans son vaste Dictionnaire, en y passant en revue tout ce qui touche aux égarements de l'esprit humain, aux superstitions diverses, aux apparitions, aux divinations, à la magie, aux sorciers, à toutes les impostures de ce genre. Il lui a fallu de nombreuses lectures, une rare patience et un long travail pour faire entrer dans son cadre une si grande variété de détails, près desquels quelques omissions peuvent se comprendre et s'excuser. Mais ce qu'il nous importe davantage, c'est de considérer le point de vue d'utilité de l'ouvrage. Quelques personnes qui l'ont lu avant nous lui ont fait

un reproche des choses bizarres et singulières qu'il contient, comme s'il pouvait en être autrement dans un livre destiné à mettre à nu toutes les erreurs et les faiblesses de l'esprit humain. L'auteur n'a fait mention de toutes ces vaines croyances que pour en montrer les ridicules et en dévoiler la puérilité. Seulement, en les racontant, il n'avait pas à entrer sur chaque article dans une longue réfutation; un mot, une légère ironie lui suffisent d'ordinaire. Mais lorsqu'il s'agit d'un dogme catholique altéré ou méconnu, il l'expose et fait voir que, hors de la vérité, tout est superstition. On a exprimé la crainte que des lecteurs crédules et superficiels ne prissent au sérieux l'exposé de toutes ces superstitions. Alors nous dirons que le *Dictionnaire infernal* ne convient pas à ces sortes de personnes, et nous croyons d'ailleurs que, par sa forme et son prix, il n'est pas destiné à devenir populaire. De plus, pour peu qu'on ait pris la peine de lire la préface, ce qu'on ne fait pas assez souvent, il sera impossible de se méprendre sur le but et les intentions de l'auteur, comme sur le sens de ses paroles. Il suffit de lire ces lignes : « L'auteur de ce livre, dans les deux « premières éditions qu'il en a faites, est tombé lui-même, d'une ma- « nière déplorable, dans les *écarts qu'il condamne ici*. Entraîné hors « du sein de l'Église, centre unique de vérité, il s'est égaré dans les « sentiers d'une philosophie menteuse, et il a semé ses écrits d'er- « reurs qu'il déteste et désavoue. Rentré dans l'église romaine par « une grâce de la bonté de Dieu dont il n'était pas digne, il a pu re- « connaître que l'Église seule a les moyens de combattre efficacement « les égarements superstitieux et les travers absurdes de l'imagina- « tion (p. 3). » Plus loin l'auteur fait cette remarque judicieuse que « les seuls hommes qui vivent exempts de superstitions sont les fi- « dèles enfants de l'Église, parce qu'eux seuls possèdent la vraie « lumière. Les douteurs, au contraire, semblent tous justifier cette « grande parole, que ceux qui se séparent de Dieu ont l'esprit four- « voyé ; car, parmi eux, les plus incrédules sont aussi les plus super- « stitieux..... Il est donc utile, nous le pensons du moins, de donner, « dans un meilleur esprit, une nouvelle édition de ce livre *pour dis- « siper les erreurs et les superstitions répréhensibles*, *et pour expo- « ser aux curieux* les croyances bizarres et singulières qui ne sont « que poétiques (comme on dit à présent) sans être dangereuses (p. 3 « et 4). » Ces paroles expliquent suffisamment la pensée de l'auteur et l'usage qu'on doit faire de son livre.

214. DOCTRINES MORALES ET POLITIQUES, *cas de conscience et aphorismes des Jésuites, textuellement extraits et traduits des écrivains de la Compagnie de Jésus.* — In-8, de VIII-392 pages (1844).

On n'a peut-être pas assez remarqué par quelle tactique inqualifiable les adversaires du clergé ont complétement changé le champ de bataille depuis quelques mois. Ne sachant comment répondre aux partisans de la liberté d'enseignement citant à l'appui de leurs énergiques réclamations de nombreux passages semés d'erreurs de tous genres, ils ont pris à leur tour l'offensive, et ont prétendu être en mesure de prouver que s'il est un enseignement pernicieux, c'est celui du clergé, que s'il est une morale corruptrice, c'est celle que nous professons, que s'il est des hommes dangereux, par conséquent, ce sont ceux dont la mission sur la terre est de rendre leurs frères meilleurs. Et qu'on ne nous taxe pas d'exagération : tout le scandale soulevé il y a quelques mois par les articles d'un journal ouvrant ses colonnes à la discussion des cas de conscience les plus délicats, toutes les attaques auxquelles se livre presque chaque jour une partie de la presse, les pamphlets intitulés les *Actes des apôtres* (v. p. 200 du présent volume), et tant d'autres, ne justifient que trop notre remarque. On voudrait persuader au peuple que c'est aux ennemis de la foi qu'il faut demander des règles sûres de conduite, c'est-à-dire à ceux dont la vie est trop souvent en opposition directe avec la vertu. Grâces au ciel, de pareilles tentatives échoueront toujours contre le sens droit et la raison éclairée des personnes instruites; mais quels déplorables effets ne peuvent-elles pas produire sur les esprits faibles, sur les gens ignorants ou prévenus? Il importe de les signaler, pour qu'on se tienne sur ses gardes et qu'on se méfie de ces prétendus amis de l'Eglise et du clergé, qui cachent sous des mots sonores le venin de leurs doctrines et l'hypocrisie de leur conduite. — Le volume qui nous inspire ces réflexions est un produit nouveau de cette guerre déplorable. Et qu'on ne dise pas qu'il ne s'agit ici que des Jésuites; personne n'ignore plus que sous ce nom le clergé tout entier est attaqué, calomnié, outragé chaque jour. Mais en fût-il autrement, nous le supposons un moment, à quel homme ayant l'usage de sa raison, persuadera-t-on qu'une Société tout entière prêche une doctrine qui permet ou excuse la simonie, le blasphême, la magie, le parjure, le faux témoignage, le vol, le recel, l'homicide, le suicide, le parricide, l'i-

dolâtrie, le régicide et les péchés les plus honteux? Or, voilà ce qu'ont voulu prouver les auteurs anonymes de ce volume. Pour y parvenir, ils ont compilé les livres publiés avant eux dans le même but, et groupé, en les rapprochant ou en les éloignant suivant les besoins de leur thèse les textes qui semblent appuyer ce qu'ils veulent prouver, se souciant fort peu de ne choisir que des auteurs dont les œuvres fassent autorité, mais empruntant pêle-mêle, et des propositions regardées comme douteuses, et d'autres formellement réprouvées et condamnées. Nos lecteurs jugeront si une telle conduite indique beaucoup de bonne foi; s'il y en a, par exemple, à présenter comme doctrines des Jésuites celles de ceux de leurs membres qu'ils ont eux-mêmes condamnés; à disposer des textes de manière à leur donner, en les isolant de leurs antécédents et de leurs conséquents, un sens souvent tout différent de celui que l'auteur y a attaché; s'il est prudent de jeter dans le monde des esprits légers et superficiels les questions les plus délicates et les plus ardues de la théologie, et d'emprunter aux casuistes, pour les soumettre aux jugements des gens du monde, des pages qu'on ne peut traduire en français et qu'il faut conserver en latin? Mais que parlons-nous de prudence? On veut du scandale, on veut rendre ridicule la science même qui a fait l'objet des études de tout le clergé, et le rendre odieux lui-même. Dieu ne permettra pas que ce complot impie réussisse.—Il faudrait tout un volume pour analyser et réfuter ce livre; quelqu'un se chargera-t-il de cette tâche? Nous l'ignorons. Pour nous, qu'il nous suffise de signaler et l'ignorance des éditeurs qui confondent les *Lazaristes* avec les Jésuites (p. 5), de montrer le but qu'ils se proposent, et de dénoncer leur œuvre immorale à tous les cœurs honnêtes.

215. ÉMANCIPATION AUX ANTILLES FRANÇAISES, par M. GOUGENOT DES MOUSSEAUX. — 1 vol. in-8, de 184 pages (1844), chez Dauvin et Fontaine; — *prix : 3 fr. 50 c.*

La question de l'émancipation des noirs dans les colonies a une grande importance que tout le monde comprend, non-seulement sous le rapport de l'humanité, mais aussi au point de vue de la religion, qui seule, sans prêcher la révolte et sans briser violemment les liens de la subordination et de la justice, a toujours adouci le sort de l'esclave et aboli peu à peu l'esclavage partout où elle a pu exercer librement son heureuse influence. Cependant il faut dire que la question a

été souvent mal comprise en elle-même par un grand nombre de ceux qui s'en sont occupés, les uns partisans d'une liberté immédiate et sans limite, les autres mal informés de la situation de nos colonies, de celles même des nègres dont ils se constituent les ardents défenseurs. La brochure de M. Gougenot des Mousseaux est de nature a porter la lumière sur cette question. Il commence par établir l'utilité des colonies pour une grande nation comme la nôtre, et les raisons solides qu'il en donne se résument dans ce peu de mots : « Tous les « peuples se disputent ces possessions lointaines, réserve du com- « merce et pépinière de la marine, » par conséquent source de richesses. La politique anglaise lui paraît, non sans fondement, la principale cause des influences contraires à nos colonies. Il prouve ensuite que les systèmes d'émancipation proposés aux chambres législatives pèchent essentiellement en ce que les sentences y remplacent les principes, et les préventions l'expérience ; parce qu'on y oublie trop les intérêts de la France, les intérêts du planteur et ceux du nègre lui-même, d'où il résulte que ces systèmes seraient funestes aux uns et aux autres. L'auteur traite encore la question de l'indemnité, du travail libre, des diverses sortes d'esclavage, et il nous a paru toujours dans la vérité. Mais ce qui était particulièrement de notre compétence, et devait surtout attirer notre attention, ce sont les moyens d'arriver à une émancipation raisonnable, sérieuse et durable. M. Gougenot des Mousseaux propose les seuls qui soient réellement efficaces, la religion qui, en respectant les droits et en prêchant les devoirs, est mortellement hostile à l'esclavage, parce que de tout homme elle fait une chair pareille à tout autre homme et descendue d'un père commun, un esprit semblable sorti des mains d'un commun créateur. L'auteur établit nettement la supériorité du catholicisme sur les sectes dissidentes pour cette auguste mission ; car le protestantisme, formé d'un mélange de religions sans liens, dont le nombre égale, d'après son propre principe, celui des membres qui le composent, ne peut enseigner que des vérités variables et de circonstance, qui, par là même, ne sont plus des vérités, et ne sont pas surtout ces vérités catholiques qui vont à tous les temps, à tous les lieux, à tous les hommes. Les nègres sont généralement disposés à recevoir l'instruction religieuse, il ne leur manque que des ouvriers évangéliques. Puisse-t-il leur en arriver, conduits, non par l'intérêt ou par la faveur, mais par un zèle pur et désintéressé ! Puissent les vues et les conseils de l'auteur à cet égard se

réaliser pour le bien de l'humanité et la gloire de la religion. Sa brochure se recommande aux hommes graves qui s'occupent des hautes questions sociales et religieuses.

216. ESSAI SUR L'AUTHENTICITÉ DES QUATRE VERSIONS CANONIQUES DE L'ÉVANGILE, précédé de *Réfutations d'objections, et de remarques dirigées contre leur authenticité*, par L. DE ROÜEN, baron D'ALVIMARE, lieutenant colonel en retraite, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'Honneur. — Brochure in-8, de 66 pages (1844). — Se distribue au bureau de la *Bibliographie catholique.*

Ce ne sont pas seulement ses connaissances et son instruction, c'est aussi sa fortune que le vénérable auteur du *Recueil de réfutations de quelques objections tirées des sciences*, etc. (v. notre t. 1, nº 98), consacre à la gloire et à la défense de la religion, par une générosité bien rare, mais dont, il faut le dire, peu de personnes sont en mesure d'imiter l'exemple. Une objection dirigée contre l'authenticité des quatre versions canoniques de l'Évangile, et basée sur cette supposition que le mot *selon* saint Mathieu, saint Marc, etc., ne voudrait pas dire Évangile par saint Mathieu, par saint Marc, etc., mais composé *selon les maximes*, *la doctrine*, *les écrits* de saint Mathieu, de saint Marc, etc., a inspiré à M. le baron d'Alvimare la pensée de cette brochure. Il réfute d'abord l'objection d'une manière purement rationnelle et grammaticale; il établit ensuite la différence qui existe entre les versions apocryphes de l'Evangile et celles qui sont authentiques; il répond à une autre objection tirée des variations des quatre versions canoniques et dirigée contre l'inspiration divine des évangélistes; enfin il établit l'authenticité de ces quatre versions reconnues par l'Eglise. M. le baron d'Alvimare résume les preuves les plus claires, et si son argumentation ne paraît pas toujours très-théologique, ainsi que nous-même nous le lui avons fait observer relativement à la définition qu'il donne de l'inspiration divine (p. 30 et 32), il faudra se rappeler qu'ayant écrit pour des personnes incrédules, il n'a voulu procéder que d'une manière purement rationnelle. M. le baron d'Alvimare qui a distribué si généreusement par nos mains à nos abonnés un bon nombre d'exemplaires de son *Recueil de réfutations* nous en a remis aussi de son *Essai* pour la même fin. Ce serait l'affliger que d'en vendre un seul exemplaire, de quelque manière que ce soit. Honneur donc au vénérable auteur!

de voir nos frères égarés faire un pas de plus vers la vérité? Nous avons d'autres motifs que le *journalisme* pour l'espérer. Nous reprocherons encore à M. l'abbé Robert quelques hors-d'œuvre, et l'emploi de quelques tournures qui sentent trop le néologisme, comme celles-ci, qui se présentent presque à chaque page : résolu était-il, aidé fut-il, portés étaient-ils, etc. ; à part ces quelques observations l'*Histoire de saint Thomas Becket* instruira la jeunesse en la récréant.

220. HISTOIRE GÉNÉRALE DES VOYAGES *et des découvertes maritimes et continentales, depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours ;* traduite de l'anglais de W. DESBOROUG COOLEY, par Ad. JOANNE et OLD NICK. — 3 vol. in-18, de 1178 pages, chez Paulin ; — prix : 10 fr. 50 c.

Un intérêt tout particulier s'attache aux voyages : on y trouve tour à tour le récit d'événements historiques, des descriptions de mœurs, de coutumes, de pays. Dans ces sortes d'ouvrages on apprend, comme en jouant, l'histoire et la géographie. Il ne faut donc pas s'étonner de la faveur dont jouissent les voyages, et du grand nombre de volumes publiés en ce genre. L'ouvrage que nous examinons aujourd'hui, et qui comprend une histoire complète des voyages depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, ne le cède pas en intérêt à tous ceux qui l'ont devancé ; c'est même un des plus agréables à lire, en même temps qu'un des plus instructifs. Nous l'avons lu avec soin, et nous n'avons rien remarqué qui puisse empêcher de le mettre entre les mains des jeunes gens et des gens du monde. Toutefois, nous devons faire observer d'abord que les opinions de W. D. Cooley sur l'autorité historique de la Bible en sont pas toujours très-chrétiennes (nous ne disons pas catholiques, l'auteur étant protestant), et en second lieu, que l'influence des pèlerinages au moyen âge, sur les études géographiques, n'est qu'à peine indiquée et appréciée d'une manière équivoque. Ces deux taches ne nous paraissent pas néanmoins de nature à faire prohiber entièrement l'*Histoire générale des voyages.*

221. HISTOIRE DU PAPE PIE VIII, par M. le chevalier ARTAUD DE MONTOR ; ouvrage faisant suite aux histoires de Pie VII et de Léon XII, par le même auteur. — 1 vol. in-8, de XXX-400 pages (1844), chez Ad. Le Clere et Cie ; — prix : 7 fr. 50 c.

Il est des hommes instruits qui, ayant fourni une longue carrière dans les affaires publiques, y ont tellement contracté des habitudes

de travail, qu'ils savent encore rendre leurs loisirs utiles à la société, en s'occupant de publications littéraires propres à augmenter le domaine de la science. M. le chevalier Artaud de Montor est de ce nombre. Après avoir pendant de longues années rempli dans la diplomatie des emplois élevés, il consacre une honorable retraite à la composition d'ouvrages historiques qui, par le choix même de la matière, excitent l'intérêt. En effet, la vénération profonde que les catholiques ont pour les souverains pontifes leur fait accueillir avec une pieuse avidité le récit des actions des vicaires de Jésus-Christ. C'est donc bien mériter de la société catholique que d'écrire l'histoire des papes de notre siècle, comme on l'a fait pour ceux des siècles passés. M. Artaud s'est imposé cette tâche et l'a jusqu'ici remplie avec zèle. Après avoir précédemment donné les histoires de Pie VII et de Léon XII, il vient de publier celle de Pie VIII, successeur immédiat du dernier de ces deux pontifes. Son livre commence par une introduction dans laquelle il donne des notices sur tous les papes qui ont porté le nom de Pie, comme il vient de nous donner un volume sur les papes qui ont porté le nom de Grégoire. Il nous apprend ensuite que Pie VIII se nommait avant son exaltation François-Xavier Castiglioni, qu'il était né à Cingoli, près d'Ancône, le 20 novembre 1761, et qu'il appartenait par sa naissance à une famille noble de ce pays; qu'il fit de bonnes études, qu'il acquit surtout une connaissance approfondie du droit canonique, et qu'il aida beaucoup Devoti dans la composition de l'ouvrage estimé que celui-ci a publié sous le titre de : *Institutiones canonicæ*. Castiglioni, entré dans la prélature romaine, fut en 1800 nommé par Pie VII au siége épiscopal de Montalto. A cette époque Bonaparte était tout puissant en Italie; mais sa puissance n'effraya pas le nouvel évêque, qui soutint avec intrépidité les droits de l'Église. Cette conduite généreuse lui attira des persécutions, et il passa plusieurs années en exil. Promu au cardinalat en 1816, il devint ensuite évêque de Frascati, et obtint toute la confiance de Pie VII, qui le regardait comme son successeur. Dans le conclave qui suivit le décès de ce pape, il eut quelques chances de succès; mais Léon XII l'emporta. Celui-ci étant mort après moins de six ans de pontificat, Castiglioni fut élu à sa place et prit le nom de Pie VIII. Le règne du nouveau pape ne fut pas de longue durée. Nommé le 31 mars 1829, il n'occupa le Saint-Siége que pendant dix-huit mois, et mourut le 30 novembre 1830. Mais si les événements de son pontificat ne sont pas

nombreux, il y en eut un très-remarquable par son importance ; nous voulons parler de la révolution de juillet, qui causa une si grande perturbation dans l'Église de France et surtout dans l'Église de Paris, alors gouvernée par Mgr. de Quélen. Ce sage prélat désira, dans l'état de perplexité où le jetait sa nouvelle position, consulter le souverain pontife, et la nécessité sans doute le contraignit de lui envoyer un laïque, qui n'était peut-être pas assez au fait des matières sur lesquelles il avait à s'expliquer avec le pape. M. Artaud relève diverses assertions de cet envoyé, qui nous avaient toujours parues erronées, entre autres la disposition de la France à se séparer du centre de l'unité, chose dont il n'a été nullement question en 1830, et qui serait d'ailleurs impossible, à cause du vif et sincère attachement que les *nombreux catholiques français professent* pour le Saint-Siége. Après des détails très-circonstanciés sur l'époque dont nous parlons, l'auteur présente une revue rétrospective des pontificats de Pie VII, de Léon XII et de Pie VIII ; c'est comme un résumé de tout ce qu'il a dit dans ses histoires, et peut-être aussi de faits qu'il aura recueillis depuis qu'elles sont écrites. On trouve des choses curieuses dans cette revue, et il ne faut pas en être surpris : placé par sa position diplomatique dans une situation qui lui permettait d'observer de près les actes de la politique, M. Artaud de Montor a acquis la connaissance de bien des détails intéressants. Aussi ne doutons-nous pas que son livre ne soit utile pour l'histoire générale de l'Église. Nous y avons remarqué cependant quelque chose de lâche et de décousu, quelques négligences de style, particulièrement dans la traduction d'un passage de l'oraison funèbre de Pie VIII par le cardinal Maï : ainsi l'Académie française n'admet pas le mot *fortitude*, qui se lit page 318. Mais hâtons-nous de dire que ces taches disparaissent devant les sentiments si franchement catholiques que l'auteur manifeste dans tout son livre ; personne ne se montre plus dévoué que lui au Saint-Siége ; il ne laisse pas échapper la moindre occasion d'en relever l'autorité et d'en parler avec éloge ; c'est assez dire que cette histoire peut être lue avec profit.

222. HISTOIRE RELIGIEUSE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE ***de la Compagnie de Jésus*, *composée sur les documents inédits et authentiques***, par J. Crétineau-Joly. Tome I et II de 500 et 584 pages (1844), chez Paul Mellier; — prix de chaque volume : 7 fr. 50 c.

Cet ouvrage aura quatre volumes. Nous rendons compte aujourd'hui

des deux premiers à raison de leur importance et de leur opportunité. Nous rendrons compte des deux autres lorsque la publication sera terminée.

C'est une grande entreprise qu'une histoire complète de la compagnie de Jésus; ce n'est pas moins qu'une histoire universelle des nations et des *idées*, pour nous servir d'une expression qui est fort à la mode dans notre temps; car les Jésuites se retrouvent chez tous les peuples dans l'ancien et le nouveau monde, et dans toutes les fonctions dont la religion peut inspirer le goût et l'amour à ses disciples. Ils sont missionnaires et instituteurs, conservateurs de la foi chez les peuples catholiques, adversaires de l'erreur chez les peuples hérétiques, ils élèvent, ils instruisent, ils forment à la vertu et à la science les enfants des catholiques, ils civilisent les peuples convertis, et leur apportent, après la religion, source de tout bien, le bonheur que Dieu a laissé à l'homme sur la terre. Il faut donc, pour raconter dignement leur histoire, connaître non-seulement ce qu'ils ont fait, mais ce qui s'est fait contre eux; non-seulement leurs travaux, mais les obstacles qu'ils ont rencontrés, les diverses erreurs qu'ils ont combattues, hérésies et idolâtries, les crises politiques ou religieuses, les siècles littéraires auxquels ils ont été mêlés, leurs prédications et leurs écrits, leurs missions et leurs colléges, leurs martyres et leurs poésies, les attaques qu'ils ont soutenues et la défense qu'ils y ont opposée. Il faut ensuite former de cette multitude de détails un ensemble régulier, tout à la fois chronologique et raisonné, qui donne au récit une marche ferme et animée, qui concilie la clarté avec l'exactitude, et qui prévienne les omissions et la lenteur. Dans un travail de ce genre, après avoir trouvé les matériaux, le plus difficile, peut-être, c'est de trouver la méthode.

M. Crétineau-Joly, dans les deux volumes que nous connaissons, a fait preuve de ce double mérite : il sait beaucoup et il compose bien. Nous n'entreprenons pas l'analyse de ce travail, car on ne fait guère l'analyse d'une histoire que par une table des matières. Le premier volume commence avec la conversion d'Ignace de Loyola, le second s'arrête au milieu du généralat d'Aquaviva et du règne de Henri IV. On y trouve donc l'origine de la société de Jésus dans la conversion de son fondateur, et un exposé précis des constitutions de cet institut célèbre; puis, à peine les disciples d'Ignace sont-ils parvenus au nombre de dix, l'on voit commencer leur lutte contre le protestan-

tisme, et leurs missions dans les contrées nouvellement découvertes par les Portugais; Salméron et Lefèvre à côté de saint François-Xavier; le concile de Trente; l'opposition des protestants et des parlements aux Jésuites, en France; après la mort d'Ignace, les généralats de Laynez, de François de Borgia et d'Aquaviva, les services rendus par l'ordre à la religion et à la royauté en Espagne, les missions au Brésil, au Pérou, dans la Floride, en Angleterre sous Elisabeth; au Japon, au Chili, en Tartarie, en même temps que leurs rapports avec les chefs de l'Église et les souverains de l'Europe.

L'auteur a pris occasion des grands intérêts auxquels les Jésuites sont mêlés, pour apprécier de grandes questions souvent débattues, et presque toujours brouillées par la haine et la mauvaise foi; ainsi la ligue, ce grand mouvement catholique de la France où les hérétiques n'ont voulu laisser voir qu'une révolte, ainsi la tolérance protestante, ce grand mensonge qui servait à couvrir un vaste projet de tyrannie universelle, ainsi la cruauté et l'intolérance catholiques, cette infâme calomnie qui prétendait changer le droit de légitime défense en persécution préventive. Dans toutes ces circonstances, l'auteur fait preuve de savoir et d'élévation de vues. Nous devons louer aussi la tactique adoptée par lui pour faire connaître et expliquer les constitutions des Jésuites, qui ont été l'objet de tant de controverses. Il ne se pose pas plus en ami qu'en ennemi des Jésuites; il fait connaître d'abord les constitutions, puis les accusations portées contre elles, enfin les réponses des Jésuites aux accusations, et quoiqu'il soit facile de voir qu'il est du parti des défenseurs, il laisse au lecteur la liberté de se former une opinion d'après les documents qu'il lui livre impartialement. Cette méthode est sage et victorieuse. Nous dirons encore que le récit est animé, quelquefois entraînant, peut-être même trop rapide en certains endroits, et que, la lecture une fois commencée, on regrette que la vaste étendue d'une pareille histoire oblige à l'interrompre. Nous ignorons ce que seront les deux autres volumes; mais il est permis de présumer que l'auteur sera fidèle à lui-même, et que nous pouvons dès à présent recommander son ouvrage.

223. ΙΕΖΕΚΙΗΛ ΚΑΤΑ ΤΟΥΣ ΕΒΔΟΜΗΚΟΝΤΑ ΕΚ ΤΩΝ ΤΕΤΡΑΠΛΩΝ ΩΡΙΓΕΝΟΥΣ. — **Iezeciel** ***secundum septuaginta ex tetraplis Origenis e singulari chisiano codice annorum circiter CM.***, opera et studio R. D. Vincentii de Regibus, olim linguæ sanctæ in Vaticana Bibliotheca

à M. l'abbé Dassance le dessein de cet ouvrage ; c'est que, sans négliger assurément la piété qui entretient la ferveur et le zèle, il ne faut pourtant pas oublier qu'elle manque de solidité et s'éteint facilement si elle n'a pour fondement cette foi sincère qui fait la vie du chrétien : *justus ex fide vivit*, et que, sous ce rapport, l'instruction est souvent trop négligée dans l'éducation religieuse des enfants, dans les catéchismes même, pendant et après la première communion. .« Voilà peut-être pourquoi, dit l'auteur, on a tant de « peine à ramener à la religion, ceux que le monde a entraînés dans « ses désordres, et dont l'enfance, toute pieuse, semblait présager un « meilleur avenir. Leur dévotion était sincère, affectueuse ; mais « comme elle n'était pas éclairée, maintenant un remords salutaire « ne trouble pas leur conscience ; car ils ignorent profondément les de- « voirs qu'ils ont à remplir envers Dieu, envers eux-mêmes et en- « vers le prochain (p. 8). » M. l'abbé Dassance, frappé avec raison de cette vérité, s'attache donc, dans ses *Instructions pour la première Communion*, à éclairer l'intelligence des enfants, à fortifier leur foi sans négliger de nourrir leur piété. — Après les prières du matin et du soir, pour la messe, et quelques autres, viennent les instructions. L'auteur commence par exposer en quoi consiste la vie chrétienne, ou la vie de la grâce, laquelle se conserve par la prière, se perd par le péché, se recouvre par la pénitence. Puis il donne des instructions sur le sacrement de pénitence et ses trois parties essentielles ; sur l'institution et l'excellence de l'eucharistie, sur les dispositions nécessaires à une bonne première communion et sur ses effets, sur le sacrement de confirmation. Les divers chapitres sont terminés par une prière ou élévation, qui, avec les prières propres à la réception des sacrements, place ainsi la piété à côté de l'instruction. Ce livre, approuvé par Mgr. l'archevêque de Paris, est, à notre avis, un des meilleurs qu'on puisse recommander aux enfants à l'époque de leur première communion.

226. **LÉGENDES DES SEPT PÉCHÉS CAPITAUX**, par J. COLLIN DE PLANCY. — 1 vol. in-8, de 388 pages (1844), chez Paul Mellier ; — prix : 5 fr.

La couverture du livre porte en tête : *Bibliothèque des légendes*, et l'auteur nous promet, en effet, une série de six ou huit autres volumes contenant des légendes sur les commandements de Dieu, sur la sainte

Vierge, les légendes des douze convives du chanoine de Tours, de l'histoire de France, des origines. Celui que nous venons de lire, le seul que nous ayons encore, nous fait désirer les suivants comme une bonne fortune pour les personnes avides de lectures agréables et inoffensives; car M. Collin de Plancy tiendra certainement sa promesse de réparer dans de nouveaux ouvrages le mal produit par ceux qu'il a si honorablement condamnés, et il est d'ailleurs un narrateur habile; il serait difficile de raconter avec plus de facilité, de grâce et d'intérêt. Pour ce qui est de ce premier volume, « afin, dit l'auteur, de rendre plus « sensible la morale de ces récits, on les a attachés aux sept péchés ca- « pitaux, sources de tous nos vices. L'application n'est pas toujours « précise, on ne se le dissimule pas. Mais on pense que la rigueur lo- « gique qui doit présider aux écrits du philosophe moraliste, n'astreint « pas au même degré le narrateur, obligé de respecter les faits. » Le fond de ces légendes est, en effet, historique; les dates sont exactes et les caractères conservés. L'auteur ne revendique pour lui que la couleur, la disposition et les détails. Lorsqu'il donne un conte, il en prévient le lecteur. — Dans ce volume donc, il a réuni plusieurs légendes sous le titre de chacun des sept péchés capitaux, et il a dû y comprendre le troisième, la luxure. Dans les légendes qu'il y rattache, il peint le vice et le triomphe de la vertu avec toute la réserve et la délicatesse possibles. Nous croyons que la disposition, l'entraînement et l'intérêt du récit en rendront la lecture sans danger pour la généralité des lecteurs. Toutefois, les mères qui craignent les peintures, même les mieux voilées, pour l'imagination trop vive de leurs filles, pourront, avant de leur confier les légendes relatives à la luxure, en prendre connaissance. — Que M. Collin de Plancy continue donc son œuvre avec une réserve non moins scrupuleuse, et il offrira aux familles chétiennes et aux bibliothèques paroissiales des lectures plus agréables que tous les romans du jour.

227. LIVRE DES ENFANTS BIEN SAGES (LE), par Ortaire FOURNIER, auteur de *Pierre Durand*, des *Jeunes insulaires*, du *Paradis terrestre*, etc. — 1 vol. in-18 anglais, de 278 pages (1844), chez Charles Warée; — prix : 2 fr.

Il n'est pas toujours facile de faire de bons livres de contes pour les enfants; car il faut pour cela être doué d'un talent tout à fait à part; posséder un style d'une grande simplicité, nous dirions presque de

239. THÉOLOGIE MORALE *à l'usage des curés et des confesseurs*, par Mgr. THOMAS M.-J. GOUSSET, archevêque de Reims, Légat-né du Saint-Siége, primat de la Gaule-Belgique, etc. — 2 vol. in-8, de VI-580 et 682 pages (1844), chez Perisse frères, et chez Waille; — prix : 12 fr.

Voici un livre qui sera accueilli, sans doute, avec empressement par un grand nombre d'ecclésiastiques. Le nom de Mgr. Gousset, la réputation qu'il s'est acquise par ses études théologiques longtemps même avant son épiscopat, les travaux en ce genre qu'il a déjà publiés, seraient par eux-mêmes une recommandation de cet ouvrage. — Le premier volume, épuisé en peu de mois, et qui se réimprime en ce moment, contient les *Traités des actes humains, de la Conscience, des Lois, des Péchés, des Vertus, du Décalogue, et un Appendice de quelques consultations et réponse du Saint-Siége sur le magnétisme animal*, et sur le *Prêt à intérêt*. Dans le serond volume qui vient de paraître, le savant prélat traite des sacrements en général et de chaque sacrement en particulier, des indulgences, des censures et des irrégularités. Avoir indiqué ces matières, c'est être par là même dispensé de toute autre analyse, car on comprend bien que toutes les questions pratiques qui s'y rattachent, y sont naturellement traitées. L'auteur appuie la plupart de ses décisions sur l'autorité de beaucoup de théologiens estimés, en particulier, de Saint-Liguori, dont il a lui-même précédemment défendu les principes, et que par conséquent, il suit plus généralement. Les autorités sont ordinairement citées par des renvois au bas des pages. Les qualités qui distinguent d'ailleurs la *Théologie morale* de Mgr. Gousset, et qui en feront un livre très-utile aux curés et aux confesseurs auxquels il est destiné, c'est une grande clarté, une grande netteté, une grande précision, c'est une foule de détails très-pratiques sur lesquels on a souvent besoin de s'éclairer dans l'exercice du saint ministère, et qu'on ne trouve point ailleurs réunis en si grand nombre, et dans un ouvrage d'aussi peu d'étendue, c'est assez indiquer le fond et les qualités de celui dont nous parlons.

240. UN MOT D'UN CATHOLIQUE *sur quelques travaux protestants*, par Franz DE CHAMPAGNY. — In-8, de XII-260 pages (1844), chez Waille; — prix : 2 fr. 50 c.

Il y a toujours quelque lumière à recueillir quand on rapproche l'un de l'autre deux protestants. Ils luttent dans le même but et en sens contraire; ils partent du même principe et aboutissent à des ensei-

276. **LIBERTÉ DE L'ÉGLISE.** — *Premier examen : des empiètements : Est-ce l'Eglise qui empiète sur l'Etat? Est-ce l'Etat qui empiète sur l'Eglise?* par Mgr. Parisis, évêque de Langres.— Brochure in-8, de 112 pages (décembre 1844), chez Laurent, à Langres; chez Sirou et chez Waille, à Paris, etc.; — prix : 1 fr.

L'illustre et habile défenseur de la liberté d'enseignement vient de se poser sur un nouveau terrain, et d'aborder des questions pleines d'actualité et de la plus haute importance, sans toutefois s'éloigner de celles qu'il a précédemment traitées. Elles se lient, au contraire, intimement, et sont la conséquence les unes des autres. Longtemps on s'est acharné à rendre le clergé suspect aux populations abusées, en le représentant comme ennemi des libertés publiques; mais se montre-t-il partisan des libertés sages et utiles, réclame-t-il une liberté solennellement promise, celle de l'enseignement, aussitôt ses adversaires déplacent la discussion et crient avec colère : « *Prenez garde,* « *le clergé veut tout envahir, défiez-vous de ses empiètements.* » — « Vous dites que l'Église empiète sur l'État, reprend Mgr. de Lan- « gres; et, bien, moi je vous dis que depuis cinquante ans l'État « n'a pas cessé de dépouiller l'Église. Vous êtes engraissés de nos « biens, chaque jour vous attentez encore à nos droits, et quand nous « faisons entendre un mot de plaintes ou de réclamations, vous osez « dire que c'est nous qui sommes cupides et spoliateurs! c'est trop : « il est temps de vous démasquer à la face de l'univers (p. 7). » — Après ces paroles énergiques, le prélat pose l'état de la question, et sans remonter aux empiètements antérieurs de la puissance séculière contre les droits de l'Église, il part du concordat de l'an IX, où, selon l'expression consacrée, le sacerdoce et l'empire avaient posé des conditions pour régler leurs rapports réciproques. Ces conditions ont-elles été déplacées, et de quel côté? tel est le sujet de ce premier *Examen*, divisé en trois parties. Dans la première, Mgr. Parisis examine le concordat de l'an IX, sa nature, qui est un traité d'alliance entre deux puissances distinctes et indépendantes; sa matière, c'est-à-dire la publicité du culte catholique, et la liberté de son exercice; ses échanges qui consistent dans des concessions précieuses accordées par l'Église, et quelques garanties demandées à l'État. Comment ces concessions et ces garanties ont-elles été respectées et observées par l'État? c'est ce que le prélat discute dans les deux autres parties de cet *examen*, où il montre que l'État a empiété sur les concessions

faites par l'Eglise relativement au nombre et la circonscription des diocèses, au serment et aux prières, à la nomination des curés, aux biens ecclésiastiques, et que l'État n'a pas fidèlement accompli ses promesses pour ce qui concerne 1° le culte public, 2° le libre exercice de la religion, 3° les besoins de l'Église qui sont les rapports du souverain pontife avec les évêques, ceux des évêques entre eux ou avec les fidèles, 4° les œuvres de l'Église, c'est-à-dire l'éducation et le soin des pauvres, 5° le traitement du clergé, 6° les églises, 7° les fondations. Sur tous ces points, Mgr. l'évêque de Langres fait ressortir la longanimité de l'Église et les empiètements de l'État, avec cette précision, cette logique que lui reconnaissent tous ceux qui ont lu ses précédents *Examens*, et ils sont nombreux. Puissent-ils l'être plus encore pour étudier les questions dont nous venons de parler : elles se recommandent à l'attention de tous les catholiques sincères, surtout du clergé qui ne doit y être ni étranger ni indifférent; car il y va, croyons-nous, de l'avenir de la religion, comme il est évident à tous ceux qui veulent voir. — Cet *Examen* doit être suivi de plusieurs autres que nous nous empresserons d'annoncer.

277. LIVRE DES VACANCES (LE), par Gustave DES ESSARDS. — 1 vol. in-12, de 352 pages (1845), chez Charles Warée; — prix : 2 fr.

Huit Nouvelles détachées composent ce volume. L'auteur a eu dans chacune un but moral qui, malheureusement, ne ressort pas toujours avec assez de force ; de là l'insignifiance de quelques-unes de ces productions. Quelquefois aussi, comme dans la Nouvelle intitulée le *Jeu de la lunette*, la moralité ou conclusion est toute différente de celle qu'on attendait, et ne répond nullement à la pensée du lecteur. — Le style n'est pas toujours absolument correct, et manque, en général, d'élégance. Les événements se pressent parfois d'une manière peu naturelle, et ôtent au fait raconté son caractère de vraisemblance. Plus de soins eussent été nécessaires pour éviter divers défauts assez choquants, pour corriger quelques phrases de mauvais goût (notamment p. 86), pour remplacer par un moyen plus neuf ce moyen beaucoup trop employé qui consiste à montrer une jeune fille devenant la femme de celui qui l'a sauvée dans un incendie. S'il ne brille ni du côté de l'imagination, ni par le charme des détails, ce *Livre des vacances* ne renferme du moins rien de mauvais, et peut faire naître quelques bonnes pensées : mais à raison des observations

qui précèdent il ne peut convenir qu'à de jeunes enfants. — L'exécution matérielle en est très-défectueuse.

278. **LOUIS XIV,** *son gouvernement et ses relations diplomatiques avec l'Europe*, par M. Capefigue. Nouvelle édition. — 2 vol. petit in-8, de xxvii-480 et xxvii-492 pages.

La fécondité de M. Capefigue, le choix de ses sujets, donne à ses ouvrages une importance qui ne permet pas qu'on les laisse passer sans en rien dire. Quel vaste sujet que le long et glorieux règne de Louis XIV! règne qui jusqu'ici a été si différemment apprécié, et souvent traité d'une manière si injuste! Après tant d'auteurs qui ont tracé le tableau plus ou moins ressemblant de cette mémorable époque de notre histoire, M. Capefigue se présente avec l'espoir de nous apprendre des faits dont la connaissance a échappé à ses devanciers. Du moins paraît-il s'être livré à de longues et patientes recherches, et y avoir appris bien des particularités ignorées, qui ne sont pas sans intérêt. A l'aide de ces matériaux, il a publié deux volumes sur le règne du grand roi, qu'il prend au moment où ce monarque commença à gouverner par lui-même et qu'il conduit jusqu'à sa mort. Une observation que nous avons faite d'abord, et que nous nous empressons de consigner ici, parce qu'elle est importante, c'est que l'auteur ne se range point dans son livre du côté de ces historiens impies et menteurs, comme il y en a tant aujourd'hui parmi nous, ennemis jurés de l'Église, qui semblent n'écrire que pour la calomnier et dénigrer ses ministres. Il n'est pas hostile à la religion, et il parle très-convenablement des protestants et de la révocation de l'édit de Nantes. Il montre les sectateurs de Calvin formant dans l'État un parti remuant et rebelle, qui oblige le gouvernement de pourvoir à sa propre sûreté par cette révocation. Il réduit à leur juste valeur les assertions mensongères des incrédules du xviiie siècle, qui ont tant exagéré le dommage causé à la France par la sortie du royaume d'un certain nombre de familles calvinistes. Nous ajouterons encore que M. Capefigue est bien éloigné de partager la manie si commune de décrier les jésuites. Il se montre équitable à leur égard, et ne balance pas à rendre à cette société respectable la justice qui lui est due.

Mais après avoir rendu nous-mêmes justice à l'auteur, nous nous permettrons de relever les défauts que nous avons remarqués dans son ouvrage, et parmi ces défauts nous comptons encore le soin minutieux

DU DROIT DE L'ÉGLISE

DE CONDAMNER LES MAUVAIS LIVRES ET D'EN DÉFENDRE LA LECTURE.

Dans un temps où les droits de l'Église sont si méconnus sous tous les rapports, ils ne sont pas plus respectés en ce qui regarde la condamnation des fausses doctrines et la prohibition des mauvais livres. Il n'est donc pas inutile de les rappeler dans un recueil comme le nôtre, destiné à démêler le bon grain de l'ivraie jetée avec tant d'ardeur et de perfidie dans le champ de Dieu. Nous sommes heureux de pouvoir citer sur cette question une haute autorité, et de laisser parler à notre place les évêques de Belgique dans une Instruction pastorale fort remarquable qu'ils ont publiée collectivement vers le milieu de l'année 1843.

« C'est dans les actes du grand docteur des nations, disent les vénérables prélats, que nous puisons la règle qui défend de lire et de conserver les mauvais livres. Arrêtons-nous un instant à bien examiner ce fait important. Saint Paul avait choisi la ville d'Éphèse, capitale de la province d'Asie, pour en faire plus particulièrement le théâtre de son zèle et de ses travaux apostoliques. Le fameux temple de Diane y attirait un concours immense de peuple, et nulle part les superstitions, la magie et toutes les erreurs du paganisme n'avaient jeté de plus profondes racines. Il ne se trouvait pas seulement là des artisans capables de haranguer le peuple et de l'exciter à soutenir le culte des fausses divinités; mais il paraît que la civilisation y était assez avancée pour que, dans la plupart des maisons, on lût des traités sur les mystères du paganisme. En s'attaquant à la *grande Diane*, au centre de son culte, saint Paul attaquait *le fort armé* dans ses retranchements; en y plantant la croix, il facilitait la propagation de l'Évangile dans tout l'Orient. *Pendant trois ans il ne cessa donc*, il le dit lui-même, *d'exhorter avec larmes*, *en public et en particulier*, *le jour et la nuit*, les habitants de cette ville à se convertir au Seigneur; il y soutint pour le salut de leurs âmes des combats inouïs : *ad bestias pugnavi Ephesi.* Ses généreux efforts furent couron-

nés du plus brillant succès. *Tous ceux qui habitaient l'Asie, tant Juifs que Gentils, entendirent la parole du Seigneur Jésus*, confirmée par des miracles si extraordinaires que les linges qui avaient touché au corps de saint Paul, appliqués aux malades, leur rendaient la santé. A la vue de ces prodiges, une multitude de païens embrassèrent le Christianisme; ils *reconnurent*, dit le texte sacré, *leurs égarements et vinrent en faire l'humble aveu*. Elle était sincère cette confession; mais elle ne parut pas suffisante à l'Apôtre. La véritable détestation du péché implique le sacrifice des objets qui y ont entraîné, et le retranchement des occasions qui peuvent y faire retomber; il exigea donc qu'on lui apportât les mauvais livres, et il fut obéi : *Contulerunt libros;* on en fit un tas, et pour faire disparaître à jamais ce qui avait perverti tant d'âmes, et ce qui pouvait en gâter tant d'autres encore, on y mit le feu devant tout le monde : *Et combusserunt coram omnibus*. Ce ne fut pas, humainement parlant, un léger sacrifice, *car il y en avait pour cinquante mille deniers d'argent;* mais ces premiers chrétiens comprenaient la parole du Sauveur : « A quoi sert de gagner et de conserver tout le reste, si l'on vient à perdre son âme? » C'est par cet acte de foi, d'obéissance et de sacrifice, *c'est ainsi*, dit l'Ecriture, *que la parole de Dieu prit parmi eux de rapides développements et des forces incessantes* (1). »

« Ce fait fut décisif pour la suite du temps. Saint Augustin nous assure que tous les sectaires qui troublèrent la primitive Église furent obligés, pour obtenir la grâce de la réconciliation, d'apporter, à l'exemple des Éphésiens, leurs livres aux pieds des Apôtres, et de les brûler. Luther lui-même convient *que l'usage de livrer aux flammes les mauvais livres, date de l'histoire d'Éphèse rapportée dans les Actes des Apôtres* (2). Cet usage fut constant, universel. On ne recevait aucun philosophe païen dans le sein de l'Église, qu'il n'eût brûlé les ouvrages où il avait autrefois consigné des erreurs. Le grand Cyprien fut soumis à cette condition. Les hérétiques des siècles suivants durent la subir avec la même rigueur, et voilà pourquoi il nous reste peu de chose des innombrables écrits dont les ariens, les gnostiques et autres sectaires avaient infecté l'Orient. On en fit comme des ouvrages d'Apollinaire, de Celse, de Manès, comme les Pères

(1) Act. 9, 10 et seq.
(2) Tom. II. *Epist. ad Spolat.*

du cinquième concile général voulaient faire de tous les livres contraires à la foi : *Pour nous*, disaient-ils, *les livres impies des hérétiques, aussi bien que leurs discours impudents, sont les œuvres du père du mensonge, du démon... Qu'ils deviennent donc l'aliment du feu; qu'ils passent par les flammes* (1). Aussi les savants observent que si les Pères de l'Église n'avaient pas fait mention dans leurs ouvrages des adversaires de la foi catholique qu'ils ont eus à combattre, le nom même de plusieurs de ces novateurs aurait été enseveli dans un éternel oubli. Tant était grande l'horreur qu'inspiraient leurs écrits !

« Il était donc de règle de détruire tous les livres contraires aux principes de la foi et des mœurs; qu'on juge à quel point la lecture en devait être interdite! Quiconque se l'était permise devenait suspect. La délicatesse de conscience des premiers chrétiens était poussée en cette matière à une perfection que l'on serait aujourd'hui tenté d'appeler excessive. »....Ici les prélats citent de nombreux décrets des souverains Pontifes, des conciles généraux ou particuliers, et ils ajoutent :

« Nous vous supplions, N. T. C. F., de méditer cette doctrine et ces règles avec d'autant plus d'attention, qu'en rapprochant les canons des conciles modernes de ceux des conciles tenus dans les premiers siècles de l'Église, des décrets des souverains Pontifes, du langage des Pères de l'Église, ainsi que de la pratique constante de brûler, à l'imitation de l'Apôtre, tous les livres défendus, il est impossible de ne pas en tirer cette conclusion : L'esprit de vérité que J.-C. a promis à son Église pour toute la durée des siècles, a donc parlé par sa bouche! J.-C., qui a promis de demeurer tous les jours, jusqu'à la fin du monde, avec ses Apôtres et avec leurs successeurs les souverains Pontifes et les évêques, a donc hautement manifesté sa volonté suprême. Il faut donc, comme le proclament tant de conciles, ou renoncer aux livres contraires à la foi et aux mœurs, ou subir l'anathème; car c'est ici ou jamais le cas d'appliquer la parole du divin Sauveur : *Si quelqu'un n'écoute pas l'Église, qu'il soit pour vous comme un païen et un publicain.....*

« Le dogme qui attribue à l'Eglise le pouvoir divin de défendre, sous peine d'anathème, la lecture des livres contraires à la foi et aux

(1) Conc. C. P. II. *OEcum.* V. *Cap. I.*

mœurs, se présente d'une manière si évidente à notre raison, que celle-ci ne concevrait pas même, sans ce pouvoir, la mission essentielle de l'Eglise. En effet, comment *apprendre à tous les peuples* à croire et à pratiquer tout ce que J.-C. a révélé, *docentes eos servare omnia quæcumque mandavi vobis*; comment les préserver des ravages de l'erreur et de la corruption, si l'Eglise n'avait pas le droit d'arrêter l'une et l'autre dans les mauvais livres, qui en sont la source la plus féconde? Dès que l'Eglise, pour éclairer l'univers, a reçu de son divin Epoux le pouvoir de discerner infailliblement la vérité de l'erreur, la vertu du vice, elle possède nécessairement celui de prononcer, avec la même infaillibilité, sur la valeur des livres qui enseignent ou attaquent la vérité, qui favorisent ou corrompent les bonnes mœurs; or ce jugement infaillible sur la valeur morale des livres, suppose et renferme le droit suprême de propager les bons, et d'interdire les mauvais.

« Le langage des divines Ecritures nous fera comprendre de plus en plus cette doctrine. Avez-vous jamais réfléchi sérieusement, N. T. C. F., à cet avertissement du Sauveur: *Mettez-vous en garde contre les faux prophètes qui viennent à vous sous des peaux de brebis, mais qui au dedans sont des loups ravissants?* Savez-vous l'application qu'en fait saint Alphonse de Liguori? Où donc, demande ce pieux et savant évêque, où voit-on le corrupteur de la foi s'affubler plus perfidement de la peau de mouton que dans un insidieux écrit? Cette observation est d'une vérité frappante. On peut même comparer le mauvais livre lui-même à un corrupteur aussi séduisant que cruel, lançant, sous les grâces du style, des traits envenimés qui font aux cœurs des blessures mortelles.

« Nous venons d'entendre le divin Maître; écoutons maintenant les disciples. Le grand Apôtre prémunissait les fidèles contre les mauvais discours, parce que, disait-il, *ils corrompent les bonnes mœurs*. Il compare énergiquement la parole des hérétiques *à une gangrène qui répand peu à peu la corruption et la mort*; et il cite deux novateurs, qui, après avoir fait naufrage dans la foi, en ont entraîné d'autres dans l'abîme. *Fuyez*, dit-il, *leurs entretiens profanes, qui conduisent à l'impiété.* Le disciple bien-aimé semble aller encore plus loin: *Si quelqu'un*, dit-il, *vient vers vous, et ne fait pas profession de la doctrine* (de J.-C.), *ne le recevez pas dans votre maison, et ne le saluez pas, car celui qui le salue participe*

à ses mauvaises actions. Le prince des Apôtres, dans sa deuxième épître, et l'apôtre saint Jude déploient toute l'énergie de leur zèle pour prémunir les fidèles contre la séduction des hommes impies et corrompus....

« Là-dessus voici comment raisonnent les saints docteurs : Si, d'après les injonctions des Apôtres, il faut s'éloigner de la personne des séducteurs, comment pourrait-il être permis de se rapprocher d'eux dans leurs livres? Quoi! il faut fuir leurs personnes, parce qu'*une parole*, qui s'envole comme un trait, peut répandre à l'instant même un poison qui tue; mais quel mal ne feront donc pas leurs écrits, source empoisonnée, d'un accès facile, partout, en tout temps et pour tout le monde?

« D'ailleurs, comprenons bien ce que c'est qu'un livre. D'après saint Basile, un livre est comme le pain, « la nourriture des âmes; » *cibus animarum;* c'est-à-dire que la substance de tout livre qu'on lit avec plaisir, passe dans l'âme, à peu près comme les mets dont on nourrit le corps se convertissent en sang. Si donc le livre est bon, les idées saines, les sentiments justes et louables de l'écrivain se communiquent à l'âme de ses lecteurs; s'il est mauvais, ceux-ci s'imprègnent des jugements faux, des images corruptrices, des mouvements passionnés que l'auteur y a déposés; et ce dernier effet sera plus certain, plus prompt, parce que, de l'aveu de tout le monde, il y a dans l'homme, dès l'âge le plus tendre, une pente plus forte vers le mal.

« Nous avons encore comparé le mauvais livre à un séducteur; mais c'est un séducteur que vous admettez dans l'intimité, qui s'attache à tous vos pas, qui vous accompagne en voyage, à la promenade, dans l'intérieur de votre demeure. Vous l'écoutez de préférence dans vos moments de loisir ou d'ennui, alors que ses suggestions sont plus dangereuses; il finit nécessairement par se faire croire, par acquérir sur vous de l'autorité, par vous faire adopter sa manière de voir et de juger, ses goûts et ses répugnances, ses dédains et ses affections; en un mot, il se fait votre maître, et vous devenez sans trop vous en apercevoir, son disciple docile; il devient votre confident, et vous partagez ses plus intimes pensées.

« C'est parce que ces résultats sont dans la nature des choses, que la prohibition des mauvais livres est de droit naturel. Aussi en retrouvons-nous le principe chez les peuples civilisés de l'antiquité, de même que chez tous les hétérodoxes. Il est vrai qu'ils proscrivirent

souvent la vérité, en prenant, les uns la défense des faux dieux, les autres celle des doctrines condamnées par l'Eglise; mais en se trompant d'objet, ils n'en rendaient pas moins hommage au principe, qui défend comme contagieux les mauvais livres. Ainsi les Athéniens bannirent Protagore et brûlèrent ses livres, parce qu'à leurs yeux ses écrits, aussi bien que ses discours, attaquant les fausses divinités chères à leur ville, étaient subversifs de la religion et de l'État. Les Grecs, avec plus de raison, firent subir le même sort aux ouvrages impies et licencieux des épicuriens. Lorsqu'on eut retrouvé à Rome les livres de Numa, le sénat en décréta la destruction à cause de plusieurs passages peu favorables au culte de la pluralité des dieux que Rome révérait. A l'occasion de la guerre de Carthage, il s'était introduit une foule d'écrits contraires au culte établi; le sénat fit publier, par le préteur Atilius, que tous ceux qui possédaient de ces livres eussent à les livrer à une époque déterminée. Arnobe nous apprend que le célèbre ouvrage de Cicéron, *de la Nature des Dieux*, eut peine à échapper à un arrêt de proscription, comme irrespectueux envers les dieux. Enfin l'on sait que le droit romain du temps de la république, aussi bien que sous les empereurs, contenait des dispositions propres à arrêter la publication d'ouvrages jugés pernicieux. Auguste en fit usage pour brûler deux mille volumes, et il envoya en exil un des poëtes les plus célèbres de l'époque, pour avoir composé un poëme licencieux.

« A ces monuments de l'histoire des peuples païens, nous ajoutons le témoignage des hétérodoxes : tous ont défendu la lecture des livres contraires à leurs opinions religieuses; mais, répétons-le, en interdisant les ouvrages catholiques ils tournaient la règle contre la vérité. Les ariens, la première grande secte qui ait été appuyée par la puissance civile, n'ont pas moins cherché que la dernière, celle des protestants, à se servir de l'autorité temporelle pour empêcher la circulation des livres catholiques. Luther fit un traité exprès pour prouver la nécessité *de détruire les livres dangereux* (1). On peut lui rendre cette justice, qu'il sévit quelquefois contre les ouvrages licencieux, et on serait tenté de prier ceux qui permettent aujourd'hui à tout le monde la lecture des livres les plus impurs, de méditer le passage où cet hérésiarque demande qu'on détruise dans les écoles et partout les ou-

(1) *Lib. VI, de Doctis.*

vrages de Juvénal, de Martial, de Catulle, etc., comme tellement lascifs et obscènes, que la jeunesse doit y trouver infailliblement sa perte.....

« Revenons à la prétendue réforme du xvi[e] siècle. Ceux qui ont avancé qu'elle n'a jamais connu la censure, ont complétement ignoré ou déguisé les faits. Nous venons d'entendre Luther; Calvin ne fut pas moins prononcé; il poussa même la rigueur à une bien coupable extrémité, en faisant brûler sur la place de Genève Michel Servet et ses livres. Dans un de leurs synodes, les calvinistes firent défense à tous les imprimeurs, libraires, peintres et autres, de rien admettre dans leur art ou profession qui eût trait à la religion catholique (1). De là les précautions inquisitoriales prescrites en Hollande par le synode de Dordrecht, pour empêcher les livres des catholiques ou des dissidents de se vendre, d'être lus ou seulement conservés; de là en Angleterre, sous le règne d'Elisabeth, une sévérité inouïe contre les livres des catholiques.....

« Nous avons établi ce fait indubitable, que la Réforme, les autres sectes modernes et anciennes, ainsi que les nations civilisées qui ont précédé le christianisme, ont été unanimes à considérer comme pernicieuse, comme illicite et coupable, la lecture des livres contraires à la foi et aux mœurs, et que, nonobstant leurs aberrations dans l'application du principe, toutes cependant se sont basées sur le principe, toutes ont établi la défense de lire les livres qu'à tort ou à raison elles croyaient mauvais, sur les mêmes motifs, sur des motifs que le bon sens indique, que la nature avoue, que l'expérience confirme et justifie. Comprenez maintenant, N. T. C. F., que cette unanimité parfaite de sentiments et de témoignages est, humainement parlant, la plus complète apologie de la règle tracée depuis le temps des Apôtres, et maintenue jusqu'à ce jour par la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, votre Mère : *Non licet;* non, *il ne vous est pas permis de lire de mauvais livres.* »

C'est de ce droit, si clairement et si fortement défendu, que vient d'user son Eminence le cardinal archevêque de Lyon, en condamnant un livre qui a révolté, par la hardiesse de ses doctrines, les hommes religieux et les théologiens les plus attachés aux opinions gallicanes. Nous croyons devoir saisir cette occasion pour communiquer à nos

(1) *Syn. apud Schultingium, lib. IX Anacris,* p. 31.

lecteurs le dispositif du mandement si important de Mgr. de Bonald, qui, malgré les réclamations de la presse anti-religieuse, obtiendra certainement, en tout ce qui concerne le droit et l'autorité des évêques, l'adhésion de tout le clergé et des vrais catholiques.

« A CES CAUSES, après avoir examiné nous-même le livre intitulé : *Manuel du droit public ecclésiastique français*, par M. Dupin, *docteur en droit, procureur général près la Cour de cassation, député de la Nièvre*, etc., etc., *Paris*, 1844, et un écrit du même auteur, intitulé : *Réfutation des assertions de M. le comte de Montalembert, dans son manifeste catholique, Paris*, 1844;

« Le saint nom de Dieu invoqué, nous avons condamné et condamnons lesdits ouvrages, comme contenant des doctrines propres à ruiner les véritables libertés de l'Église, pour mettre à leur place de honteuses servitudes; à accréditer des maximes opposés aux anciens Canons et aux maximes reçues dans l'Église de France; à affaiblir le respect dû au Siége Apostolique; à introduire dans l'Église le presbytérianisme; à entraver l'exercice légitime de la juridiction ecclésiastique; à favoriser le schisme et l'hérésie : comme contenant des propositions respectivement fausses, hérétiques, et renouvelant les erreurs condamnées par la Bulle dogmatique *Auctorem fidei* de Notre Saint Père le Pape, de glorieuse mémoire, Pie VI, du 28 août 1794.

« Nous défendons à tous les ecclésiastiques de notre diocèse de lire et de retenir ces ouvrages; nous leur défendons d'en conseiller la lecture; nous défendons pareillement aux professeurs de théologie et de droit canon de mettre ces livres entre les mains de leurs élèves, et d'en expliquer les doctrines autrement que pour les réfuter et les combattre. Nous faisons la même défense aux professeurs de la Faculté de théologie de l'*Université*.

« Et sera notre présent mandement, envoyé aux curés de notre diocèse, aux supérieurs de nos séminaires, et aux doyens et professeurs de la Faculté de théologie de l'*Université*.

« Donné à Lyon, en notre palais archiépiscopal, sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre-seing de notre secrétaire, le 21 novembre, jour de la Présentation de la sainte Vierge au temple, 1844...

« † L.-J.-M. Card. DE BONALD, *archevêque de Lyon*.

« Par Mandement : ALLIBERT, *chanoine secrétaire*. »

---

287. **CHOISISSEZ!** ou **LA FOI ET LA CHARTE**, ou **LE MONOPOLE UNIVERSITAIRE**, par un PÈRE DE FAMILLE. — Brochure in-8, de 106 pages (1845), chez Ad. Le Clere et Cie; — prix . 1 fr. 50 c.

La question de la liberté d'enseignement est une de celles qui ont excité de nos jours le plus de discussions et de controverses, et même de passions et de haines : c'est tout à fait la lutte du mal contre le bien; jamais question plus grave pour la conscience religieuse, pour la sécurité publique et pour la paix des familles. Il est donc toujours important de la discuter, tant qu'elle n'a pas été résolue d'une manière satisfaisante, et que chacun y apporte sa part de lumières et de raison. C'est peut-être aussi le moment de le faire avec plus de calme et de modération : la brochure dont nous parlons se distingue par cette qualité non moins que par la netteté et la solidité de sa discussion. Il ne s'agit pas moins, dit l'auteur 1° que de compromettre ou de garantir l'avenir de toute foi religieuse positive; 2° que de garantir l'intégrité de la charte de 1830, ou de l'altérer dans sa lettre ou dans son esprit; 3° que d'établir ou de consolider un état arbitraire législatif et administratif qui n'a que trop duré; 4° que de donner enfin ou d'ôter au pays la possibilité de faire dans la suite une loi sérieuse sur la responsabilité ministérielle. L'honorable père de famille dévoile dans sa première partie trois sophismes employés par les défenseurs du monopole : sophisme de confusion, sophisme d'autorité, sophisme dilatoire. Dans la seconde, il montre que le projet de loi actuel est contraire à neuf articles de la charte; il prouve avec la même clarté les deux autres propositions que nous venons d'énoncer. Tout le monde pourra bien ne pas adopter quelques-unes de ses déductions, mais tous les esprits droits reconnaîtront qu'il a parfaitement développé sa thèse, et apporté de nouvelles lumières dans la discussion.

288. **DEVOIRS D'UNE FEMME** (LES), histoire contemporaine, par Adolphe ARCHIER, auteur de *Charité mène à Dieu*. — 1 vol. in-12, de x-442 pages (1845), chez Fleury fils aîné, à Rouen, chez Ad. Le Clere et Cie, à Paris; — prix : 2 fr.

Un certain M. Morand, après avoir acquis une grande fortune dans le commerce, en jouissait paisiblement dans sa terre, au grand chagrin de sa femme qui, pour donner satisfaction à sa vanité, le poussa à se faire nommer député pour venir étaler ses richesses à Paris. Gene-

« non pas comme clergé, non pas comme corporation, mais bien « comme faisant partie d'une société où les individus doivent être « libres » (p. 428); mais ce que nous ne pouvons lui accorder, c'est que l'esprit de l'enseignement dans les écoles secondaires ecclésiastiques soit « peu en rapport avec *la nationalité française*, » soit « un « esprit d'indifférence et même d'hostilité à l'égard des sentiments pa- « triotiques et de famille... ; » qu'on y inspire « l'horreur de la civilisation et des sciences ; » ce dont nous ne pouvons convenir avec lui, c'est « qu'on ait *tort* de dire aux jeunes lévites que les sacrifices « faits par la France en faveur du clergé catholique ne sont qu'un « faible dédommagement des biens et des priviléges qu'on lui a injus- « tement enlevés », car c'est là de l'histoire, et le rappeler ne peut s'appeler agir par *esprit de caste* (p. 442). Quant à l'usage de la langue latine dans l'enseignement théologique, à la prétendue infériorité des études dans les séminaires, nous sommes étonnés de voir un esprit aussi supérieur que celui de M. Gasc partager ces préventions, et ignorer les réponses victorieuses et péremptoires faites à ce double reproche. — Tout ce chapitre, qui fait tache dans ce livre excellent *d'ailleurs*, serait plus tard modifié par l'auteur lui-même, nous n'en doutons pas, s'il pouvait juger de l'état des choses autrement que par des rapports peu fidèles ou des intermédiaires prévenus. — Nous ne relèverons pas quelques expressions peu justes qui nous ont frappé dans ce chapitre (ainsi la Société de Jésus appelée *une secte*, p. 434); ce que nous avons dit doit suffire pour mettre en garde contre ce qu'il contient d'inexact ou d'erroné, mêlé cependant à quelques vérités utiles. Mais quant au reste du volume, nous ne savons vraiment pas ce que les partisans du monopole pourront y opposer; ses adversaires y trouveront des raisons appuyées sur des faits notoires. Nous en recommandons la lecture, toutefois avec la réserve exigée par nos dernières observations.

293. ÉTUDES PHILOSOPHIQUES SUR LE CHRISTIANISME, par Ch. Auguste Nicolas, juge de paix, ancien avocat à la cour royale de Bordeaux. — 3 vol. in-8, de xx-462, 560, 638 pages (de 1842 à 1844), chez Chaumas-Gayet, et chez Lawalle neveu, à Bordeaux (1).

La plupart des ouvrages de philosophie de notre époque offrent des

(1) Nous ne sommes pas en mesure d'indiquer ici le prix de l'ouvrage, et le dépositaire

obscurités si profondes que l'esprit se fatigue à en démêler les systèmes; il s'efforce de trouver des rapports et un lien qui les unissent, et il ne rencontre que des anneaux interrompus et brisés, fragments épars qui ne se rattachent à rien, et ne donnent à l'âme épuisée ni lumière, ni repos. Et pourtant, l'homme ne vit pas seulement de pain, c'est la Sagesse même qui nous l'apprend ; la vérité est l'aliment de son esprit, la nourriture de son âme ; aussi la cherche-t-il comme il poursuit le bonheur; mais égaré par ses passions, il s'épuise en efforts superflus, il croit souvent trouver l'une et l'autre là où il ne les rencontrera jamais. A une époque où les intelligences paraissent dans une sorte de fermentation, où l'on veut tout discuter, tout soumettre au raisonnement et à l'analyse, aider les hommes à découvrir cette vérité qu'ils cherchent, leur montrer le vrai chemin, guider leurs pas chancelants et incertains à la clarté brillante d'une foi aussi éclairée que vive et ferme, n'est-ce pas leur rendre un véritable service? C'est le but important que nous paraît avoir atteint l'auteur des *Etudes philosophiques sur le christianisme*. Il croit avoir écrit sous le souffle de l'inspiration divine, nous le pensons comme lui.

Dans sa préface, M. Auguste Nicolas s'attache à montrer que la véritable philosophie se lie étroitement à la religion, ou plutôt qu'elle ne peut pas même en être séparée. « La philosophie, dit-il (p. 13), « n'est que le mouvement et l'ascension de l'intelligence dans la « sphère d'activité de la foi, comme la foi est le repos de l'intelligence « sur le fondement de l'autorité. Ce sont deux enfants d'une même « mère dont l'un s'appuie sur son sein, tandis que l'autre joue sous ses « yeux ; c'est la foi faite intelligence et tournée en compréhension..... « La religion et la philosophie, ajoute l'auteur (p. 14), s'accorderont « toujours pour le bonheur et la gloire de l'humanité : la religion, en « donnant à la philosophie les véritables germes de la sagesse et de la « science ; la philosophie, en lui en rapportant les fruits, toutes deux en « élevant de concert les facultés de l'homme vers le ciel. »

L'auteur divise son ouvrage en trois parties : la première traite des preuves préliminaires ou philosophiques ; la deuxième, des preuves intrinsèques ou théologiques ; la troisième des preuves extrinsèques ou

taire à Paris : nous donnerons ces indications en parlant du 4e volume qui doit bientôt paraître. En attendant, nous recevrions volontiers les demandes qui seraient adressées au bureau de la *Bibliographie*.

historiques : ces parties se subdivisent en livres et en chapitres. — Dieu, l'âme, son immortalité, la religion naturelle, la nécessité d'une première et d'une seconde révélation, sont successivement étudiés dans les chapitres qui composent le premier livre. — Le rapport entre les deux révélations, Moïse, la nature, les traditions universelles, les circonstances de la venue et du règne de Jésus-Christ sont les sujets traités dans le deuxième livre. — L'auteur puise les preuves qu'il nomme intrinsèques, et qui forment la deuxième partie, dans l'essence même du christianisme la morale, les dogmes, les sacrements, le culte. Il montre tout ce qu'il y a de surhumain dans une religion qui a si parfaitement compris l'état et les besoins de notre nature. — Dans la troisième partie, que nous n'avons pas encore et qui remplira un quatrième volume, M. Auguste Nicolas se propose d'examiner successivement les livres saints, les prophéties, les miracles, l'établissement et la propagation du christianisme, les bienfaits qu'il a répandus sur l'humanité, la perpétuité, l'unité, l'universalité de la doctrine catholique.

Jusqu'à ce moment, l'auteur a parfaitement rempli la tâche immense qu'il s'était imposée. Semblable au voyageur qui, du sommet d'une montagne élevée, peut distinguer à la fois isolément et dans leur ensemble les objets différents qui s'offrent à sa vue et forment un tout plein de grandeur et d'harmonie, il a envisagé de haut les grandes vérités de la religion, il les a embrassées d'un seul regard, et il a vu se dérouler majestueusement la chaîne qui rattache la terre au ciel. Son plan est vaste, mais très-bien conçu ; les divers sujets qui le composent sont comme autant d'anneaux fortement unis quoique distincts. Chacun d'eux est examiné, discuté, approfondi et traité avec une force de logique bien remarquable. L'auteur s'exprime toujours avec cette autorité calme et ferme que donnent une foi vive, et la certitude complète qu'on parle au nom de la vérité. Il pousse l'erreur et l'incrédulité jusque dans leurs derniers retranchements, montre que le catholicisme est un tout dont il est impossible de rien détacher, que rejeter un seul article admis par l'Église, conduit forcément à douter successivement de tous, et à tomber enfin dans l'abîme profond du scepticisme le plus complet et le plus absolu. — Cet ouvrage est très-bien écrit, le style est soutenu et presque toujours pur, coulant et facile ; on y trouve des images douces et gracieuses, des comparaisons pleines de force et remarquables par leur justesse. Profond sans être abstrait, il attache et captive l'attention sans la fatiguer. L'au-

teur a cité quelques passages extraits soit des apologistes de la religion, soit de ses adversaires ; ce choix, fait avec un véritable discernement, ajoute encore à la force de ses propres arguments. On regrette toutefois de rencontrer certaines expressions impropres et trop familières pour le sujet, et quelques phrases qui n'ont pas toute la correction désirable ; ces taches sont, à la vérité, rares et légères, et passeraient même inaperçues dans un ouvrage moins remarquable.

Nous ne saurions assez recommander ces *Études :* que ceux qui n'ont pas la foi les lisent ; s'ils aiment la vérité, s'ils la cherchent et la désirent de bonne foi, il nous paraît impossible qu'ils ne demeurent pas frappés de la solidité des preuves réunies et enchaînées avec suite et méthode, elles forment un faisceau lumineux capable d'éclairer tout esprit juste et droit, que n'aveugle pas la plus injuste prévention. Que ceux qui croient les lisent aussi : ils verront sur quels fondements inébranlables repose leur foi ; ils sauront quelle liaison intime unit les dogmes, les mystères, la morale ; ils reconnaîtront à quel point le catholicisme répond à tous les besoins de l'esprit et du cœur. Ces considérations affermiront leur croyance, et les attacheront plus fortement encore à une religion seule capable de satisfaire pleinement la raison.

294. **FRANCE ILLUSTRÉE PAR SES MARINS** (LA), ou *Prodiges de valeur, expéditions militaires, actes de dévouement, voyages savants des marins français anciens et modernes*, avec une *Introduction*, ou *Précis historique sur la marine française,* par A. FRESSE-MONTVAL. — 2 vol. in-12, de 231-232 pages, chez Pierre Maumus ; — prix : 2 fr. 50 c.

Ce titre nous dispense d'énumérer le contenu de l'ouvrage ; il nous suffit de dire que l'auteur donne bien ce qu'il annonce, qu'il a su répandre de l'intérêt dans son livre, et que nous n'y avons rien trouvé qui puisse en empêcher la lecture aux jeunes gens : elle les récréera beaucoup, et elle aura cela de bon, qu'elle leur offrira, en même temps, des notions utiles sur notre marine, et sur tout ce qui concerne la navigation. En un mot, ils trouveront dans cet ouvrage tout l'attrait et tout l'amusement qu'ils ont l'habitude de rencontrer dans les *Robinsons* de toutes les familles, avec cet avantage qu'ils auront la vérité des faits au lieu de simples fictions.

295. **GRANDE CHARTREUSE** (LA), *le Mont-Blanc, et l'hospice du grand Saint-Bernard ;* souvenirs d'un voyage en Dauphiné, en Savoie

362. **HISTOIRE CHRONOLOGIQUE ET DOGMATIQUE DES CONCILES** *de la chrétienté, depuis le Concile de Jérusalem, tenu par les apôtres, jusqu'au dernier Concile de nos jours*, par M. Roisselet de Sauclières. — Tome 1er, in-8, de LII-CCXVI et 324 pages (1844), chez Paul Mellier; — prix : 7 fr. 50 cent. (l'ouvrage aura 4 volumes).

Ce premier volume d'un ouvrage dont nous parlons avant qu'il soit complet, à raison de son importance, due tout à la fois et à la nature du sujet et à la manière dont l'auteur a commencé à le traiter, se divise en trois parties que nous examinerons successivement : la Préface, l'Introduction et le corps même de l'ouvrage. — Dans la Préface, après avoir donné quelques notions sur les différentes espèces de conciles, M. de Sauclières établit leur utilité touchant le dogme, la morale et la discipline; il fait suivre cette démonstration d'un catalogue des principales collections des conciles, qu'il divise ainsi : Collections anciennes des conciles et des canons, collections générales des conciles, collections des conciles particuliers d'un seul royaume ou d'une seule province, abrégés et sommaires des conciles, commentaires ou scholies sur les canons et les conciles écrivains qui ont donné l'histoire de tous les conciles ou de quelques-uns en particulier, annotateurs des conciles, écrivains qui ont donné des dissertations sur les conciles, et enfin éditions particulières de quelques conciles. — Ce catalogue, en montrant chez l'auteur un esprit d'ordre et de méthode qu'on voit ensuite régner dans tout l'ouvrage, témoigne de ses recherches spéciales, et fait supposer qu'il s'est entouré, pour l'accomplissement de son œuvre, de toutes les lumières propres à le guider.— L'Introduction est comme une œuvre à part, rattachée à l'histoire des conciles par un raisonnement naturel et logique, mais qu'on pourrait en détacher au besoin sans nuire à l'ouvrage, et qui, publiée séparément (elle n'a pas moins de 216 pages), pourrait former un bon Traité de la religion à l'usage des gens du monde. — M. de Sauclières commence par démontrer l'existence dans l'homme de deux substances d'une nature essentiellement différente; il recherche quelle est la destinée de chacune, et après avoir examiné si une religion est utile et nécessaire à l'homme ainsi composé, il réunit les preuves qui établissent l'existence de Dieu. La nécessité d'une religion révélée, son existence, ses caractères essentiels et leur application au christianisme, l'impossibilité pour une religion fausse de jouir des caractères essentiels à la vérité de manière

à tromper invinciblement, l'obligation pour tous les hommes de se soumettre à l'enseignement de la religion catholique, la seule divine, telles sont les questions posées et résolues successivement, et enchaînées les unes aux autres de manière à former un tout homogène. Vient ensuite celle de savoir si l'homme peut se sauver hors de l'Église catholique, apostolique et romaine, si la liberté des cultes peut être agréable à Dieu, et si l'Église catholique est intolérante en condamnant les hérésies, dernière question, qui se rattache plus directement à l'histoire des conciles. — M. de Sauclières fait preuve, dans cette Introduction, d'érudition, d'une foi vive, ardente, d'une logique vigoureuse; c'est une œuvre qu'on pourra ne pas trouver à sa place comme introduction de ce livre, mais dont on ne contestera pas le mérite. — Venons maintenant à l'histoire des conciles, qui commence, dans ce 1er volume, au concile de Jérusalem tenu par les apôtres l'an 50 de J.-C., et s'arrête au concile de Paris qui condamna Saturnin d'Arles en 362; on y a l'historique de 121 conciles, et d'après un plan uniforme ainsi conçu : l'auteur, après avoir donné le numéro d'ordre chronologique du concile, son nom français, son nom latin et sa date, expose d'abord les motifs qui l'ont fait convoquer; il transcrit ensuite ses décrets, examine et critique ses actes, ou prouve leur authenticité d'après les auteurs contemporains, définit les hérésies anathématisées, expose les dogmes, explique la discipline d'après les décrets des papes ou des conciles, les Pères de l'Église, les écrivains sacrés ou profanes, et examine les faits douteux, historiques et dogmatiques. — Les personnes familiarisées avec l'histoire ecclésiastique savent quelles difficultés a dû trouver l'auteur dans cette première période de notre ère, si féconde en hérésies, depuis celle de Montan jusqu'à celle d'Arius, et pendant laquelle tant de questions de dogme et de morale furent définies, tant de points de discipline furent arrêtés. M. de Sauclières a franchement abordé toutes ces difficultés et les a heureusement traversées. Il suffirait, pour s'en convaincre, de lire les pages consacrées, nous ne dirons pas à la justification, mais à l'explication de la conduite du pape Libère, accusé à tort d'avoir approuvé l'hérésie. — L'*Histoire des conciles* est un livre instructif, intéressant, et qui nous semble à l'abri de tout reproche grave. — Nous examinerons les volumes suivants avec tout l'intérêt que nous a inspiré le premier, et nous aimons à penser qu'ils se recommanderont, comme celui-ci, à la confiance des lecteurs religieux et de

toutes les personnes qui veulent approfondir l'histoire de l'Eglise, résumée tout entière dans celle des conciles. — Mgr. Dufêtre, évêque de Nevers, a accepté la dédicace de ce livre : n'est-ce pas pour M. de Sauclières une obligation de plus de justifier notre attente en rendant son travail toujours plus digne de cet honorable patronage?

363. INTRODUCTION PHILOSOPHIQUE *à l'étude du Christianisme*, par M. l'ARCHEVÊQUE DE PARIS. — 1 vol. in-18, de 362 pages (1845), chez Adr. Le Clere et Cie ; — prix : 2 fr. papier fin, et 1 fr. papier ordinaire.

Dans un siècle accoutumé à considérer la religion sinon comme contraire, au moins comme étrangère à ce qu'on appelle la philosophie, le titre seul du livre que vient de publier Mgr. l'archevêque de Paris surprendra peut-être plus d'un lecteur. — Est-il vrai qu'il y ait quelque liaison, quelque rapport entre ces deux mots : *philosophie*, *christianisme ?* La philosophie n'est-elle pas indépendante, se suffisant à elle-même pour expliquer et régler ici-bas les destinées de l'homme? La religion ne compose-t-elle pas un ordre de faits et de vérités à part, qui n'ont rien de commun avec la raison humaine? S'il en est ainsi, comme on semble le croire trop généralement aujourd'hui, la philosophie peut-elle être d'aucun secours pour arriver au christianisme? En d'autres termes, peut-il exister une introduction vraiment philosophique à l'étude de la religion? là se trouve en réalité toute la question; le livre de Mgr. l'archevêque a pour but de la résoudre. Tout homme impartial qui le lira avec le désir sincère de s'éclairer et avec l'attention soutenue qu'exigent ces graves matières, sera forcé de convenir que le dessein de l'auteur est bien suivi, et que l'ouvrage accomplit fidèlement la promesse du titre.

Partant de ce principe avoué de tous: il existe une morale, c'est-à-dire un ensemble quelconque de droits et de devoirs qui obligent l'homme, et supposant comme évidentes et universellement reconnues certaines règles morales, le prélat en conclut d'abord la vérité et la nécessité de quelques dogmes essentiels, qui composent ce que les théologiens et les philosophes appellent la religion naturelle, dogmes que la philosophie ancienne n'a pu sauver au sein des nations païennes, et que la philosophie moderne est également impuissante à défendre et à conserver. Après avoir établi ces preuves sur des observations et des raisonnements péremptoires, Mgr. l'archevêque montre que les vérités

qui composent la loi et la religion naturelles n'ont été pleinement connues qu'au sein du christianisme et pleinement conservées que par la puissance de son enseignement, puissance inhérente à la nature même de ses dogmes et à la divine hiérarchie du corps enseignant. Parti des limites de la philosophie, le lecteur se trouve ainsi porté, par la pente naturelle des idées, sur le seuil même du christianisme ; mais cela ne suffit pas à l'intention de l'auteur : il va plus loin, et suivant toujours le fil qui l'a conduit jusqu'ici, sa ferme logique va frapper droit à la porte du catholicisme, qui seul a su défendre de toute atteinte les dogmes constitutifs de la morale, plus ou moins corrompus par les sectes dissidentes. Un chapitre final, qui clôt au nom de la grâce divine une discussion commencée au nom de la raison humaine, établit la nécessité de la grâce pour croire et pour pratiquer les vérités que l'Église enseigne, et montre dans un parfait accord la liberté de l'homme et l'action de Dieu.

Le prélat dédie son livre à la jeunesse, et l'avertit qu'elle ne trouvera point dans son langage « ces formes vives, colorées, incisives, si « propres à saisir de jeunes imaginations ; » quelques-uns les regretteront peut-être ; mais le plus grand nombre aimera qu'on lui offre ainsi la vérité « sans autre charme qu'une expression pleine d'abandon « et de simplicité. »

L'analyse rapide que nous venons de faire nous dispense de tout autre détail comme de tout éloge ; cette Introduction répond à un des besoins les plus urgents de notre époque : espérons qu'elle sera beaucoup lue et par ceux auxquels elle est plus spécialement adressée, et par les personnes habituées à réfléchir et à se rendre raison de leur croyance.

364. JEANNE D'ARC, ou *le récit d'un preux chevalier*, chronique française du XV[e] siècle, par M. Maxime DE MONT-ROND ; 2[e] édition. — — 1 vol. in-12, de XIV-262 pages (1844), plus un portrait, chez Sagnier et Bray ; — prix : 1 fr. 30 cent.

Ne voulant point écrire la vie de Jeanne d'Arc sous la forme sèche et décolorée d'une biographie, mais désirant donner à son récit une forme plus dramatique, sans altérer en rien la vérité des faits, M. de Mont-Rond suppose qu'un preux chevalier (et il choisit Étienne de Vignoles, plus connu sous le nom de La Hire), après avoir combattu sous les ordres de l'héroïne de Donremy, regagnant tristement

son fief du Languedoc quand elle eut péri victime des Anglais, s'arrête au châtel d'Avaugour, et raconte à la noble châtelaine et à sa fille la vie miraculeuse de celle qui avait sauvé la France. Quatre récits divisent le volume, et quelques pièces justificatives le terminent. — Les faits sont bien racontés, présentés souvent d'une manière piquante d'après des chroniques contemporaines, et toujours de manière à exciter la curiosité. — Cette édition n'aura sans doute pas moins de succès que la première elle s'adresse et elle convient à tous les lecteurs.

365. **LEÇONS DE L'ÉVANGILE** commentées par l'*Imitation de Jésus-Christ*, mises en ordre et publiées par M. GRENOUILLEAU, chanoine honoraire, curé de Villeneuve-sur-Lot. — 1 vol. in-18, de 412 pages (1845), chez Lagny frères, à Paris, et chez Glady frères, à Villeneuve; — prix : 2 fr.

Le simple exposé des matières contenues dans ce volume et de leur disposition en fera suffisamment connaître le mérite et les avantages. L'auteur, voulant rappeler aux fidèles les principaux devoirs et les vertus de la vie chrétienne, ne pouvait leur présenter de meilleurs enseignements que l'Évangile même dont il a extrait les passages analogues, et il a donné pour commentaire à la parole divine le plus excellent livre sorti de la main des hommes, l'*Imitation de Jésus-Christ*. Il a heureusement classé ses matières dans un ordre méthodique, en réunissant les divers chapitres de l'*Imitation* qui traitent des mêmes matières, et il a conservé ces chapitres en entier, ne leur faisant subir d'autre modification qu'une transposition nécessaire à son plan. Nous ne regrettons qu'une seule chose de détail, très-facile à réparer dans une prochaine édition, c'est que l'auteur ait omis d'indiquer le livre et le numéro d'ordre du chapitre qui sert de commentaire au texte sacré : on aimerait à savoir de suite quelle place ce chapitre occupe dans le livre de l'*Imitation*; son travail serait ainsi plus utile aux confesseurs, comme il se l'est proposé. Du reste, on comprend assez, par ces quelques mots, que c'est ici un excellent livre, dont les personnes pieuses voudront faire leur manuel. Il est approuvé par Mgr. l'évêque d'Agen.

366. **MOIS DE MARIE**, par l'abbé RAUVAL, vicaire général de Perpignan, à l'usage de ses Stations du mois de Mai. Souvenir offert à tous

les vrais enfants de Marie ; 4e édition. — 1 vol. in-18, de 144 pages, chez Lagny frères ; — prix : 25 cent.

De très-courtes méditations pour le matin et pour le soir de chaque jour du mois de Marie, mais substantielles et ayant pour objet les mystères et les vertus de la sainte Vierge, forment ce volume que recommandent les approbations de trois prélats, et que la modicité de son prix, dont le produit est destiné aux pauvres, permet de répandre dans les classes peu aisées.

367. **ŒUVRES COMPLÈTES DU CHANOINE SCHMID**, Nouvelle traduction de l'allemand, d'après l'édition définitive de 1841, 1842 et 1843, etc. — 42 vol. in-18, chacun de 140 pages, et orné d'une gravure sur acier, chez Ad. Le Clere et Cie ; — prix de chaque volume séparément : broché, 50 cent. ; cartonné, 55 cent. ; cartonné à la Bradel, 75 c.

Les mêmes, édition de luxe, avec 43 gravures sur acier. — 14 vol. in-12 ; — prix : 28 fr.

Les six volumes suivants in-18 complètent la collection (v. notre tome 2, p. 192, et le présent tome, p. 133) : *Petits contes*, 3 vol. Chaque volume contient une soixantaine de petits contes fort courts, comme on le pense bien, mais la plupart agréables et portant avec eux une bonne instruction. — Les *Fraises*, suivies de la *Couronne de fleurs*, comédies en un acte ; — *Emma*, drame en trois actes, suivie du *petit Ramoneur* et du *petit Voleur d'œufs*, comédies en un acte ; — *la petite Joueuse de luth*, comédie en cinq actes. — Il nous suffit d'ajouter que cette traduction française est la seule disposée dans l'ordre méthodique voulu par l'auteur, avec ses dernières corrections, et approuvée par Mgr. l'archevêque de Paris. — L'édition in-12 est exactement conforme à celle in-18, et n'en diffère que par le format, qui peut plaire davantage à quelques lecteurs.

368. **OU ALLONS-NOUS ?** *Coup-d'œil sur les tendances de l'époque actuelle*, par M. l'abbé J. Gaume, vicaire-général de Nevers. — 1 vol. in-8, de 312 pages (1844), chez Gaume frères ; — prix : 3 fr.

Sous le titre que nous venons de transcrire, les éditeurs, ainsi qu'ils ont soin d'en avertir dans une note placée au bas de la première page, ont reproduit le discours qui forme l'introduction de l'*Histoire de la société domestique chez les différents peuples*. Nous avons apprécié cette introduction quand nous avons rendu compte de cet ouvrage

(p. 116 du présent volume); nous n'avons donc pas à y revenir : nous nous bornerons à dire qu'ainsi détachée, elle peut convenir à des lecteurs que deux volumes effraieraient, et auxquels il serait utile cependant de montrer la physionomie réelle et les tendances de l'époque actuelle, envisagées du point de vue catholique. Quoique nous ne partagions pas, comme nous l'avons dit, toutes les idées du savant et religieux auteur, nous ne croyons pas moins ce discours destiné à faire une heureuse impression sur quelques esprits, et de nature, par conséquent, à être conseillé avec fruit si on met quelque discernement dans le choix des personnes auxquelles on le confiera.

369. **OUI ET NON** *au sujet des ultramontains et des gallicans*, par TIMON (qui n'est ni l'un ni l'autre); 4e édition. — 1 vol. in-18, de 96 pages (1845), chez Pagnerre; — prix : 75 cent.

Qui ne connaît pas la plume logique, incisive, spirituelle de Timon? Elle vient, comme nos lecteurs le savent déjà sans doute, d'exercer de nouveau sa verve à l'occasion de la déclaration d'abus portée par le conseil d'État contre le Mandement de Mgr. le cardinal de Bonald, portant condamnation du *Manuel du droit ecclésiastique* de M. Dupin. Timon se place hardiment du côté de l'opprimé, et court à la défense de la liberté qu'il voit attaquée. Il pose et suit toutes les questions dans leur ordre logique, et il les résout tout simplement par *oui* et par *non* d'une manière aussi vraie que piquante. Nous devons recommander à tous la lecture et la propagation de sa brochure; elle promet à tous plaisir et profit.

370. **PETITE HISTOIRE** *de l'origine, de la propagation et des effets de la médaille miraculeuse frappée en* 1832 *en l'honneur de l'Immaculée Conception de la sainte Vierge;* suivie d'un *Choix de prières, etc.*, par un membre de la Société de Saint-Vincent de Paul de Metz. — 1 vol. in-18, de 108 pages (1842), chez Pallez et Rousseau, à Metz, et chez Camus, à Paris; — prix : 30 cent.

On trouvera donc dans ce petit volume l'historique de la médaille miraculeuse, de sa propagation, l'exposé de ses effets, des grâces qu'elle attire sur ceux qui la portent en signe de vénération envers la très-sainte Vierge. L'auteur y rappelle les grandeurs et les vertus de Marie, et les moyens de se rendre digne de sa protection. Il cite un grand nombre de guérisons et de conversions, fruits de la dévotion à la Médaille de l'Immaculée Conception, et il termine par un choix de prières

en l'honneur de la sainte Vierge. Ce livre a sa place dans les mains des personnes pieuses.

371. **PRÉCIS D'HISTOIRE ANCIENNE, ROMAINE, DU MOYEN AGE, MODERNE ET DE FRANCE**, par MM. Poirson et Cayx, Durozoir et Dumont, Desmichels, Michelet.

On nous a souvent demandé notre avis touchant les livres destinés à l'enseignement de l'histoire, principalement touchant les Précis adoptés ou prescrits par l'Université, et qui, rédigés par des hommes dont on ne peut contester le savoir, tirent de cette circonstance une supériorité véritable sur les ouvrages du même genre, mais en même temps une autorité plus funeste s'ils contiennent des erreurs religieuses. Nous sommes en mesure, après un examen long et consciencieux, de répondre à ce désir de nos lecteurs.

372. Le *Précis d'histoire ancienne*, composé par M. Poirson, proviseur du collége royal de Charlemagne, et par M. Cayx, inspecteur général de l'Université, comprend l'histoire de tous les peuples d'Orient et de la Grèce, jusqu'à la soumission de ces contrées par les Romains. Egyptiens, Babyloniens, royaumes formés du démembrement de l'empire de Babylone, Juifs, empire des Perses, Lydiens, Troyens, Phéniciens; formation de la Grèce, temps fabuleux, temps héroïques, temps historiques de l'histoire grecque, lutte des Grecs contre les Perses, empire macédonien, formation et démembrement de l'empire d'Alexandre, tout se trouve dans ce travail, excepté les Indiens et les Chinois; rien n'est omis dans ce résumé, pas même l'influence des Thraces ou des Arnéens aux premiers siècles de la Grèce, pas même les rois de Cappadoce ou de Bactriane après Alexandre. Cette plénitude, qui est un mérite sans doute, porte avec elle le défaut d'une surabondance parfois fatigante. Les auteurs savent beaucoup, mais ils n'ont pas su toujours se décharger et dispenser le lecteur, c'est-à-dire l'étudiant, d'un bagage d'érudition qui arrête plutôt qu'il ne facilite une première étude. Cet inconvénient apparaît surtout dans les premiers et les derniers chapitres signés A. P., et qui sont l'œuvre de M. Poirson. Ce travail convient donc plus à un homme fait, qu'aux enfants. Un instituteur, un professeur habile peuvent s'en servir pour y retrouver les faits, les dates ordinairement très-exactes, et les éléments d'un cours élémentaire, approprié par l'enseignement oral à l'âge de ses auditeurs. Les auteurs ne paraissent pas hostiles à la religion. Il

de la morale. Quelques pages sur saint Vincent Ferrier nous montrent la face populaire du catholicisme, pendant que Gerson en résume le côté philosophique. — Enfin, M. Thomassy restitue au chancelier une partie de sa gloire littéraire, en faisant sortir plusieurs de ses opuscules français de l'injuste oubli dans lequel ils sont tombés ; et, arrivant à la grande querelle littéraire sur l'auteur de l'*Imitation*, il s'applique à prouver, par de fortes raisons, que ce livre, *le plus beau qui soit sorti de la main des hommes*, est dû à une plume française, à l'humble Jean Gerson, qui, après avoir occupé les plus hauts emplois, s'était fait, dans les dernières années de sa vie, l'instituteur des petits enfants. — Nous approuvons donc et nous recommandons cet ouvrage. Nous aurions désiré cependant, dans les appréciations de l'auteur sur le grand schisme, et dans l'histoire du supplice de Jean Hus, quelque chose de moins vague. Il semble que l'historien ait craint d'aborder de front ces brûlantes questions ; le lecteur attendait cependant un jugement plus arrêté pour reposer complétement le sien dans la vérité. Disons aussi que nous n'aimons pas cette comparaison : « Le royaume très-chrétien « sembla ressusciter comme le Christ après sa passion (p. LXII). » Puissions-nous n'avoir à relever rien de plus grave dans les productions de notre temps ! M. Thomassy nous annonce qu'il s'occupe d'une vie de saint Vincent Ferrier : celle dont vous venons de parler nous la fait naturellement désirer.

399. **LEÇONS D'ÉLOQUENCE SACRÉE**, par le docteur AUDISIO, etc. — Se trouvent aussi à Paris, chez Poussielgue-Rusand.

En rendant compte de cet ouvrage dans notre numéro de janvier, (voir p. 317), nous avions oublié d'abord d'indiquer le dépôt à Paris. En second lieu nous avons reproché à l'auteur de citer sans réflexion et comme en l'approuvant un passage de Perticari injuste envers l'éloquence française. Nous devons avouer que l'auteur, après cette citation, dit bien qu'il se garde de prendre à la lettre les paroles de Perticari, et qu'il exprime son admiration et sa profonde estime pour Bossuet, Bourdaloue et Massillon ; seulement, bientôt après, il revient à l'opinion de Perticari, et ne nous semble pas assez équitable envers l'éloquence française. — Nous avons dit aussi que le docteur Audisio avait omis, dans le chapitre des conférences sur la foi, de mentionner les discours de M. Frayssinous. Il les cite à la page 79 du tome 1er ; mais peut-être un peu trop superficiellement, et comme par occasion. Il

se trouve pourtant dans ces deux passages de notre article un défaut de précision qui nous faisait un devoir de cette rectification en faveur d'un ouvrage que nous avons si justement loué. Par occasion nous rectifions aussi des fautes typographiques qui nous ont échappé dans cet article.

Page 319, ligne 26 ; *Tome 2, page* 420, lisez : *Tome* 1.
— 320, ligne 10 ; histoire *scripturaine*, lisez : *scripturaire*.
— — même ligne ; *Tome* 2, *page* 233, lisez : *Tome* 1, *page* 230.
— — ligne 25 ; *Tome* 2, lisez : *Tome* 1.

400. LÉGENDES DES COMMANDEMENTS DE DIEU, par J. Collin de Plancy.— 1 vol. in-8, de 372 pages, et orné de deux grandes vignettes en couleur (1845) (*Bibliothèque des Légendes*), chez Paul Mellier, à Paris, et chez Guyot père et fils, à Lyon ; — prix : 5 fr.

Ce volume est le second de la *Bibliothèque des Légendes* dont nous avons déjà annoncé le premier (p. 268 du présent tome). Nous voyons avec plaisir que l'auteur et l'éditeur n'ont point tardé à tenir leur promesse, et nous en concevons l'espoir qu'ils pourront bientôt la compléter. Le volume que nous venons de lire, et qui contient vingt-sept légendes, ne comporte pas d'analyse : nous nous bornons à lui rendre le même témoignage qu'au précédent : on y trouve le même intérêt, la même facilité de diction, la même réserve dans les détails. Toutefois, nous devons faire remarquer que l'auteur, n'ayant pas voulu omettre le sixième précepte et le neuvième, a rattaché à chacun deux légendes dans lesquelles, malgré sa réserve, il nous a paru que quelques expressions auraient pu être au moins modifiées, et une légère modification eût suffi pour faire disparaître tout inconvénient. Au risque de paraître trop scrupuleux, nous voulons le dire pour notre décharge, nous en remettant pour le reste aux mères qui confieront ce livre à leurs jeunes filles. — Nous espérons que, dans les volumes suivants, M. Collin de Plancy, ne se voyant pas soumis aux mêmes exigences, ne laissera échapper un seul mot qui puisse arrêter l'imagination la plus délicate.

401. LIBERTÉ DE L'ÉGLISE. — Deuxième examen ; des Tendances. — *Que demande l'Eglise ? Que veut l'Etat ?* par Mgr. Parisis, évêque de Langres. — In-8, de 116 pages (avril 1845), chez Waille et chez Sirou, à Paris, et chez Laurent, à Langres ; — prix : 1 fr.

Il suffit d'avoir lu les précédentes discussions de Mgr. l'évêque de

Langres soit sur la liberté d'enseignement, soit sur la liberté de l'Eglise, pour désirer ardemment que l'illustre prélat continue à défendre la cause qu'il a déjà si glorieusement soutenue, et pour accueillir avec empressement tout ce qui désormais sort de sa plume éloquente et habile. Dans un premier Examen, il a dévoilé les empiétements de l'État sur l'Église avec tant de netteté et de vérité, que personne n'a essayé de répliquer. Quelque fâcheux que soient les empiétements, il y a un danger plus grave, peut-être, dans les tendances, et c'est ce danger que signale le nouvel Examen dont nous ne pouvons donner qu'un rapide aperçu. — Ce que veut l'Église, tout ce qu'elle *réclame*, c'est de *travailler* librement au salut des âmes, mission inaliénable qu'elle a reçue dans sa divine institution, qu'elle ne peut confier aux gouvernements temporels qui n'ont aucun pouvoir de prononcer sur la doctrine et de faire des lois ecclésiastiques, pas plus que de consacrer et de bénir. Si quelquefois, par le passé, elle a permis à l'État quelque intervention dans certaines matières, c'est qu'alors il était catholique, tandis qu'aujourd'hui, étranger à l'Église par l'art. 5 de la Charte de 1830, allié de l'Église en vertu du concordat, hostile à l'Église par plusieurs de ses lois, il sait, suivant son bon plaisir, n'être rien de tout cela, d'où vient le danger de son intervention dans les matières religieuses. Dans cette situation, ce que fait, ce que doit faire l'Église, c'est de réclamer non pas la faveur, le privilége, les richesses, mais la liberté pure et simple : voilà toutes ses tendances. — De son côté, au contraire, l'État tend à l'asservissement total de l'Église en France par deux maximes qu'il accrédite, et qui renferment les germes d'un schisme et la justification de toutes les religions nationales, savoir : que l'*Église est dans l'État*, et qu'*il n'y a rien au-dessus de la loi civile;* maximes qu'il met en œuvre par l'éducation et par son action administrative qui enveloppe tout et veut tout réglementer. Mgr. Parisis fait voir le danger qui se trouve pour l'Église dans cette situation. Nous ne donnons que les divisions générales de sa nouvelle brochure : nous ne pourrions rendre, sans citer beaucoup, la force que les idées se prêtent les unes aux autres, la logique tout à la fois calme et inexorable qui en tire les déductions. Les catholiques éclairés, et particulièrement les membres du clergé devraient méditer ces graves questions, si importantes pour l'avenir de la religion qu'ils sont appelés à défendre : nous ne comprenons pas qu'on puisse y rester indifférent dès qu'on est prêtre et catholique.

402. LIVRE DU CŒUR (LE), ou *Entretiens des Sages de tous les temps sur l'amitié,* ouvrage dédié à la jeunesse, par M. Louis-Auguste Martin. — 1 vol. in-18, de 288 pages (1842), chez Edouard Têtu ; — prix : 2 fr.

L'amitié est assurément bien digne d'exercer le talent d'un auteur; mais nous n'approuvons pas qu'au sein du christianisme, et quand la doctrine révélée a tout ennobli ou purifié, dans les facultés comme dans les sentiments de l'homme, on vienne traiter ce sujet avec les formes et les pensées du paganisme. L'auteur de cet ouvrage, aux intentions duquel nous rendons justice d'ailleurs, a recueilli, parmi les auteurs anciens et modernes, une foule de passages qui se rapportent à l'amitié; il les a jeté pêle-mêle en les faisant précéder du nom de l'auteur auquel elles appartiennent, et il appelle cela faire converser les anciens et les modernes. Singulier dialogue, où un personnage répond sans avoir été interrogé, ou interroge sans recevoir de réponse! On nous a donné de simples pensées, au lieu d'un entretien où chacun garde son caractère, provoque la réponse par la demande, et pique l'attention ou la curiosité par l'imprévu de la répartie. Le lecteur s'attendait à un livre, il n'a qu'une série de citations qui attestent de nombreuses lectures, mais qui sont devenues le fond, tandis qu'elles devaient demeurer l'accessoire. Chacun de ces prétendus entretiens est suivi d'un appendice qui rappelle quelque passage de plus longue haleine, ou quelque trait d'histoire. Plusieurs anecdotes, empruntées à un traité du satirique Lucien, ne sont pas choisies avec bonheur. Nous ajouterons que l'auteur, ayant destiné ce manuel à la jeunesse particulièrement, aurait dû surveiller avec plus de soin les emprunts qu'il fait aux auteurs. Pourquoi, par exemple, se faire l'écho des haines et des passions de Voltaire, dans ce fragment qui se trouve à la page 172 :

L'amitié sous le chaume habite quelquefois,
On ne la trouve point dans les cours orageuses,
Sous les lambris dorés des PRÉLATS et des ROIS,
Séjour des faux serments, des caresses trompeuses,
Des sourdes factions, des effrénés désirs,
Séjour où tout est faux, et même les plaisirs.

La jeunesse ne sera-t-elle pas bien édifiée quand on lui montrera sous ces odieuses couleurs les princes de l'Eglise, les gardiens du dogme chrétien et les promoteurs les plus actifs de la civilisation moderne?

Puisque M. L. Auguste Martin est si familiarisé avec l'antiquité profane, il aurait dû se rappeler ce passage : *Maxima debetur puero reverentia.* On doit plus encore à la jeunesse, on lui doit surtout la vérité. C'est la lui refuser que de lui parler des *lambris dorés* de nos évêques, au XIXe siècle ; c'est calomnier dans son esprit un clergé vénérable que de représenter ses modestes demeures comme le séjour de la fausseté, de la trahison, de l'intrigue et des voluptés. Nous aimons à croire que c'est là une inadvertance échappée à l'écrivain. Si ses intentions ont été droites, il nous saura gré de lui signaler dans son livre un passage qui peut être dangereux. Du reste, si cet ouvrage est incomplet d'un côté, il est très-curieux de l'autre, puisqu'il offre réuni tout ce que les hommes les plus marquants, dans le passé ou dans le présent, ont écrit de plus saillant sur l'amitié.

403. **MERVEILLES DE LA PROVIDENCE** (LES) *dans la nature et dans la religion.* — 1 vol. in-12, de 454 pages (1839) ; 2e édition, chez Hivert ; — prix : 2 fr.

Méditer les merveilles de la Providence, c'est assurément un des meilleurs moyens de nous pénétrer de la grandeur de Dieu, de sa puissance, de sa bonté, et de nous inspirer les sentiments d'amour et de reconnaissance que nous lui devons. Or, le septième jour de chaque semaine étant une fête commémorative de la formation du monde, instituée de Dieu pour nous rappeler ses bienfaits et pour lui rendre nos adorations, l'auteur engage ses lecteurs à lire, dès le matin du jour sacré, un chapitre de son livre et à y penser dans la journée. Il le divise donc en 52 lectures ou méditations, pour chaque dimanche de l'année. Il y parcourt successivement les principaux phénomènes généraux et particuliers de la nature matérielle ou animée, et quelques-uns des caractères de la religion. Cette lecture nous paraît propre, en effet, à atteindre le but que l'auteur s'est proposé.

404. **MONDE AVANT LE CHRIST** (LE), *influence de la religion dans les Etats, ou Séparation et harmonie entre les institutions religieuses et les institutions politiques*, par M. GOUGENOT DES MOUSSEAUX. — 1 vol. in-12, de XII-528 pages (1845), chez Paul Mellier, à Paris, et chez Guyot, à Lyon ; — prix : 3 fr. 50 c.

Si l'on est frappé, quand on étudie les auteurs classiques, par l'éclat des beautés incontestables qui brillent dans les ouvrages de l'anti-

quité, il est une autre étude plus importante, et cependant presque toujours omise : c'est celle des traits de la physionomie morale de l'humanité chez les anciens. Le jeune homme l'aperçoit à peine, et si l'homme du monde se promet quelquefois de la poursuivre, le lendemain ajourne presque toujours le projet de la veille ; s'il la commence, presque toujours le tumulte des affaires l'étourdit bientôt et l'arrête. De là les naïvetés de notre admiration pour un monde à peu près inconnu. — M. Des Mousseaux a voulu contribuer à dissiper cette ignorance trop générale, en réunissant dans un cadre étroit les lambeaux épars de la peinture de l'homme, en disposant les figures de telle sorte que la connaissance des mœurs du vieux monde y devint, autant que possible, le prix d'un coup d'œil. Son livre est l'exécution de cette pensée. Il le divise en cinq parties.—Dans la première (*Les Hellènes; corruption du cœur*), la sagesse antique s'adresse au lecteur par la bouche de ses élus, et Platon vient mêler aux splendeurs de sa doctrine les turpitudes de la philosophie des Hellènes. Ces turpitudes prévalent jusque dans les enseignements de Socrate. — La seconde partie fait succéder aux Hellènes le monde romain, à la corruption du cœur les débordements des passions; car Rome a connu les Grecs, sa vertu n'a plus été qu'un souvenir, et la grandeur de ses désordres a égalé la grandeur même de l'empire. — A la suite du Romain, le barbare, le sauvage, est évoqué dans la troisième partie. Cet être plus ou moins dégradé, dont le philosophisme s'empara dans ses beaux jours pour calomnier l'homme de la civilisation, ne paraît que pour anéantir par sa présence le sophisme antique dont il avait été le sujet. Et quand les lacunes de l'histoire ancienne semblent devoir désoler l'auteur en lui refusant les éléments indispensables de son travail, l'analogie lui vient en aide. Le monde nouveau, étudié avant que la loi du Christ eût métamorphosé ses régions idolâtres, nous rend d'une manière saisissante les traits effacés des anciens barbares ; l'histoire de la barbarie semble alors se ranimer pour ranimer à son tour l'amour et la foi du chrétien. — Reste le dernier des trois types du monde ancien, le peuple juif; la quatrième partie, qui lui est consacrée, ne montre chez le peuple élu qu'une lettre froide, inanimée; la synagogue n'offrait plus, en effet, au dépôt céleste qu'un petit nombre d'intelligences et de cœurs. Les traditions humaines, maudites par le Sauveur, usurpaient dans le temple l'autorité de la parole de Dieu. L'incarnation de la lumière, de la vérité, pouvait seule régénérer la terre,

avant que l'homme policé fût ramené aux derniers excès de la barbarie. — Tel est le tableau saisissant que trace l'auteur de l'état du monde avant Jésus-Christ, et qui le conduit à examiner, dans la cinquième partie, cette question toute d'à-propos : Quelle est l'influence de la religion dans les États? Un accord sérieux doit-il exister entre les institutions religieuses et les institutions politiques? Dans l'étude de ce grave sujet, l'Europe moderne lui paraît résumer, dans quelques exemples éclatants, la valeur de l'unité religieuse, l'excellence suprême de la foi catholique : là c'est l'Angleterre, où le protestantisme se fait bourreau ; ici c'est l'Espagne, luttant pour opérer son retour à l'unité ; ailleurs c'est la Russie, la Prusse, persécutant les catholiques. —Une pièce d'archéologie religieuse, intitulée : *Le Christ prouvé par les premiers monuments des peuples anciens, ou les Beth-el*, termine le volume. — M. des Mousseaux raisonne avec justesse, peint avec chaleur, et tire ordinairement un heureux parti des matériaux nombreux qu'il emploie dans son œuvre. Dans les deux premières parties, sa plume, obligée de peindre les monstruosités des mœurs les plus dissolues, est chaste cependant; mais elle ne peut que voiler tant de désordres et invoquer les monuments des vices pour la gloire du christianisme, dont ils nous forcent à admirer les bienfaits. Ces deux premières parties, il a soin d'en avertir lui-même, ne sauraient être lues par la jeune personne encore ombragée sous l'aile maternelle, et nous ajouterons par le jeune homme dont l'esprit et le cœur ne sont pas encore assez formés. C'est la seule réserve que nous paraisse exiger cet ouvrage, écrit, du reste, dans un esprit religieux des plus louables. — Le style manque souvent de naturel ; la phrase n'est pas toujours assez simple, assez claire ; sa tournure accuse ordinairement un travail pénible : sous ce rapport, l'ouvrage laisse encore à désirer. Quelques passages n'ont pas peut-être toute l'exactitude désirable ; mais ils sont peu nombreux, et ne sauraient ôter à un livre de ce genre une partie notable de sa valeur. Les ouvrages de science et de foi sont rares de nos jours : nos encouragements leur sont donc acquis à double titre, et c'est sans hésiter que nous recommandons le *Monde avant le Christ* comme réunissant cette double qualité et devant être utile au public instruit, que son auteur a eu sans doute en vue. — Il consacre la part de bénéfices qui lui reviendra dans l'écoulement de cette première édition, à l'Œuvre de la propagation de la foi.

405. **ŒUVRES DE SAINT DENYS L'ARÉOPAGITE**, traduites du grec, précédées d'une Introduction où l'on discute l'authenticité de ces livres, etc., etc., par M. DARBOY, professeur de théologie au séminaire de Langres. — 1 vol. in-8, de 436 pages (1844), chez Sagnier et Bray; — prix : 7 fr.

Qui a entendu parler de saint Denys l'aréopagite comme d'un philosophe distingué et d'un théologien sublime, demande M. l'abbé Darboy au monde religieux et éclairé du XIXe siècle? La réponse ne peut être douteuse. Le nom de l'illustre élève du grand Apôtre brille dans le calendrier et le martyrologe de tout l'éclat d'une sainteté incontestable; mais ses œuvres?... l'oubli depuis longtemps les a couvertes d'épaisses ténèbres. Nous nous empressons, pour notre faible part, de rendre grâce au studieux professeur de théologie qui vient de les remettre en lumière en secouant la poussière dont les trois derniers siècles les ont chargées.

Quatre traités de saint Denys sont renfermés dans ce volume avec les lettres échappées au ravage du temps.— Le livre *de la Hiérarchie céleste* commente la sainte Écriture dans son langage mystérieux et symbolique sur les esprits angéliques; il donne raison de leur nombre, de leurs noms divers, de leur partage en trois ordres et en neuf chœurs, de leurs fonctions sublimes; il explique enfin les représentations sensibles et matérielles sous lesquelles ils sont dépeints dans les livres sacrés. Si l'Esprit saint qui nous parle dans les Écritures n'a pu employer que des expressions toutes pleines de sens, on comprend combien il est intéressant, combien il est utile de chercher à en acquérir l'intelligence. Le saint docteur d'Athènes aide merveilleusement dans ce travail. — Le livre *de la Hiérarchie ecclésiastique* expose surtout trois points : 1° il fait voir comment les sacrements se lient à l'ensemble des doctrines chrétiennes; 2° il décrit les cérémonies avec lesquelles chaque sacrement est conféré; 3° il nous initie aux mystères cachés sous l'enveloppe des pratiques usitées dans l'administration des choses saintes. L'authenticité des écrits de saint Denys étant admise, ce livre devient un des plus précieux monuments de l'antiquité ecclésiastique. — Le traité *des noms divins* interprète les expressions dont se servent les auteurs sacrés pour désigner la divinité. Ici encore des lumières vives et abondantes jaillissent des pages du saint aréopagite. — C'est surtout dans la *Théologie mystique* que saint Denys se montre *théologien sublime*. « La théologie mystique, selon M. Dar

« boy, est la science expérimentale, affective, de Dieu et des choses « divines. L'âme, renonçant à toute donnée scientifique, entre dans la « mystérieuse obscurité d'une sainte ignorance.... et puise, dans cette « *ignorance* absolue, une connaissance que l'entendement ne saurait « conquérir. » Dans ce traité, l'aréopagite, sur les ailes de la foi, pénètre jusque dans les profondeurs de l'essence divine elle-même, et nous en révèle les infinies perfections : l'être, l'unité, la force, la beauté et la bonté. En vérité, après les livres saints, dont il est comme une magnifique paraphrase, rien de plus beau que ce livre. — Nous laissons à des juges compétents à prononcer sur le mérite de la traduction; qu'il nous suffise de dire qu'en la lisant comme un ouvrage original, nous avons admiré la facilité et l'élégance de style avec lesquelles sont traitées des matières aussi relevées.

Mais ces *Œuvres de saint Denys l'aréopagite* sont-elles authentiques? Tel est le grand et important problème dont la solution doit leur concilier pur et intact l'honneur qu'elles méritent à si justes titres. Or, cette question fait le sujet du premier article de l'*introduction* qui occupe un tiers du volume. Cet article est un bon travail de logique, d'histoire littéraire et de critique. Il nous semble qu'après l'avoir étudié il ne peut guère rester de place au doute. M. Darboy s'y montre homme d'esprit et de talent. — L'article deuxième, qui a pour objet d'exposer la doctrine des livres de saint Denys et l'influence qu'ils ont exercée au moyen âge, nous a suggéré plusieurs observations que nous ne pouvons passer sous silence, et que l'estimable traducteur nous permettra d'exprimer. 1° Nous n'avons pas vu sans quelque peine un savant professeur de théologie invoquer comme autorités philosophiques M. Cousin et M. Degérando. En pareille matière surtout le témoignage de ces messieurs doit-il être de quelque poids pour des catholiques? 2° Le caractère général de la philosophie de saint Denys, dit M. Darboy pages XCIII-IV, c'est une sorte d'*éclectisme* dont la foi catholique est le principe. A notre avis, ces deux mots, ces deux idées *éclectisme* et *foi catholique* se repoussent mutuellement ; et la théorie exposée par l'auteur sur l'excellence de la foi ne permet pas de dire que saint Denys *fit choix* dans les doctrines philosophiques, qu'*il rejeta ou conserva*, etc. N'était-ce pas assez pour le saint d'écrire uniquement sous l'inspiration de sa foi? Si, dans ses sublimes écrits, l'on retrouve quelque chose des doctrines philosophiques, c'est que l'Académie, le Portique ou le Lycée avaient conservé de précieux vestiges des

traditions primitives, et les formules de l'école dont se sert saint Denys rappellent seulement son éducation, ou indiquent qu'il voulut, pour se faire comprendre et goûter, parler le langage des savants de son pays. 3° La lecture même des œuvres de saint Denys nous a parfaitement convaincus qu'il ne peut être rangé parmi les *réalistes*, comme il est dit page CXLIX. Nous en trouvons une autre preuve dans le témoignage de Gerson, l'un des admirateurs cités de l'aréopagite, et qui flétrit énergiquement le *réalisme* au concile de Constance, dans la personne de Jean Hus. 4° Enfin, toute prévention mise à part, il nous semble que M. Darboy parle trop élogieusement de M. Cousin. Ici, page XCV, c'est *le génie* du philosophe qui est signalé... — et cependant, le génie, n'est-ce pas la vérité même revêtue des plus belles formes du style? — Là, page CLVII, M. Cousin est appelé le *peintre habile de la philosophie*, et pourtant ce peintre *habile* avance, de l'aveu de M. Darboy, que l'aréopagite est un écrivain mystique *qui contient à peu près le mysticisme alexandrin.* A la page CLXIII, M. Darboy nomme encore M. Cousin à propos de la théologie mystique. Franchement, quelle que soit la sagacité de M. Victor Cousin, nous nous sommes demandé si le patriarche de l'éclectisme panthéistique, qui porte sur saint Denys le jugement précité, a pu comprendre exactement la théologie mystique.

Empressons-nous toutefois d'ajouter que ces observations de détail n'affaiblissent en rien les justes éloges que nous avons donnés à la traduction des œuvres de saint Denys l'aréopagite, non plus que le mérite de l'Introduction. Le clergé saura gré, sans nul doute, à M. l'abbé Darboy de lui avoir préparé un livre si précieux à ses études.

J. H. R.

406. **OMBRES DE DESCARTES** *Kant et Jouffroy* (LES), *à M. Cousin*, par UN PROFESSEUR DE PHILOSOPHIE. — 1 vol. in-18, de 248 pages (1844), chez Pélagaud et Cie, à Lyon, et chez Poussielgue-Rusand, à Paris; — prix: 2 fr. 50 c.

Ce livre est une réfutation des doctrines de M. Cousin. L'auteur y montre que son système philosophique est en opposition avec les dogmes chrétiens, qu'il est faux en principe et dangereux dans ses conséquences; il place ses arguments dans la bouche de Descartes, de Kant, de Jouffroy, dont il fait successivement apparaître les ombres, et qui établissent un dialogue avec M. Cousin. Descartes lui démontre que

pour être catholique il faut soumettre sa raison à l'autorité de l'Église, principe fondamental de la loi, qu'il détruit en lui substituant l'autorité factice de la philosophie. Kant, à son tour, lui fait voir qu'il n'est pas même chrétien, puisque ses ouvrages, malgré ses protestations, contiennent une foule de passages qui contredisent les vérités les plus essentielles. Enfin Jouffroy, son ancien disciple, vient le convaincre de panthéisme et réfuter son éclectisme. — Cette forme de réfutation adoptée par l'auteur a son intérêt, sans aucun doute; elle serait pourtant plus piquante, ce nous semble, s'il eût été possible de combattre M. Cousin par l'autorité même de ses interlocuteurs; mais il est évident qu'en lui donnant pour adversaires Kant et Jouffroy, il fallait nécessairement supposer ceux-ci éclairés et changés à l'école de l'éternité, et mettre dans leur bouche des arguments qui ne sont pas les leurs, pour venir dissiper les égarements de leur confrère en philosophie. Nous ne reconnaissons pas moins que cette réfutation est solide au fond, que sa forme lui donne de la netteté et de la précision, et nous la croyons, par conséquent, utile à ceux qui ont besoin d'être éclairés sur les doctrines du chef de l'éclectisme moderne. Il serait à désirer que son prix fût moins élevé.

407. **PÈLERINAGES DE SUISSE**, par Louis Veuillot. — 1 vol. in-8, de XVIII-408 pages, orné de deux gravures; 5e édition (1845) (*Bibliothèque de la jeunesse chrétienne*), chez Mame, à Tours, et chez Poussielgue-Rusand, à Paris; — prix : 3 fr.

Le succès d'ailleurs mérité, il faut le dire, qu'ont obtenu les *Pèlerinages de Suisse*, et qu'attestent quatre éditions en un petit nombre d'années, nous dispense de le faire connaître en détail. C'est le premier livre que l'auteur ait publié depuis sa conversion, et celui qui a commencé sa réputation d'écrivain religieux. A son retour de Rome il parcourut la Suisse : « C'est bien réellement, dit-il, un pèlerinage « qu'on a fait; un pèlerinage d'actions de grâces à la très-sainte Mère « de Notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, dont la douce intercession secourt le pécheur (p. VII). » Il est donc tout imprégné de ces sentiments de foi catholique qui, dès lors, remplissaient l'âme de l'auteur, et la Suisse y est particulièrement envisagée au point de vue religieux, ce dont la plupart des voyageurs qui nous ont laissé leurs impressions s'étaient jusque-là fort peu occupés. Ceux qui ne connaîtraient point cet ouvrage, ne doivent pas cependant croire qu'ils n'y

trouveront que des considérations pieuses : M. Veuillot varie son récit par un grand nombre d'épisodes qui l'animent et l'intéressent : cette variété, les richesses de l'imagination, l'indépendance des jugements, la facilité et quelquefois même le laisser-aller du style, font des *Pèlerinages de Suisse* une lecture agréable pour tous, en même temps utile par l'esprit religieux qui y règne, et un bon livre à offrir en prix à la jeunesse. — M. Mame vient d'en acquérir la propriété pour sa *Bibliothèque de la jeunesse chrétienne :* nous lui en souhaitons beaucoup de ce genre, regrettant seulement les fautes d'impression qui s'y trouvent.

408. **PRÉCIS D'HISTOIRE ANCIENNE, ROMAINE, DU MOYEN AGE, MODERNE ET DE FRANCE**, par MM. Poirson et Cayx, Durozoir et Dumont, Desmichels, Michelet (Suite) (*Voir* la livraison de Mars, page 425).

Le *Précis d'histoire moderne* a pour auteur M. Michelet, autrefois professeur d'histoire au collége Rollin, devenu successivement maître de conférences à l'école Normale et suppléant de M. Guizot à la Sorbonne, aujourd'hui professeur très-connu au Collége de France. La renommée de ce précis, dès son apparition, a été grande ; jamais livre d'enseignement ne fut plus populaire dans les écoles. Cette faveur tenait à deux causes, aux qualités tout à la fois et aux défauts de cet ouvrage. Par un style brillant, mais qui déjà tournait au romantisme, l'auteur saisissait vivement les imaginations et encourageait ces bizarreries de langage que les médiocrités de nos jours appellent, par instinct d'amour-propre, de l'originalité et du génie. Par une méthode qui savait mettre en saillie certains faits, certains personnages, et en même temps laissait de côté, *sans façon, tout ce qui ne rentrait pas* dans son système, l'auteur donnait plus de couleur à son récit, et dispensait ses lecteurs, naturellement paresseux, d'étudier et d'apprendre cette partie de l'histoire qui, pour être moins brillante, n'en est pas moins essentielle. Tel est en effet le faible, généralement reconnu aujourd'hui par les professeurs, du Précis de M. Michelet. On y cherche vainement un guide pour une étude complète de l'histoire moderne. Le premier chapitre a pour titre : *Italie, guerres des Turcs;* mais il est impossible d'y reconnaître un programme de l'histoire d'Italie pendant le demi-tiers de siècle qui suit la prise de Constantinople ; ce ne sont que quelques indications sur les Médicis, les Sforza, les princes

OUVRAGES CONDAMNÉS ET DÉFENDUS PAR LA CONGRÉGATION DE L'INDEX.

Mes Adieux a Rome, *lettre de l'*abbé Bruitte (Edouard), *ex-curé de La Chapelle.. et maintenant Chrétien non romain...* — En quelque langue que ce soit. — Décret du 5 avril 1845.

Le Pape et l'Évangile, *ou Encore des Adieux à Rome;* — par J.-J. Maurette, *curé de Serres... prêtre démissionnaire.* — Même décret.

L'Eglise Catholique romaine a-t-elle quelques défauts? — *Lettres d'un Laïque;* par Maximilien Wangenmuller. — Même décret.

La Guerre et la Paix, *ou l'Hermésianisme et ses adversaires;* par Pierre-Paul Frank. — Même décret.

Combat critique avec l'Église et l'État; par Edgar Bauer. — Même décret (Ces trois ouvrages sont écrits en allemand).

Manuel du droit public ecclésiastique français, *contenant : les libertés de l'Église Gallicane en* 83 *articles — avec un commentaire; la Déclaration du Clergé, de* 1682, *sur les limites de la puissance ecclésiastique : le Concordat — et sa loi organique, précédés des rapports de M. Portalis, etc., etc., etc.;* par M. Dupin, *procureur général près la cour de cassation.* — Même décret (V. notre tome 3, p. 460).

Du Prêtre, de la Femme, de la Famille; par J. Michelet. — Même décret.

Essai théorique et historique sur la génération des connaissances humaines dans ses rapports avec la morale, la politique et la religion, etc...; par Guillaume Tiberghien. — Même décret.

Manuel de Philosophie a l'usage des élèves qui suivent le cours de l'Université; par M. C. Mallet. — Même décret.

Abrégé de l'Histoire de la Philosophie de Guillaume Tennemann. — En quelque langue que ce soit. — Même décret.

Poésies italiennes tirées d'un recueil manuscrit. — Même décret.

Cours de l'Histoire de la Philosophie ; par M. V. Cousin. — Même décret.

Le livre des Mères de Famille et des Institutrices sur l'éducation pratique des femmes ; par mademoiselle Nathalie de Lajolais — jusqu'à ce qu'il soit corrigé (V. notre tome 2, p. 84).

Ce décret, que le pape a approuvé le 7 avril, et dont il a ordonné la promulgation, se termine par la formule ordinaire, qui défend à toute personne de quelque rang et condition qu'elle soit, de publier, lire ou conserver aucun des susdits ouvrages condamnés.

A la suite de ces indications nous nous plaisons à citer l'article suivant du *Globe*, journal fort peu suspect d'ultramontanisme :

« Il y a des gens qui paraissent surpris de voir frapper en quelque sorte d'excommunication des ouvrages composés par des hommes de talent, placés à la tête de l'enseignement, ou occupant dans les affaires du pays des positions considérables. Ces personnes-là sont d'une grande naïveté.

« Il n'y a pas deux manières d'être catholique : il faut croire ce que l'Église enseigne, ou se résigner à être mis hors de la communion. Quand nous disons être *mis* hors de la communion, c'est peut-être mal s'exprimer. Ce n'est pas l'Église qui met quelqu'un hors de la communion ; l'Église ne fait que constater l'infraction commise par un homme contre ce qui est de foi, et elle applique à ces infractions les peines portées dans la discipline en vigueur. C'est donc l'excommunié qui s'exclut lui-même, en se mettant en rébellion contre la loi, comme le criminel se place lui-même, par un acte déterminé, sous l'application de tel ou tel article du code. L'Église ne force personne à entrer dans son sein ; mais elle ouvre la porte à ceux qui veulent sortir, et encore la leur r'ouvre-t-elle avec joie quand ils veulent rentrer.

« On n'est pas philosophe, c'est-à-dire on n'invente pas des systèmes ontologiques, psychologiques ou moraux, sans courir naturellement le risque de se mettre en contradiction avec les doctrines de l'Église ; et dès qu'on veut avoir les avantages du rationalisme, il faut bien se résigner à en avoir les inconvénients. M. Cousin, M. Mallet, M. Michelet peuvent être d'excellents philosophes ; mais la cour de Rome déclare qu'ils sont de mauvais catholiques, et cette déclaration ne laisse pas que d'être grave, lorsqu'on songe qu'ils sont à la tête de l'enseignement et que leurs livres sont placés entre les mains de la jeunesse. Nous ne donnons pas, assurément, dans les exagérations de

certaines gens contre l'Université, mais nous ne déplorons pas moins de voir la jeunesse catholique guidée par des hommes dont les principes religieux sont hautement désavoués par l'Église. Nous estimons trop les hommes dont il s'agit pour ne pas être persuadés qu'ils souffrent eux-mêmes de la délicatesse de leur situation.

« Quant à M. Dupin, ceci lui montrera qu'il faut mettre une grande réserve à se mêler d'affaires qui ne sont pas de notre compétence, et à se constituer soi-même et en amateur docteur en droit canon.

« Nous avons entendu quelques personnes qui paraissaient surprises que le pape, un souverain ami de la France, tolérât de pareilles atteintes contre des sujets français. Ces personnes étaient encore plus naïves que les premières. Le pape n'est pas plus responsable des décisions de la congrégation de l'Index, que le roi Louis-Philippe n'est responsable des arrêts de la Cour royale de Paris. Cette congrégation est instituée dans le but de prémunir les fidèles contre le danger des doctrines qui pourraient être répandues par les livres; et le pape ne pourrait pas, sans prévariquer comme chef de l'Église, accepter des opinions schismatiques ou hérétiques, par des considérations quelconques. »

Il y a bien aussi de la part du *Globe* un peu de naïveté dans ce dernier paragraphe; l'assimilation qu'il fait n'est pas complétement exacte; car le pape n'est pas étranger à un décret qu'*il approuve* et dont il ordonne la promulgation. Il eût été plus exact de prendre pour terme de comparaison une décision du Conseil d'état sanctionnée par une ordonnance royale.

---

415. ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE GÉNÉRALE DES TEMPS MODERNES DEPUIS LA PRISE DE CONSTANTINOPLE PAR LES TURCS (1453) JUSQU'A LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, par M. Ragon, inspecteur de l'Académie de Paris. — 3 vol. in-8 d'environ 500 pages chacun (1840), chez Louis Colas; — prix : 21 fr.

Ce que nous avons fait pour les précis adoptés dans les colléges de l'Université, nous nous proposons de le faire pour les ouvrages plus étendus qui servent de développement aux premiers, et qui, sans être prescrits, sont conseillés par les professeurs, et continuellement étudiés ou même copiés par les élèves.

Nous commençons par le premier en date, par l'Abrégé de l'histoire

croyables qu'il a obtenus par ce moyen, pour la sanctification et la persévérance de ces jeunes âmes. D'où vient donc qu'une pratique si salutaire est si peu connue et d'un usage si rare parmi les personnes du monde, qui en auraient cependant un si grand besoin? Cela vient en grande partie de ce que ces personnes ne savent pas méditer, et elles ne le savent pas parce qu'on ne le leur a pas appris dans leur jeunesse. Il y a beaucoup de livres qui traitent de la manière de faire l'oraison : mais il y en a peu qui soient à la portée des enfants et des personnes simples. C'est ce qui a engagé l'auteur de l'opuscule que nous annonçons à donner au public sous la forme d'entretiens familiers entre une Sœur et ses élèves, une méthode d'oraison qui puisse être facilement comprise par les intelligences même les moins exercées. La lecture de son livre nous a convaincus qu'il y avait réussi. Nous croyons donc faire une chose utile à la gloire de Dieu et au bien des âmes, en recommandant cet excellent ouvrage, qui a déjà obtenu le plus grand succès dans le diocèse où il a été publié.

420. ÉTUDES PHILOSOPHIQUES SUR LE CHRISTIANISME, par Auguste NICOLAS, juge de paix, ancien avocat à la cour royale de Bordeaux. — 4e vol. in-8 de 652 pages (1845); l'ouvrage entier se trouve à Paris, chez Aug. Vaton ; — prix des 4 volumes : 24 fr.

Le volume qui complète cet ouvrage n'a pas tardé à paraître, et nous sommes heureux de pouvoir satisfaire promptement l'attente de nos lecteurs (V. le présent volume, p. 350). — Après avoir étudié le christianisme dans sa substance, après en avoir donné, dans les deux premières parties de son travail, les preuves préliminaires ou philosophiques, les preuves intrinsèques ou théologiques, l'auteur achève sa démonstration par les preuves extrinsèques qu'il avait annoncées. Les faits préliminaires et généraux qu'il avait dû toucher en commençant, deviennent ici des faits particuliers, immédiats, spéciaux. La doctrine chrétienne, qui a soutenu d'abord sa divinité aux yeux de la raison la plus exigeante, la rend plus sensible par des caractères qui attestent son origine céleste. *Cela doit être*, tel est le résultat des premières études ; *cela est*, telle est la conséquence des derniers arguments. — Pour arriver à cette conclusion, M. Auguste Nicolas fait ressortir d'une manière frappante et dans autant de chapitres, la divinité de Jésus-Christ ; la vérité des Évangiles ; la certitude des prophéties et de leur accomplissement ; la possibilité, la nécessité, la con-

venance, la certitude des miracles; l'établissement du christianisme manifestement surhumain si on considère l'entreprise, les moyens, le succès; les faits divins dont le christianisme a enrichi l'homme dans l'ordre moral, intellectuel et social; enfin sa stabilité et sa perpétuité, malgré les assauts de tous genres qu'il a eus à soutenir. — Nous ne pouvons pas suivre l'auteur dans le développement de ses preuves, mais nous devons dire qu'elles sont présentées d'une manière très-convenable aux besoins de l'époque actuelle; et, renvoyant nos lecteurs à ce que nous avons dit des trois premiers volumes, nous ajouterons que celui-ci en est digne à tous égards. Cet ouvrage est assurément un des meilleurs que l'on puisse indiquer à ceux qui veulent étudier sérieusement le christianisme dans ses fondements.

421. EXPOSÉ DE LA PHILOSOPHIE PHYSIOLOGIQUE DE L'HOMME, par J.-R. DE LA ROYÈRE, docteur en médecine. — 1 vol. in-8, de VI-222 pages (1843), chez Sagnier et Bray; — prix : 5 fr.

Ce livre est une pierre solide apportée à l'édifice catholique. L'auteur entre en matière par une profession de foi, il conclut par une autre profession qui ne laisse aucun doute sur la vérité et la solidité de ses sentiments; la manière dont il envisage son sujet, les résultats auxquels il est conduit par une série de raisonnements inattaquables assurent à son livre une place honorable dans la bibliothèque de tous ceux qui ont à cœur de connaître scientifiquement le catholicisme. M. de La Royère procède par propositions isolées en apparence, mais qui se rattachent toutes par une vue d'ensemble; cette allure un peu saccadée, donne au premier abord quelque chose d'étrange à son livre, mais à la lecture attentive cette impression disparaît bientôt. Toutefois, et c'est le seul reproche que nous ferons à l'auteur, son style et sa pensée ne sont pas toujours assez clairs. M. de La Royère, étudie d'abord les faits sensibles communs à l'homme et aux autres êtres de la nature, puis ceux qui lui sont particuliers et qui supposent un principe spécial, l'âme dont il établit le rapport avec le corps. Viennent ensuite des considérations sur la chute et la réhabilitation de l'homme, sur la foi, l'espérance et la charité, dans leurs diverses applications civiles et religieuses pour ainsi parler; sur les relations qui existent entre l'âme et le corps, entre Dieu et l'homme, entre l'homme et ses semblables. Le livre est terminé par l'exposé des droits et des devoirs de l'homme au point de vue catholique.

On a déjà pu comprendre, par quelques-unes des citations précédentes, que la science des deux auteurs est souvent en défaut. Quoiqu'ils se soient servis de l'érudition de Gibbon, qu'ils citent un certain nombre d'auteurs originaux, qu'ils aient faits des emprunts quelquefois textuels à des auteurs du temps présent qu'ils ne citent pas, nous devons dire que si leur travail n'est pas un guide sûr pour l'étude de l'histoire religieuse, il est encore défectueux au point de vue littéraire. Les auteurs ont suivi pas à pas le programme universitaire; or ce programme n'est pas irréprochable. Les époques y sont mal coupées, les matières mal disposées; certaines parties doivent être simplement résumées, d'autres développées, c'est-à-dire racontées avec de longs détails, mais la division en *développements* et résumés n'a pas toujours été faite avec assez de discernement : les deux derniers siècles du moyen âge surtout ont été sacrifiés, et les événements si importants de cette époque sont réduits à un résumé trop rapide. Tels sont les reproches que mérite le programme universitaire, tels sont aussi les reproches littéraires que nous adressons à MM. Ruelle et Huillard-Bréholles qui ont adopté ce programme pour guide. En conséquence, nous conseillerons à nos lecteurs de recourir aux histoires du moyen âge que nous leur avons recommandées ailleurs, plutôt qu'à celle dont nous venons de leur faire connaître les défauts. X.

470. HISTOIRE DE LA VIE, ***des ouvrages et des doctrines de Calvin,*** **par M. AUDIN. — 4e édition, abrégée, approuvée par un grand nombre d'archevêques et d'évêques. — 1 vol. in-18 (format anglais) de 540 pages (1845), chez Maison; — prix : 3 fr. 50 c.**

471. HISTOIRE DE LA VIE, ***des ouvrages et des doctrines de Luther,*** **par M. AUDIN. — 4e édition, abrégée, approuvée par un grand** nombre d'archevêques et d'évêques — 1 vol. in-18 (format anglais) de 520 pages (1845), chez Maison; — prix : 3 fr. 50 c.

On sait maintenant la place que M. Audin a prise parmi les écrivains religieux et les défenseurs de la cause catholique. C'est par les *Histoires de Luther et de Calvin* qu'il a débuté dans le monde littéraire : œuvres de conscience et de foi, dont nous avons rendu compte à l'époque de leur première publication (V. notre t. 1, nos 134 et 135), et nous avons vu avec plaisir le public religieux, d'accord avec les plus hautes autorités, ratifier les éloges que nous leur avions donnés, comme l'attestent deux éditions faites en peu d'années. Mais des dé-

tails souvent trop explicites, *soit dans les récits*, *soit dans les citations*, nous obligèrent à réserver exclusivement aux esprits sérieux et déjà formés la lecture de ces deux grands ouvrages. Aussi avions-nous exprimé dès lors le vœu et l'espérance d'en voir bientôt paraître des éditions abrégées, destinées à devenir populaires, et que nous puissions recommander à tous les lecteurs. Ce vœu n'a point tardé à être réalisé : trois éditions abrégées se sont succédé très-rapidement. La troisième fut examinée avec soin par un de nos plus dignes collaborateurs, et nous allions publier le résumé de ses observations sur ces deux *Histoires de Luther et de Calvin*, lorsque M. Audin, dont le seul désir est d'être utile à la religion et à l'Église, nous pria de lui communiquer les notes qui avaient été recueillies, pour faire droit à toutes les critiques dans une nouvelle édition qu'il allait préparer. Nous ne pouvions rejeter une demande aussi honorable pour l'auteur lui-même. M. Audin a de plus soumis son travail au jugement de plusieurs archevêques et évêques dont il a obtenu les approbations les plus flatteuses.— Ces détails expliquent pourquoi nous avons tant tardé à parler de ces deux abrégés, et montrent en même temps tout le soin que l'auteur a pris de les rendre aussi utiles que possible. Y restât-il encore quelques légères imperfections, on comprend qu'après les hautes approbations dont nous venons de parler, elles ne sauraient être de nature à nous empêcher de recommander ces deux histoires. Nous aimons à rendre hommage au talent de l'écrivain, à la pureté de sa foi, à la patience de ses recherches, à la rapidité et à l'intérêt de sa narration, à l'utilité de son ouvrage pour un très-grand nombre de lecteurs. Disons que ce sont pour le prêtre catholique deux livres indispensables; conseillons-les à nos frères égarés pour leur montrer le vice de leur origine; confions-les à toutes les personnes mûres, instruites, exposées à la séduction; quant à l'adolescence à laquelle ils seraient moins utiles, on pourra peut-être différer de lui confier la narration de quelques déplorables scandales, qu'il est d'ailleurs nécessaire de dévoiler pour suivre l'imposture jusque dans ses derniers retranchements.

472. HISTOIRE UNIVERSELLE, par César CANTU, *soigneusement remaniée par l'auteur et traduite sous ses yeux par MM.* Eugène AROUX *et* Sylvestre LEOPARDI. — 4 vol. in-8 de 5 à 600 pages, chez Didot ; — prix de chaque volume : 6 fr.

Voici un grand et important ouvrage, dont nous ne pouvons pas

giée. Il n'est pas nécessaire d'aller plus loin que ne va l'Église, notre mère et notre guide dans les instructions qu'elle nous donne.

Après ces quelques observations, nous nous plaisons à répéter que la *Théologie mystique* est un bon livre, et que si la suite, comme nous n'en doutons pas, répond au commencement, l'auteur aura rendu à la religion un véritable service.

478. **VOYAGES AUX MONTAGNES ROCHEUSES**, *et une année de séjour chez les tribus indiennes du vaste territoire de l'Orégon, dépendant des États-Unis d'Amérique*, par le R. P. Pierre DE SMET, missionnaire de la compagnie de Jésus. — 1 vol. in-12 de 304 pages, orné d'une carte géographique et d'un grand nombre de dessins lithographiés, chez Hanicq, à Malines (Belgique), et chez Poussielgue-Rusand, à Paris; — prix : 2 fr. 75 c.

Pendant que les ennemis de la religion semblent redoubler d'acharnement, de haine et de calomnies contre la compagnie de Jésus, cette Société célèbre répond à ses persécuteurs en poursuivant son œuvre, envoyant dans toutes les parties du monde ses missionnaires, dont plusieurs ne se distinguent pas moins par le savoir que par leurs vertus et leur zèle apostolique. Le Père de Smet, originaire de Belgique, un de nos plus célèbres missionnaires contemporains, n'est pas inconnu parmi nous ; car plusieurs journaux français ont publié quelques extraits des lettres et relations dont le recueil forme ce volume. Ce n'est point ici un de ces récits de voyages rédigés à l'aide de vieux livres ou de renseignements plus ou moins hasardés, par un de ces écrivains qui n'ont guère voyagé que dans leur cabinet ; le Père de Smet a parcouru en observateur et en érudit, autant qu'en apôtre, toutes les contrées dont il parle, et pour lesquelles il vient de repartir après un court séjour en Europe. Personne avant lui, que nous sachions du moins, n'avait exploré avec autant de soin les Montagnes Rocheuses et les tribus indiennes situées à l'ouest des États-Unis d'Amérique. Il décrit les lieux, la nature du sol, les productions les plus remarquables, les mœurs, les coutumes des habitants; il y rattache les détails les plus intéressants sur ses travaux évangéliques, et sur les progrès de la foi chez ces peuplades encore à l'état sauvage. — Une édition des Lettres du Père de Smet à ses confrères de St.-Louis du Missouri a été publiée en anglais à Philadelphie dans les États-Unis : nous reproduisons, comme appréciation exacte, ces quelques lignes de la préface de l'édition américaine :

« Nous offrons cet intéressant récit avec l'espoir, disons mieux, avec

« la certitude que la lecture qu'ils en feront leur procurera le plaisir « le plus pur. Rarement nous avons rencontré quelque chose de plus « attrayant. L'éloquence simple et virile qui le caractérise ravit l'at- « tention du lecteur. Les faits que l'auteur rapporte sur les régions les « plus reculées de l'occident, les mœurs et les usages des tribus in- « diennes qui errent dans l'immense territoire de l'Orégon, leur état « et leurs dispositions actuelles, leurs vues pour l'avenir, sont des « sujets qui ne peuvent manquer d'inspirer de l'intérêt à quiconque « aime à porter ses regards au-delà de l'étroit horizon des scènes « journalières, et d'apprendre ce que les pieux serviteurs de Dieu font « pour sa gloire et en son nom dans les contrées les plus lointaines. » — Ce livre se recommande donc aux nombreux lecteurs qui aiment les récits de voyages, aux chrétiens qui s'intéressent aux progrès de la foi, aux savants même qui recherchent les découvertes modernes et les renseignements exacts dont la science s'enrichit chaque jour.

479. NOTICES SUR LES 70 SERVITEURS DE DIEU ***mis à mort pour la foi en Chine, au Tong-King et en Cochinchine, déclarés vénérables par N. S. P. le pape Grégoire XVI;*** par l'abbé ROUSSEAU, professeur particulier de langues, de littérature, etc. — 1 vol. in-12 de 216 pages (1845), chez Gaspard Alexandre, éditeur d'estampes, rue des Canettes, 7 et 9; — prix : 2 fr. 25 c.

L'étendue du volume et le nombre des notices qu'il contient, n'annoncent pas de grands détails sur la plupart de ces martyrs de la foi, presque tous indigènes ; mais le sujet même promet à un grand nombre de lecteurs tout l'intérêt qui s'attache aux traits d'héroïsme et de grandeur d'âme. Et quel héroïsme comparable, même au point de vue humain, à celui de ces héros dont la religion s'honore? Tous admirent; l'âme fidèle surtout est émue et encouragée, et elle espère que le sang des martyrs ne sera pas aujourd'hui moins fécond qu'il ne le fut au berceau de l'Église.

Le même éditeur vient de publier une gravure, exécutée avec soin, représentant les 70 martyrs de la Chine, et dont les Notices que nous venons de mentionner sont comme l'explication et le complément. — Le prix de cette gravure est de 25 fr.

TABLES.

I.

TABLE DES ARTICLES RELATIFS A LA *Bibliographie catholique*, A L'OEUVRE DES BONS LIVRES ET A DES SUJETS GÉNÉRAUX.

II.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES OUVRAGES EXAMINÉS.

On conçoit sans peine que le classement des livres tel que nous le donnons dans la table suivante ne saurait être absolu, c'est-à-dire qu'un ouvrage peut souvent convenir à plusieurs classes de lecteurs à la fois. Par la classification que nous employons nous voulons surtout caractériser les ouvrages, et nous croyons qu'il serait difficile d'en donner une plus rigoureuse ; mais on conçoit, par exemple, qu'un livre de piété ou d'instruction religieuse conviendra à beaucoup de lecteurs à la fois.

Explication des signes employés dans cette Table, et qui précèdent les titres des ouvrages.

N° 1. Indique les ouvrages qui conviennent AUX ENFANTS.

N° 2. Indique les ouvrages qui conviennent aux personnes d'une INSTRUCTION ORDINAIRE, telles que les artisans et les habitants des campagnes.

N° 3. — — aux JEUNES GENS et aux JEUNES PERSONNES. Le titre de l'ouvrage indique souvent qu'un livre convient particulièrement à un jeune homme ou à une jeune personne.

N° 4. — — aux personnes d'un AGE MUR, aux PÈRES et aux MÈRES DE FAMILLE, à ceux qui sont chargés de l'éducation des autres.

N° 5. — — aux PERSONNES INSTRUITES qui aiment les lectures graves et solides.

N° 6. Ouvrages de CONTROVERSE, de DISCUSSION RELIGIEUSE OU PHILOSOPHIQUE.

* — — D'INSTRUCTION RELIGIEUSE, ASCÉTIQUES et de PIÉTÉ.

†. — — qui conviennent particulièrement aux ECCLÉSIASTIQUES.

A. Livres qui conviennent à TOUS LES LECTEURS.

Ɏ. Livres absolument MAUVAIS.

M. Ouvrages MÉDIOCRES, même dans leur spécialité.

R. *Placée toujours après un chiffre*, cette lettre, qui n'est qu'un signe de prudence, indique que, pour la classe de lecteurs spécifiée par le chiffre ou par les chiffres *précédents*, l'ouvrage en question, quoique bon ou indifférent en lui-même, ne peut cependant, à raison de quelques passages, être conseillé ou permis qu'avec RÉSERVE.

Y. *Placé après un chiffre*, indique un livre *dangereux* pour le plus grand nombre de lecteurs de la *classe indiquée*, et qui ne peut être *lu que par quelques-uns pour des raisons exceptionnelles.*

NOTA. Un petit trait [—] placé entre deux chiffres, indique que l'ouvrage classé par ces chiffres convient aussi à toutes les classes intermédiaires; ainsi 1—6 veut dire que l'ouvrage convient aux lecteurs des classes de 1 à 6, soit 1, 2, 3, 4, 5 et 6.

A.

3. R. 4. Abrégé de l'histoire générale des temps modernes par M. *Ragon*, 483.

3. — de l'histoire de Carthage, par MM. *Durozoir* et Aug. *Savagner*, 49.

Y. Actes des apôtres, 200.

*. †. Adieux du prêtre (les), 438.

3. Agnès de Lauvens, par M. Louis *Veuillot*, 403.

3. 4. Albert, ou le duel, par le comte du *Coetlosquet*, 149.

1. 2. Albertine, ou la connaissance de J.-C., 11.

1. 2. Alexis le jeune artiste, par M. P. *Marcel*, 10.

Almanachs de 1845, 199.

3. Amélie, par Mad. L. *Bernier*, 404.

4—6. †. Ami de la religion (l'), 292.

1. 3. Amies de pension (deux), par Mlle Julie *Gouraud*, 245.

5. 6. Analyse des recherches de M. Letrone sur les représentations zodiacales, par Ed. *Carteron*, 50.

B.

D.

F.

G.

H.

I.

J.

K.

L.

M.

N.

O.

P

Q.

R.

S.

W.

Z.

III.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS.

A.

E.

F.

G.

V.

W.

ERRATA.

Page 360, ligne 6, *Antoine*, lisez : *Ausone.*
Page 361, ligne 25, *si les patriarches*, lisez : *si le patriarche.*
Page 415, ligne 17 ; *la fécule*, lisez : *le pécule.*
Page 517, *Pantheon ecclesiasticum*, prix 6 fr.; lisez : 5 *fr.* L'éditeur nous écrit que le bénéfice de la vente de cet ouvrage est consacré à l'église de Moulins, dédiée au Sacré-Cœur de Jésus.

IMPRIMÉ CHEZ PAUL RENOUARD,
Rue Garancière, n.° 5.